

JUILLET 2019

RÉALISER L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES, DANS ET PAR L'ÉDUCATION

DOCUMENT DE CONSULTATION POUR
LE MECANISME DE PARTAGE DE
CONNAISSANCES ET D'INNOVATIONS
(KIX)

Remerciements

Ce document a été rédigé par Elaine Unterhalter, consultante indépendante et professeur en éducation et développement international à l'Institut d'éducation du University College London, avec les contributions de Colleen Howell et de Jenny Parkes sous la direction de Jane Davies, spécialiste principale en éducation et responsable-thématique pour l'égalité entre les sexes au Secrétariat du PME.

Nous exprimons notre gratitude pour les informations et avis transmis par les personnes suivantes qui ont révisé le présent document : Nora Fyles, Christina Kwauk, Anna Bertmar Khan, Martha Muhwezi, Dana Schmidt, Clio Dintilhac, Albert Motivans, Joyce Tepu, Venance N. Manori, Adeline Rasmata Ouedraogo, Jeanne Kopieu, Scholastique Mpengekeze, Alice Nindorera, Nhull Mugas, Aida Orgocka, Lucia Fry, Magdalene Lagu, Silje Skeie, Sanallah Panezai, Yolande Miller-Grandvaux, Matilda Branson et Yona Nestel.

Nous saluons aussi la collaboration de Nora Fyles, de l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI), qui nous a permis d'organiser des séances de consultation pour recueillir des avis sur le présent document à l'occasion de l'Atelier régional pour une planification sectorielle de l'éducation intégrant la notion de genre (GRESF) tenu à Nairobi (Kenya), en novembre 2018. Ces consultations ont permis de recueillir des retours d'information utiles sur le présent document de la part de représentants des pays suivants : Zimbabwe, Somalie (gouvernement fédéral) et Puntland.

Table des matières

Résumé analytique	5
1. Importance de l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation	13
2. Élaboration du document et processus de consultation	16
3. Défis à relever pour parvenir à l'égalité entre les sexes dans et par l'éducation	17
Obstacles rencontrés par les filles et les garçons aux niveaux de l'accès, de la participation et de l'apprentissage	17
Enjeux au sein des systèmes éducatifs	20
Enjeux au sein des structures politiques, sociales et économiques	23
4. Action du PME en faveur de l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation ..	27
5. Biens publics mondiaux pour l'égalité entre les sexes et l'éducation des filles : cadres, travaux de recherche, données, outils, capacités et innovations	31
Cadres mondiaux	32
Financement	33
Travaux de recherche	34
Données	35
Outils	36
Réseaux, réunions et mécanismes de coordination	40
Innovations	42
6. Carences des biens mondiaux	45
Approche par projet ou approche systémique	45
Environnement porteur en contexte	46
Carences fondamentales des biens mondiaux	47
7. Domaines potentiels d'investissement	53
Grands domaines thématiques d'investissements	54
Exemples précis de domaines d'investissement	57
Références	66
Annexe A. Fiche technique du PME sur l'égalité entre les sexes	72
Politique et la stratégie du PME en matière d'égalité des sexes	72
Principaux résultats	73
Annexe B. Cadres mondiaux et régionaux	76
Cadres mondiaux	76
Cadres régionaux	80
Annexe C. Pays couverts par le PME pour lesquels il existe des études examinées par des pairs (2007–18) dans la base de données ERIC concernant les interventions efficaces recensées par Sperling et Winthrop (2015)	82

Notes sur le processus de consultation du KIX

Le financement consacré au Mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX) du Partenariat mondial pour l'éducation appuiera les initiatives régionales et mondiales qui ont recours à l'échange de connaissances, à des données factuelles et à l'innovation pour aider les pays en développement à relever les principaux défis auxquels fait face le secteur de l'éducation. Ce processus appuiera :

- **Le renforcement des capacités et l'échange de connaissances entre pays en développement :** activités renforçant les capacités nationales grâce à l'échange et à la vérification mutuelle ; création de modules d'apprentissage et d'outils de diagnostic, et rencontres en personne.
- **Le recueil de données probantes et les évaluations :** poursuite d'activités visant à conforter ou enrichir les connaissances sur la manière d'améliorer les résultats éducatifs et les systèmes nationaux d'éducation.
- **Les projets-pilotes axés sur l'innovation :** mise à l'essai d'approches, de méthodes, d'outils ou de produits qui permettent de résoudre des problèmes persistants dans le secteur de l'éducation.

Les investissements seront guidés par les priorités des pays en développement partenaires et affectés selon un processus compétitif géré par un agent partenaire indépendant. Les produits du savoir, les projets-pilotes axés sur l'innovation et les outils connexes élaborés grâce aux financements du KIX seront partagés au moyen de la plateforme d'échange d'expériences de manière à promouvoir leur adoption.

Le présent document a pour objet de décrire la situation actuelle de l'égalité entre les sexes dans l'éducation et d'encourager l'examen des domaines dans lesquels le KIX pourrait investir. Il fait partie d'une série de documents de travail établis pour soutenir la consultation des pays en développement partenaires et des experts techniques, et les faire participer à la conception initiale du Mécanisme de partage de connaissances et d'innovations du PME. Les idées qu'il présente doivent servir de point de départ aux discussions et pourraient sensiblement évoluer au fil du processus de consultation.

Sigles et abréviations

AMR	Activités mondiales et régionales
CAMFED	Campagne en faveur de l'éducation des filles
CAMPE	Campagne pour l'éducation populaire
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CESA	Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique
CIEFFA	Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique
CSW	Commission de la condition de la femme
DFID	Agence britannique de développement international
ECW	Initiative « l'éducation ne peut pas attendre »
EDS	Enquêtes démographiques et de santé
ERIC	Education Resources Information Center
ESPIG	Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation
FAWE	Forum des éducatrices africaines
G7	Groupe des sept
GEC	Girls' Education Challenge
GEM	Rapport mondial de suivi sur l'éducation
GLPE	Groupe local des partenaires de l'éducation
GRESF	Planification sectorielle de l'éducation intégrant la notion de genre
IPS	Indice de parité entre les sexes
KIX	Mécanisme de partage de connaissances et d'innovations
MICS	Enquête par grappes à indicateurs multiples
ODD	Objectif de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PDP	Pays en développement partenaire
PFC	Pays fragile ou touché par un conflit
PME	Partenariat mondial pour l'éducation
PSE	Plan sectoriel de l'éducation
PSF	Politique et stratégie sur l'égalité entre les sexes 2016-2020
PTE	Plan de transition de l'éducation
SIGE	Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation
UA	Union africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNGEI	Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

Termes essentiels

Genre : rôles, comportements, activités et caractéristiques imputés aux hommes et aux femmes par construction sociale et jugés appropriés dans une société particulière.*

Égalité entre les sexes : jouissance par les femmes, les hommes, les filles et les garçons des mêmes droits, responsabilités et possibilités, et capacité égale de façonner leur propre vie et de contribuer à la société.†

Équité entre les sexes : concept rentrant dans la notion plus générale d'égalité entre les sexes, d'impartialité et de justice, qui concerne les avantages et les besoins respectifs des femmes/filles et des hommes/garçons.†

L'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation : l'égalité entre les sexes existe dans le système éducatif en matière d'accès d'apprentissage et de possibilités offertes aux filles et aux garçons et aussi dans le contenu de l'éducation et la façon dont elle est dispensée, de sorte que lorsque les apprenants quittent l'école, ils contribuent à une société plus équitable.

Prise en compte de la problématique hommes-femmes : prise en compte des répercussions des normes de genre, des rôles attribués aux hommes et aux femmes et de leurs rapports dans le domaine de l'éducation et prise de mesures pour véritablement atténuer les effets qui font obstacle à l'égalité entre les sexes.†

* UNESCO, 2013.

† PME, *Politique et stratégie sur l'égalité entre les sexes 2016-2020*.

Résumé analytique

Importance de l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation

Parvenir à l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation est un élément central du programme de promotion du respect des droits de l'homme et est essentiel à la réalisation des transformations associées au Programme de développement durable à l'horizon 2030. On reconnaît de plus en plus largement les besoins intrinsèques et extrinsèques d'investir dans l'éducation des filles, et plus particulièrement des adolescentes, notamment dans les situations de crise ou de conflit. L'éducation des filles a un effet d'entraînement et, de ce fait, profite non seulement à ces dernières, mais également à leurs familles, leurs collectivités et leurs pays en améliorant leur santé, leur sécurité et leur prospérité.

Selon la Politique et stratégie sur l'égalité entre les sexes (PSES) 2016-2020 du PME, l'égalité entre les sexes s'entend du fait « pour les hommes, les femmes, les filles et les garçons de bénéficier de droits, de responsabilités et de possibilités égaux et d'une capacité égale de façonner leur propre vie et de

contribuer à la société... »¹. Il est nécessaire, pour promouvoir l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation, de modifier la manière de concevoir les politiques et les plans aux niveaux institutionnel et systémique afin de s'assurer que nul n'est laissé pour compte.

L'égalité entre les sexes est un thème transversal essentiel des objectifs de développement durable (ODD), défini dans l'objectif concernant l'éducation (ODD 4), et joue un rôle central dans la réalisation des autres ODD, notamment ceux qui visent à éliminer la pauvreté (ODD 1), à améliorer la santé et le bien-être (ODD 3), à promouvoir l'égalité entre les sexes et à autonomiser toutes les femmes (ODD 5), à favoriser un travail décent pour tous (ODD 8), et à promouvoir des sociétés pacifiques sans exclusion (ODD 16).

Parvenir à l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation nécessite la mise en place d'institutions équitables produisant des politiques, des budgets et des plans permettant à tous, hommes et femmes, de réussir. Il importe donc de prêter attention aux modalités institutionnelles, aux structures de gestion, aux normes sociales, aux dynamiques relationnelles et aux enjeux d'économie politique qui façonnent l'éducation, et aussi d'aborder les inégalités entre les sexes qui engendrent des résultats différents pour les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Défis à relever pour parvenir à l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation

Bien que, à l'échelle mondiale, pratiquement autant de garçons (131,3 millions) que de filles (131,7 millions) en âge de fréquenter le primaire et le secondaire ne soient pas scolarisés², des disparités, qui dépendent des régions, peuvent être observées. Les filles sont plus susceptibles que les garçons de ne pas être scolarisées dans les régions de l'Afrique subsaharienne, de l'Afrique du Nord et de l'Asie du Sud, qui comptent de nombreux pays en développement partenaires du PME. Même lorsque les filles vont à l'école, elles se heurtent à des obstacles pour parvenir à l'égalité dans l'éducation et par l'éducation qui tiennent tout autant aux systèmes d'éducation qu'aux contextes dans lesquels ils opèrent et qui ont trait à l'accès, à la progression, à la participation et aux résultats d'apprentissage.

L'inégalité entre les sexes est aussi l'une des composantes des taux élevés de décrochage – des filles dans de nombreux pays, et des garçons dans quelques-uns – aux niveaux primaire et secondaire. Les inégalités entre les sexes viennent renforcer celles dues à la race, à l'ethnicité, à la classe sociale, au handicap et au lieu de résidence pour exclure certains du système éducatif. Les inégalités peuvent aussi être ancrées dans des aspects propres au système éducatif, même si elles sont moins évidentes : elles peuvent se manifester au niveau des programmes, des matériels didactiques, des méthodes pédagogiques, de la formation des enseignants, de la gestion, de l'administration, de l'évaluation et des processus de suivi et d'évaluation, et peuvent ainsi perpétuer les préjugés sexistes. Les préjugés et la discrimination en viennent ainsi à être tenus pour acquis, à moins que ne soient créées des occasions d'évaluation critique et de réflexion. Il est nécessaire de concevoir des politiques et des pratiques et de réaliser des études ciblées pour faire évoluer ces processus et garantir des expériences équitables aux filles et aux garçons dans le cadre de leurs études et grâce à elles.

¹ PME, « *Politique et stratégie sur l'égalité entre les sexes 2016-2020* » (Washington, DC : PME, 2016b), 5.

² ISU, « *One in Five Children, Adolescents and Youth Is Out of School* », Fact sheet n° 48, février 2018

Le présent document met en relief trois défis particuliers qui doivent être relevés pour assurer la mise en place de systèmes éducatifs capables de mieux intégrer la dimension de genre :

- Obstacles rencontrés par les filles et les garçons aux niveaux de l'accès, de la participation et de l'apprentissage, et nécessité d'une démarche holistique pour parvenir à l'égalité entre les sexes.
- Enjeux au sein des systèmes éducatifs, y compris la nécessité de relier les interventions particulières concernant l'éducation des filles aux réformes à l'échelle du système, de procéder à des changements à de multiples niveaux du système, et de veiller à ce que les différents ministères dont les travaux appuient directement et indirectement la promotion de l'égalité entre les sexes dans l'éducation travaillent de concert.
- Nécessité de remédier aux structures politiques et économiques et aux normes sociales et culturelles, et de définir la dimension de genre de manière à promouvoir les changements institutionnels.

Promotion par le Partenariat mondial pour l'éducation de l'égalité entre les sexes dans et par l'éducation

Le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) investit massivement dans la planification de l'éducation en fournissant à ses pays en développement partenaires des financements à concurrence de 500 000 dollars en vue de la préparation de plans sectoriels fondés sur des données et des observations. Lorsque ces plans sont endossés, le PME offre aux pays des financements pour leur mise en œuvre (ESPIG) pouvant atteindre 100 millions de dollars. Au niveau national, le PME appuie la réalisation de l'égalité entre les sexes dans l'éducation par l'intermédiaire de son processus d'assurance de la qualité qui vise à assurer l'alignement des plans sectoriels de l'éducation et des propositions de financement pour la mise en œuvre de ces plans sur les priorités de financement du secteur dans son ensemble et sur la vision et les objectifs stratégiques du PME.

Le PME estime qu'il est nécessaire de poursuivre une approche porteuse de transformations pour assurer l'égalité des sexes dans l'éducation, qui doit, certes, accroître l'éducation des filles, mais aussi prendre en compte l'ensemble des aspects du système d'éducation. Parvenir à l'égalité entre les sexes est un principe clé du plan stratégique du Partenariat, PME 2020. Cette politique met en évidence le caractère central de la sensibilité à la question de genre, priorité qui sous-tend l'ensemble du travail du PME. Elle vise à promouvoir l'égalité entre les sexes en matière d'accès, de participation à l'éducation et d'acquis scolaires pour toutes les filles et tous les garçons ; à améliorer l'égalité entre les sexes dans les systèmes éducatifs ; à renforcer l'égalité entre les sexes dans les cadres juridiques, la politique et les processus de planification du secteur éducatif ; à veiller à une mise en œuvre déterminée de l'engagement de réalisation de l'égalité entre les sexes dans l'ensemble du Partenariat mondial. Le cadre de résultats du PME comporte deux indicateurs concernant de manière spécifique la parité entre les sexes et un troisième objectif, établi au niveau national, qui évalue la manière dont les plans sectoriels de l'éducation traitent la question d'égalité des sexes et d'équité de manière plus générale.

En plus d'octroyer des financements aux pays afin de favoriser l'élaboration et la mise en œuvre de PSE de qualité, le PME s'emploie aussi à renforcer les résultats obtenus en matière d'égalité entre les sexes par le biais d'un partenariat stratégique avec l'UNGEI (Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles) qui vise à sensibiliser les pays en développement partenaires (PDP) à la nécessité d'une

planification sectorielle de l'éducation favorisant l'égalité des sexes en collaboration avec d'autres partenaires techniques. Le PME a également collaboré avec la Banque mondiale à l'examen de différentes questions ayant trait à la condition féminine, notamment les mariages précoces, les avantages économiques tirés de l'investissement dans l'éducation des filles et les liens entre l'investissement dans la santé scolaire et l'éducation, d'une part, et l'égalité entre les sexes, d'autre part.

Le volet thématique de l'égalité entre les sexes du Mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX) du PME offrira un moyen d'accélérer la mise en œuvre de sa politique et stratégie sur l'égalité entre les sexes (PSES).

Biens mondiaux et innovations en matière d'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation

Dans ce document, les biens mondiaux s'entendent des « institutions, mécanismes et résultats qui procurent des avantages quasi universels, ne s'arrêtent pas aux frontières et se perpétuent au cours des générations »³ c'est-à-dire des outils, produits et approches — y compris des données, des outils d'évaluation, des normes et des résultats de travaux de recherche — issus d'interventions particulières qui peuvent être adaptés directement pour créer un outil ou une approche applicable à d'autres contextes⁴.

Différents biens mondiaux permettent d'appuyer l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation :

- Il existe une vaste architecture de **cadres de politiques mondiales**, qui comprennent notamment les objectifs de développement durable, Éducation 2030, et les stratégies poursuivies dans les régions de l'Afrique et de l'Asie, dans les pays du Commonwealth et dans ceux du Groupe des sept (G7).
- Des **mécanismes de financement** se sont développés au cours des dix dernières années, particulièrement en ce qui concerne l'éducation des filles.
- De plus amples **travaux de recherche** ont été consacrés aux interventions menées, et les études consacrées à ce domaine ont fait l'objet de quatre examens rigoureux.
- Des **séries de données** exhaustives ont été établies. Il s'agit, notamment, des données de l'UNESCO, des système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE), des enquêtes auprès des ménages, des évaluations des apprentissages et des études d'organisations non gouvernementales (ONG).
- Un large éventail d'**outils** ont été générés, notamment les outils conçus par le PME pour aider les pays à développer des plans sectoriels de l'éducation, des outils pour réaliser le suivi des ODD, des fiches d'évaluation de l'égalité entre les sexes à l'école et différents outils liés à la problématique hommes-femmes et aux activités poursuivies dans les situations de conflit ou de catastrophe humanitaire.

³ UNESCO/Rapport mondial de suivi sur l'éducation. « *Fulfilling Our Collective Responsibilities: Financing Global Goods in Education* ». Policy Paper 34, UNESCO/Rapport mondial de suivi sur l'éducation, Paris, 2018.

⁴ Commission internationale pour le financement de possibilités d'éducation dans le monde. « *La génération d'apprenants : Investir dans l'éducation pour un monde en pleine évolution* ». Washington DC : Commission de l'éducation, 2016.

- Certains **mécanismes de coordination, d'établissement de réseaux et de réunion** se sont mis en place, comme l'UNGEI, le Forum des éducatrices africaines (FAWE), l'équipe de travail Genre et inclusion en éducation (GENIE), le Groupe régional de coordination pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, le Centre International pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique de l'Union Africaine (AU/CIEFFA) et le Réseau africain de la campagne en faveur de l'Éducation pour tous (ANCEFA).
- Certaines innovations visent à assurer l'égalité entre les sexes en s'attaquant aux disparités qui caractérisent l'accès des filles à l'éducation et la qualité de l'enseignement qui leur est dispensé à l'échelle mondiale. Dans le contexte du PME, l'innovation réussie est définie comme étant l'exploitation fructueuse d'un produit, d'un processus, d'une stratégie ou d'une approche qui change l'efficacité des systèmes d'éducation⁵.

Carences observées au niveau des biens mondiaux disponibles

Deux types de carences des biens mondiaux disponibles sont particulièrement manifestes. Premièrement, l'approche retenue à ce jour considère les questions relatives à la scolarisation des filles ou à l'inégalité entre les sexes dans l'éducation essentiellement de façon *fragmentaire*, plutôt que sous un angle stratégique et global. Les données factuelles qui permettraient de comprendre de quelle manière les systèmes d'éducation doivent s'adapter pour appuyer les interventions visant à améliorer le plus efficacement possible l'éducation des filles et l'égalité entre les sexes sont loin d'être suffisantes. Deuxièmement, peu de travaux de recherche ont été consacrés à l'analyse de la manière dont les caractéristiques du système d'éducation peuvent, à leur tour, faciliter ou entraver les interventions ciblées visant à améliorer l'égalité entre les sexes *dans un contexte donné*. Ce manque d'information caractérise tous les aspects de la réforme du système d'éducation : les investissements axés sur la demande et sur l'offre, notamment l'apport de modification aux programmes, la formation et le soutien des enseignants, et les modes de gestion ou la participation des collectivités. L'insuffisance des capacités institutionnelles et personnelles, les aspects de politique économique et d'autres facteurs contextuels contribuent tous à déterminer si les activités visant à promouvoir l'égalité entre les sexes produiront des résultats durables à l'échelle requise ou n'atteindront pas les résultats escomptés.

Cinq types principaux de carences ont été recensés pour les biens mondiaux :

1. Connaissances/données factuelles

Peu d'analyses fondées sur les faits examinent les résultats des programmes d'intervention et « ce qui donne de bons résultats » dans des contextes particuliers, notamment les pays touchés par la fragilité ou un conflit. Peu d'études sont consacrées à un grand nombre des pays couverts par le PME, et il est nécessaire d'analyser la manière dont la marginalisation liée au sexe est renforcée par d'autres facteurs. Il importe de comprendre la manière dont se constituent les aspects de la masculinité et comment les prendre en compte dans le cadre des interventions relatives à l'éducation des filles. Il importe aussi de mettre au point des indicateurs pour mesurer plus précisément l'égalité entre les sexes, plutôt que la parité entre ces derniers. Il serait utile d'étudier les mesures prises par différents pays pour aborder des thèmes communs, notamment les activités intersectorielles mises en place pour optimiser les résultats.

⁵ PME. « Mécanisme d'échange de connaissances et d'innovations ». Document du Conseil du PME, BOD/2017/12 DOC 09, décembre 2017b.

2. Outils

Les outils existants sont utiles, mais doivent être considérés dans le contexte du renforcement des capacités et non en tant qu'outils autonomes. De même, les outils employés pour l'analyse, la planification, l'établissement de budgets, la modélisation de scénarios et la gestion du secteur de l'éducation doivent être renforcés pour mieux prendre en compte les préoccupations ayant trait à l'égalité entre les sexes.

3. Réseaux

Il existe peu d'occasions de réunir les décideurs politiques et les communautés de praticiens et de recherche aux niveaux national ou international pour partager leur expérience de la façon dont l'égalité entre les sexes dans l'éducation peut être entravée ou facilitée dans leur contexte et pour réfléchir aux liens existants entre les activités visant l'égalité entre les sexes et la réforme plus générale de l'éducation.

4. Innovations

Plusieurs innovations valables sont dignes de mention, mais il serait utile de mieux comprendre les raisons pour lesquelles elles ont ou non été intégrées dans le système d'éducation pour transformer durablement la société.

5. Capacités et apprentissage par les pairs

Le nombre de spécialistes des questions d'égalité entre les sexes est limité aussi bien au niveau national qu'au niveau international, et rares sont les forums ou ateliers organisés à l'échelle régionale ou multinationale qui permettent de procéder à des échanges d'expérience et à un apprentissage par les pairs.

Domaines potentiels d'investissement

Les investissements effectués par le PME pour parvenir à l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation grâce au mécanisme du KIX doivent viser en priorité les obstacles recensés, exploiter les biens mondiaux existants et envisager les façons les plus stratégiques et concrètes de combler les carences des biens mondiaux évoquées précédemment.

Le processus de consultation a mis en évidence des axes pour lesquels le financement de biens mondiaux par le KIX pourrait être déterminant. Ces axes sont aussi alignés sur les objectifs du PME 2020 ainsi que sur la Politique et la stratégie du PME sur l'égalité entre les sexes. Les financements peuvent accélérer la mise en œuvre des six domaines de réalisations de la Stratégie du GEP, et aider à répondre aux besoins des PDP qui cherchent à obtenir des résultats concrets au niveau national en matière d'égalité entre les sexes.

Il s'avère essentiel d'investir dans quatre domaines relatifs aux biens mondiaux pour faire face aux obstacles et carences recensés. Ces investissements insisteront en priorité sur l'impact au niveau des systèmes et exploiteront l'avantage comparatif unique dont jouit le PME, qui lui permet d'associer les acteurs mondiaux, régionaux et nationaux. Ils permettront aussi de poursuivre la mise en œuvre de la Politique du PME sur l'égalité entre les sexes et sa stratégie en la matière, désormais par l'intermédiaire du KIX :

- S'agissant des sujets pour lesquels il existe une **possibilité de cadrage géographique**, il convient de multiplier les occasions d'échange d'expérience et d'apprentissage entre pairs, d'élaboration d'outils et de renforcement des capacités pour une prise en compte de la dimension de genre dans l'analyse sectorielle, la planification, la budgétisation et la mise en œuvre dans le secteur éducatif.
- S'agissant des sujets sur lesquels il existe un ensemble suffisant de données probantes, il convient de constituer de nouveaux moyens en procédant au **transfert de savoirs, au renforcement des capacités et à l'échange d'expériences**.
- S'agissant des domaines dans lesquels des exemples de solutions existent mais ne sont pas encore étayés par une solide base d'informations, il convient de **collecter des données factuelles et d'évaluer les mesures qui produisent des résultats**.
- S'agissant des sujets pour lesquels on constate un besoin de réflexion et de solutions nouvelles, il convient d'explorer les **innovations** existantes et leurs liens avec les réformes systémiques.

Compte tenu des grandes orientations proposées ci-dessus, il est possible de tirer parti de cet avantage comparatif et de réagir aux retours d'informations fournis lors des consultations :

- **Adoption d'un point de vue géographique à l'appui des apprentissages et des échanges entre pairs, de l'élaboration d'outils et du renforcement des capacités, pour une prise en compte de la dimension de genre dans l'analyse, la planification, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi des résultats dans le secteur de l'éducation, en mettant l'accent sur l'Afrique subsaharienne⁶**, où le rapport de résultats du PME pour 2018 montre qu'il reste problématique d'atteindre la parité entre les sexes au niveau des taux d'achèvement des cycles primaire et secondaire.
- **Organisation d'une conférence mondiale annuelle pour appuyer la création d'un réseau d'échange de bonnes pratiques et de connaissances sur la prise en compte de l'égalité des sexes dans les réformes du système éducatif, axée sur l'hémisphère sud⁷**. Comme les questions d'égalité entre les sexes ont tendance à être cantonnées dans les conférences universitaires, où les questions identitaires ont tendance à prendre le pas sur les stratégies et les pratiques, et où les occasions de réseautage et de mobilisation autour des politiques et des pratiques restent limitées, il serait utile d'organiser une conférence mondiale annuelle pour appuyer la création d'un réseau d'échange de bonnes pratiques et de connaissances sur l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation.
- **Travaux analytiques sur la prise en compte du genre dans les systèmes éducatifs⁸**. Comme indiqué plus haut, les travaux menés jusqu'ici se sont surtout concentrés sur ce qui permet effectivement de favoriser l'éducation des filles, sans qu'une grande attention ne soit portée à la façon dont les différentes **interventions sont liées à/ entraînent une réforme du système** visant à pérenniser les résultats. Il convient de mener des travaux analytiques qui posent les questions cruciales : Pourquoi un pays doit-il investir dans un domaine et pas dans un autre ? Des activités ciblées seront-elles plus efficaces que des activités intégrées ? Quels sont les ensembles d'investissements qui produiront les meilleurs résultats en termes d'égalité entre les sexes ? Comment les changements se produisent-ils ? Quels sont les facteurs de réussite et les éléments contextuels pertinents ? Quelles conclusions généralisables peut-on tirer ? Les recherches

⁶ En lien avec la politique et stratégie du PME sur l'égalité entre les sexes 2016-2020 (PSES) , but 3, résultat 3.

⁷ En lien avec la PSES, but 4.

⁸ En lien avec la PSES, but 2.

menées sur les réformes des systèmes de santé et les changements organisationnels pourront fournir des modèles utiles pour dégager des pistes d'étude.

- **Élaboration d'outils de mesure de la progression de l'égalité entre les sexes dans et par l'éducation**⁹. Comme le note le document de travail, la Recommandation générale n° 36 de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) fournit un cadre normatif pour adopter, au-delà de la seule parité numérique, une vision plus large de l'égalité des sexes qui considère les progrès accomplis non seulement dans l'espace éducatif, mais aussi grâce à l'éducation. Toutefois, si les indices de mesure de la parité entre les sexes sont bien établis et si les données recueillies sont de plus en plus souvent ventilées par sexe dans les SIGE, il reste encore beaucoup à faire pour mettre en place des outils communs de mesure de l'égalité entre les sexes.
- **Travail intersectoriel visant à renforcer les résultats en matière d'égalité entre les sexes**¹⁰. Compte tenu du fait, signalé plus haut, que beaucoup des obstacles à l'égalité des sexes dans l'éducation prennent leur origine à l'extérieur du système d'éducation, cet axe d'investissement s'appuierait sur les interventions actuellement menées par le PME dans le secteur sanitaire pour fournir des occasions de réfléchir à des exemples d'interventions réussies dans différents secteurs et s'attaquer à des problèmes multiformes liés au genre, comme le mariage des enfants, la violence sexiste en milieu scolaire, les grossesses précoces, le VIH/SIDA ou l'autonomisation.
- **Identification des innovations susceptibles d'être déployées à grande échelle en lien avec une réforme du système**¹¹. Comme le note le document de travail, les innovations peuvent souvent être utiles et procurer des avantages à des bénéficiaires particuliers dans des contextes précis, mais elles risquent cependant de se limiter à des progrès ponctuels difficiles à adapter ou à intégrer dans le système. Cet axe d'investissement aurait pour but a) d'identifier les innovations prometteuses correspondant à des thématiques à fort impact, telles que la transformation de la dynamique de genre dans les relations entre garçons et filles, la promotion de l'autonomisation et du leadership des filles, et la violence sexiste en contexte scolaire ; b) de déterminer si ces innovations sont susceptibles d'être déployées à grande échelle et institutionnalisées ; c) de rechercher les cas où ces innovations ont été déployées à grande échelle et incorporées aux processus nationaux et provinciaux de politique, planification et budgétisation, et de déterminer les facteurs qui ont influé sur la réussite de ces réformes.

Pour un impact optimal, il sera essentiel d'établir des connexions et des synergies entre les différents axes de financement, avec les autres thématiques du KIX, ainsi qu'avec les interventions axées sur les pays. Les investissements peuvent être priorisés et échelonnés en fonction de la disponibilité des fonds, de l'intérêt ou des capacités des partenaires à les mettre en œuvre.

⁹ En lien avec la PSES, buts 2 et 3.

¹⁰ En lien avec la PSES, buts 1, 2 et 3, et résultat 4.

¹¹ En lien avec la PSES, buts 1 et 2.

1. Importance de l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation

Selon la Politique et stratégie du PME sur l'égalité entre les sexes 2016-2020, l'égalité entre les sexes s'entend du fait « pour les hommes, les femmes, les filles et les garçons de bénéficier de droits, de responsabilités et de possibilités égaux et d'une capacité égale de façonner leur propre vie et de contribuer à la société... »¹². L'égalité entre les sexes est bonne pour les femmes et les hommes, les filles et les garçons et devrait être une préoccupation universelle. Il est nécessaire, pour la promouvoir dans l'éducation et par l'éducation, de modifier la manière de concevoir les politiques et les plans aux niveaux institutionnel et systémique afin de s'assurer que nul n'est laissé pour compte. Ces processus nécessitent de prêter attention aux structures, aux normes et aux relations qui sont à l'origine des inégalités dans le système qui peuvent se manifester différemment pour les filles, les garçons, les femmes et les hommes. L'égalité entre les sexes exige une participation au processus de renforcement et de maintien des égalités entre les filles et les garçons, et entre les femmes et les hommes, pendant la scolarisation et au-delà.

L'égalité entre les sexes fait aussi référence aux *effets* de l'égalité des droits et des pouvoirs entre les femmes et les hommes, conformément au programme de promotion du respect des droits de l'homme qui nécessite des engagements politiques pour transformer la société. L'égalité entre les sexes signifie que les intérêts, les besoins et les priorités des femmes et des hommes sont pris en considération de sorte qu'elle profite à tous — aux femmes comme aux hommes, aux filles comme aux garçons.

La notion d'égalité entre les sexes englobe le concept plus étroit d'équité entre les sexes, ce qui signifie que les devoirs et les droits sont équitablement distribués entre les femmes et les hommes¹³, et que les modalités institutionnelles ainsi que les processus consultatifs sont en place pour y veiller. Parvenir à l'équité peut nécessiter la prise de certaines mesures spécifiques temporaires afin de compenser les obstacles auxquels les filles font face et qui se sont accumulés au fil du temps¹⁴. La promotion de l'éducation des filles est un des moyens d'appuyer l'égalité entre les sexes. Bien que, à l'échelle mondiale, le nombre de filles et de garçons scolarisés soit identique, les filles ont un accès plus limité à l'éducation et à l'apprentissage et ont de moins bons résultats dans de nombreux pays. Les programmes et les politiques publiques doivent donc continuer à lutter contre les inégalités dont les filles sont victimes, en particulier dans la plupart des PDP¹⁵.

Il faudra toutefois, pour produire des transformations durables, relier les activités portant de manière spécifique sur l'éducation des filles à des réformes systémiques axées principalement sur la question d'égalité entre les sexes et les droits correspondants. Les efforts portant sur l'éducation des filles doivent également viser à changer les structures, les relations et les normes qui sont différentes selon le sexe, afin de pouvoir remédier aux causes fondamentales des inégalités dont souffrent les filles et dont

¹² PME, 2016b, 5.

¹³ Ibid.

¹⁴ PME-UNGEI. « Guide pour l'élaboration de plans sectoriels de l'éducation favorisant l'égalité des sexes ». (Washington, DC : PME, 2017).

¹⁵ Voir le Rapport sur les résultats du PME 2018 (Washington, DC : PME, 2018b).

les effets viennent s'ajouter à ceux d'autres inégalités¹⁶. « Mettre l'accent sur le *genre* plutôt que sur les *filles*, permettra d'élargir le débat relatif à la manière dont les inégalités entre les sexes limitent la capacité des filles et des garçons à développer pleinement leur potentiel »¹⁷. L'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation signifie que le système éducatif offre aux garçons et aux filles le même accès, le même enseignement et les mêmes possibilités, aussi bien sur le fond que sur la forme, de sorte que les élèves peuvent, à l'issue de leurs études, contribuer à une société plus équitable.

L'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation est un élément central du programme de promotion du respect des droits de l'Homme. Elle est une voie d'accès à la justice sociale et est essentielle à la réalisation des transformations que doit produire le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La recommandation 36 de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) rappelle que « L'éducation est un facteur de changement et d'autonomisation d'une importance cruciale pour la défense des valeurs que représentent les droits de l'homme, et apparaît en cela comme la voie qui conduit à l'égalité des sexes et au renforcement du pouvoir d'action des femmes ». L'éducation des filles, et notamment la scolarisation des adolescentes, est un objectif important de plus en plus privilégié dans les cadres stratégiques internationaux¹⁸. On reconnaît les besoins intrinsèques et extrinsèques d'investir dans l'éducation des filles, et plus particulièrement des adolescentes, notamment dans les situations de crise ou de conflit. En 2018, le Sommet du G7 et le Sommet du Commonwealth, organisés cette année respectivement au Canada et au Royaume-Uni, ont donné lieu à des engagements ambitieux visant à mettre fin aux obstacles que les adolescentes et les filles particulièrement marginalisées doivent surmonter pour terminer un cycle d'enseignement complet, gratuit, et de qualité dans de bonnes conditions de sécurité. Les politiques mondiales et les financements de certains grands bailleurs de fonds prennent de plus en plus en compte l'importance que revêt l'éducation des filles pour promouvoir le développement social, économique et politique, et renforcer l'engagement à l'égard de l'égalité entre les sexes dans l'éducation. Cependant, il arrive parfois que les programmes manquent de coordination ou qu'ils ne s'attaquent pas d'une manière suffisamment conséquente aux sources de préjudices et de discrimination, ce qui les empêche de produire un impact plus durable. Le PME reconnaît également la nécessité d'une approche porteuse de changements allant au-delà de la promotion de l'éducation des filles pour traiter également des différentes dimensions de la discrimination. Une telle approche implique de garantir aux filles le droit d'exprimer leurs vues sur les problèmes auxquels elles sont confrontées, et d'être écoutées sans risque de répercussions. Une telle approche nécessite également de soutenir et de renforcer leurs capacités à participer à la formulation de solutions dans un environnement sûr et protecteur.

¹⁶Unterhalter, Elaine *et al.*, « *Interventions to Enhance Girls' Education and Gender Equality: A Rigorous Review of Literature* » (Londres : DFID, 2014).

¹⁷ Murphy-Graham, Erin et Cynthia Lloyd, « Empowering Adolescent Girls in Developing Countries: The Potential Role of Education », *Sage Journals*, 7 novembre 2015.

¹⁸ Voir par exemple « *Simplified Reporting Procedure* », CEDAW, HCR, 2018, <https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/CEDAW/Pages/ReportingProcedures.aspx> ; G7, « G7 Development Ministers' Meeting Focus on Empowering Women and Girls », communiqué, 2 juin 2018, <https://g7.gc.ca/en/g7-development-ministers-meeting-focus-empowering-women-girls> ; et Union africaine, 2013, « *Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons* ».

Deux documents clés du PME soulignent que pour assurer des transformations durables, il faut mettre davantage l'accent sur la promotion de l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation. En effet :

- Parvenir à l'égalité entre les sexes est un principe clé du plan stratégique du Partenariat, PME 2020.
- La Politique et stratégie sur l'égalité entre les sexes 2016-2020 du PME est pleinement alignée sur le PME 2020 et souligne que « la prise en compte de la parité hommes-femmes doit devenir une priorité fondamentale dans toutes les activités du Partenariat mondial pour l'éducation, étant donné l'importance mutuelle de l'égalité entre les sexes et de l'éducation »¹⁹.

Ainsi, les objectifs précis du PME dans ce domaine se déclinent comme suit :

- promouvoir l'égalité entre les sexes aux niveaux de l'accès, de la participation et de l'apprentissage ;
- promouvoir l'égalité entre les sexes dans les systèmes d'éducation ;
- renforcer la prise en compte de l'égalité entre les sexes dans les processus de planification et d'élaboration des politiques du secteur de l'éducation ;
- garantir une application solide de l'engagement pris d'assurer l'égalité des sexes au sein du partenariat.

Le mécanisme KIX contribuera aux autres investissements du PME afin de soutenir la matérialisation de ces objectifs.

Les activités du KIX axées sur la dimension de genre reconnaissent que bien que les avantages — le « pourquoi » — de l'investissement dans l'égalité entre les sexes aient été clairement démontrés par de nombreuses études²⁰, il est moins évident de déterminer ce que les pays doivent faire pour concrétiser cette transformation et comment ils doivent procéder. Il reste difficile de faire en sorte que les interventions portant spécifiquement sur l'éducation des filles et celles qui visent les formes d'inégalités dont les garçons sont victimes dans le domaine de l'éducation soient liées à des réformes globales de portée systémique.

Conformément aux objectifs de la Politique du PME, la composante KIX du PME ayant trait à l'égalité entre les sexes vise donc à fournir aux PDP les biens mondiaux ou régionaux les plus stratégiques dont ils ont besoin pour concrétiser un changement porteur de transformations et leur permettre de bénéficier des avantages qu'offre l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation aux garçons et aux filles, ainsi qu'à leurs familles. Ces biens mondiaux permettront de mieux comprendre pourquoi des inégalités qui ont pour effet de se renforcer mutuellement persistent dans l'éducation et au-delà, ce que l'expérience peut nous apprendre sur la façon de faire durablement évoluer la situation, et comment les communautés de praticiens peuvent approfondir leurs connaissances et leurs compétences.

¹⁹ Se référer à la section 3 ci-dessous pour de plus amples informations.

²⁰ Par exemple, Wodon, Quentin T. *et al.*, « *Missed Opportunities: The High Cost of Not Educating Girls* », The Cost of Not Educating Girls Notes Series (Washington, DC : Banque mondiale, 2018).

Dans ce document, les biens mondiaux s'entendent des « institutions, mécanismes et résultats qui procurent des avantages quasi universels, ne s'arrêtent pas aux frontières et se perpétuent au cours des générations »²¹ : ce sont des outils, des produits et des approches — y compris des données, des outils d'évaluation, des normes et des résultats de travaux de recherche — issus d'interventions particulières et qui peuvent être adaptés directement pour créer un outil ou une approche applicable à d'autres contextes²².

Le présent document de travail vise donc à répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les principaux obstacles à l'égalité entre les sexes dans et par l'éducation ? (section 2)
- Quels sont les investissements *déjà* consentis par le PME pour lever ces obstacles ? (section 3)
- Quels sont les *autres* biens mondiaux ou régionaux disponibles pour relever ces défis et aider les PDP à effectuer les changements requis à la politique de l'éducation, à la planification et aux programmes pour résoudre les problèmes systémiques du secteur de l'éducation et obtenir les résultats en matière d'égalité entre les sexes essentiels pour la réalisation de l'ODD 4 ? (section 4)
- Quelles sont les *carences* (les défis qui subsistent) des biens mondiaux qui doivent être corrigées pour catalyser, appuyer et accélérer les changements et créer des systèmes éducatifs tenant mieux compte de l'égalité entre les sexes ? (section 5)
- Quels sont les investissements stratégiques que le PME pourrait consacrer aux biens mondiaux de manière à aider les PDP à procéder à ces transformations ? (section 6)

Les recommandations faites dans ce document répondent aux critères suivants : elles offrent la possibilité d'optimiser l'impact et de mener une action à plus grande échelle, elles peuvent être mises en pratique, elles sont d'un coût abordable, sont inscrites dans la durée et cadrent avec les capacités, le mandat et l'avantage comparatif du PME.

Comprendre l'intérêt à investir dans l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation devrait permettre aux PDP d'avoir les connaissances, les capacités et les outils nécessaires pour prendre les mesures qui les aideront à relever les défis posés par les inégalités entre les sexes dans leurs systèmes d'éducation et de déterminer comment procéder pour améliorer l'égalité entre les sexes au profit de tous, filles, garçons, femmes et hommes, dans le système d'éducation et au-delà.

2. Élaboration du document et processus de consultation

Le PME a retenu les services d'un auteur principal pour : examiner les documents du PME et les travaux d'analyse d'autres sources consacrés à la promotion de l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par

²¹ UNESCO/Rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2018.

²² Commission de l'éducation, 2016.

l'éducation ; réaliser une étude documentaire, consulter les PDP et les experts ; et préparer le présent document. Cet auteur a collaboré avec le spécialiste en éducation principal, chargé de l'égalité entre les sexes, et d'autres membres du Secrétariat du PME, pour préparer un document initial de discussion en octobre 2018.

Le premier projet du document répertoriait les principaux défis, les biens mondiaux existants sur ce thème et les lacunes mises en lumière par l'étude documentaire, et suggérait des domaines dans lesquels le PME pourrait investir, par le biais du mécanisme KIX, pour accélérer les résultats dans ce domaine. Ce projet a été examiné par le Secrétariat du PME et un examinateur externe. En novembre et décembre, une version révisée a été transmise aux représentants des PDP et à des experts internationaux représentant le monde universitaire, la société civile, les donateurs et les institutions multilatérales. Des consultations en présentiel ont été organisées au cours d'un atelier régional sur la planification sectorielle de l'éducation intégrant la dimension de genre (GRESG) à Nairobi (Kenya). Le Secrétariat a reçu des retours d'informations en présentiel de 5 PDP et des commentaires écrits de 7 PDP et de 14 experts internationaux. Les résultats de ces consultations ont été analysés en profondeur, et les observations qui en ont découlé ont été intégrées dans la présente version du document. Un webinaire a été organisé en mars 2019 pour toutes les personnes associées à la consultation pour mettre les partenaires au fait du processus de conception du KIX et fournir un aperçu du contenu de la version définitive du document, en portant une attention particulière aux domaines d'investissement proposés en faveur des biens mondiaux. Les composantes générales de la conception du mécanisme KIX ont été approuvées par le Conseil par voie de vote affirmatif en avril 2019, et un appel mondial de propositions est prévu pour septembre 2019.

3. Défis à relever pour parvenir à l'égalité entre les sexes dans et par l'éducation

Les inégalités entre les sexes demeurent importantes malgré l'augmentation des taux d'inscription et d'achèvement du primaire chez les filles dans les pays en développement partenaires du PME, comme l'indique le Rapport sur les résultats du PME 2018. Les principales difficultés pour parvenir à l'égalité entre les sexes dans et par l'éducation sont examinées ci-dessous par le prisme des objectifs de la Politique et stratégie du PME sur l'égalité entre les sexes.

Obstacles rencontrés par les filles et les garçons aux niveaux de l'accès, de la participation et de l'apprentissage²³

Nécessité d'une démarche holistique

À l'échelle mondiale, pratiquement autant de garçons (131,3 millions) que de filles (131,7 millions) en âge de fréquenter le primaire et le secondaire ne sont pas scolarisés²⁴. Le nombre de garçons non

²³ En lien avec la PSES, but 1 : promouvoir l'égalité entre les sexes en matière d'accès, de participation à l'éducation et d'acquis scolaires pour toutes les filles et tous les garçons.

²⁴ ISU, 2018.

scolarisés est plus élevé que celui des filles dans le primaire et dans le premier cycle du secondaire, mais la situation s'inverse dans le deuxième cycle du secondaire, même si cette tendance diffère selon les pays. Certains des pays affichant les plus fortes proportions de filles et de garçons non scolarisés sont des pays en développement partenaires du PME.

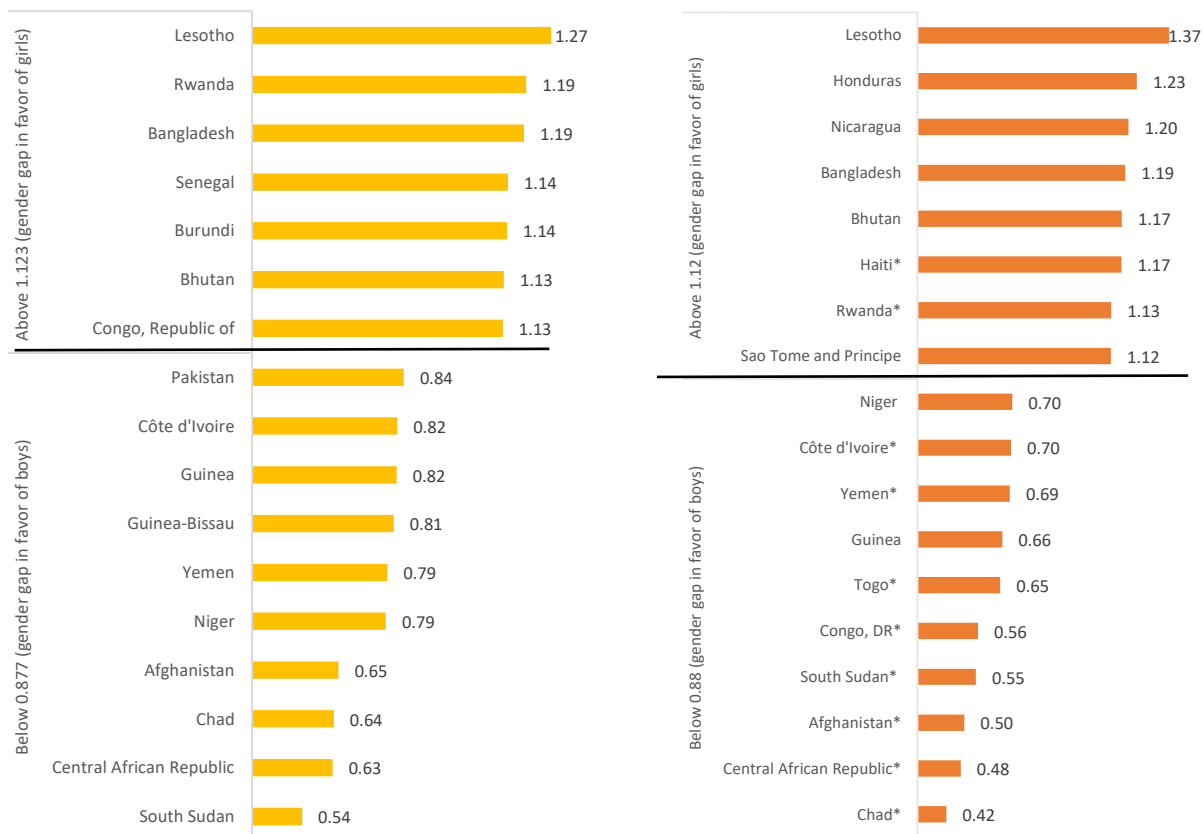
Selon le Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO, la parité des sexes (même taux de scolarisation pour les filles et les garçons) n'est atteinte que dans 66 % des pays du monde entier dans le primaire. Elle n'est réalisée que par 45 % des pays dans le premier cycle du secondaire, et que par 25 % des pays dans le deuxième cycle du secondaire²⁵. Nombre de ces pays sont des pays en développement partenaires du PME dans lesquels les filles en âge de fréquenter le primaire sont 1,3 fois plus susceptibles de ne pas être scolarisées que les garçons²⁶. La figure 1 illustre les PDP affichant les plus fortes inégalités entre les sexes dans les taux d'achèvement du primaire et du secondaire.

La PSES fait observer que le décrochage scolaire des filles est particulièrement important dans les zones rurales ou les bidonvilles urbains qui ne bénéficient pas du système scolaire formel ou dont les écoles sont inadéquates. Le document indique également que la proportion de filles quittant l'école atteint son maximum lors du passage du primaire au secondaire. Les carences des équipements scolaires, en particulier des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, contribuent probablement au problème. En effet, les filles ne reçoivent guère d'aide pour gérer leur hygiène menstruelle, ce qui constitue un problème qui vient encore s'ajouter aux difficultés financières posées à leurs familles par leur scolarité et les empêche d'aller à l'école. Dans de nombreux pays, les filles doivent, en partie pour des motifs financiers, quitter l'école lorsqu'elles atteignent la puberté pour mener une vie privilégiant le mariage, la maternité, la génération de revenus et la collecte de ressources comme l'eau ou le bois de chauffage. Les garçons des familles pauvres peuvent également ne pas être scolarisés, car l'argent qu'ils gagnent est essentiel à la survie familiale. Lorsque la scolarité n'est pas gratuite, les familles les plus pauvres dans de nombreuses cultures choisissent souvent d'envoyer les garçons plutôt que les filles à l'école. Il est essentiel de sensibiliser les parents aux normes sociales et culturelles et de les encourager à appuyer l'égalité entre les sexes pour mettre fin aux pratiques discriminatoires, aux normes de la société patriarcale, et aux pratiques traditionnelles préjudiciables.

Figure 1. Pays du PME dans lesquels les inégalités de genre sont les plus fortes pour les taux d'achèvement du primaire (à gauche) et du premier cycle du secondaire (à droite), 2015

²⁵ UNESCO, 2018. « *Global Education Monitoring Report Gender Review: Meeting our Commitments to Gender Equality in Education* », Paris : UNESCO.

²⁶ PME, 2018b.



Source : PME, *Rapport sur les résultats 2018* (Washington, DC : PME, 2018).

* Pays fragiles et/ou touchés par un conflit

Le décrochage et le faible niveau des acquis scolaires ne tiennent pas uniquement aux choix difficiles que doivent faire les familles pauvres. Ils sont aussi liés à des facteurs intrinsèques à l'école et au système éducatif dans son ensemble. Les blessures causées aux filles et aux garçons par la violence sexiste en milieu scolaire peuvent être physiques et psychologiques, et conduire à l'abandon de l'école. D'autres aspects de l'environnement scolaire peuvent aussi entretenir des inégalités entre les sexes. On peut citer le manque de programmes d'enseignement et de pédagogies prenant en compte la problématique hommes-femmes, les stéréotypes dans le matériel d'apprentissage, l'insuffisance des efforts consacrés à l'instauration de cultures scolaires reposant sur l'égalité, et le manque d'intérêt pour les opportunités et les succès que l'éducation peut procurer aux filles et garçons au-delà de l'école. L'absence d'éducation portant sur les droits et la santé de la procréation et de services en ce domaine, ainsi que les politiques entravant le retour à l'école des filles enceintes, sont autant de barrières à l'achèvement de l'éducation des filles et à l'obtention de bons résultats scolaires.

La tendance observée chez les garçons dans beaucoup de pays d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Asie du Sud-est à abandonner leur éducation ainsi que les variations affichées par les disparités entre les garçons et les filles dans chaque pays²⁷ nous rappellent que les analyses et la planification sectorielles ne

²⁷ UNESCO, 2018.

doivent pas s'intéresser uniquement à l'éducation des filles, mais aussi prendre en compte d'une manière plus globale la dynamique de genre dans leurs contextes particuliers.

Enjeux au sein des systèmes éducatifs²⁸

Nécessité de relier les interventions particulières concernant l'éducation des filles à la planification du secteur éducatif et aux réformes à l'échelle du système visant à promouvoir l'égalité entre les sexes

La constitution de systèmes éducatifs prenant en compte la dimension de genre exige une mobilisation plus intense des ressources financières consacrées à l'éducation et de la volonté politique qui favorisera l'orientation des capacités en matière d'égalité et la réalisation de changements durables dans ce domaine.

Dans le système d'éducation, les programmes scolaires, les comportements et pratiques des enseignants et des administrateurs, les relations entre les élèves et les enseignants et les carences des infrastructures sont autant d'éléments à même de contribuer au renforcement involontaire par les écoles des inégalités entre les sexes ou d'empêcher les administrations scolaires de procéder à un examen critique des sources de préjudices et de discrimination. Au Nigéria, par exemple, une étude approfondie des opinions concernant l'égalité entre les sexes et l'éducation des filles a permis d'analyser les attitudes des formateurs des éducateurs, des enseignants, des filles et des garçons dans des écoles de cinq États de zones géopolitiques du nord et du sud du pays. Les personnes interrogées ont estimé de manière générale qu'il n'était pas approprié de rechercher l'égalité des sexes dans les sphères politiques, sociales et économiques, et que les écoles n'avaient pas à s'attaquer au harcèlement sexuel ni à la violence sexiste. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les filles, surtout celles qui appartiennent au quintile de revenus le plus faible, obtiennent de moins bons résultats que les garçons aux examens scolaires, qu'une plus forte proportion de filles que de garçons abandonnent leurs études et que seulement un petit nombre de filles fassent des études secondaires ou supérieures, ce qui réduit leurs possibilités de trouver un emploi dans le secteur formel²⁹. Les études consacrées au Kenya montrent comment une culture accordant une grande valeur aux examens et qui dénonce publiquement les écoles affichant de mauvais résultats encourage la violence sexiste, notamment en infligeant de graves punitions corporelles aux enfants, souvent des filles, qui n'obtiennent pas de bons résultats aux examens³⁰.

On juge parfois que la promotion de l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation devrait se limiter à l'éducation des filles, sans porter suffisamment d'attention à la nécessité de *relier les interventions particulières concernant l'éducation des filles aux réformes à l'échelle du système*. Certes, régler le problème des exclusions et de la discrimination dont souffrent de nombreuses filles permet de promouvoir l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation, mais cela ne conduit pas automatiquement à une plus grande égalité, ni au rejet de diverses formes de préjudices et de discrimination.

²⁸ En lien avec la PSES, but 3 — promouvoir l'égalité entre les sexes dans les systèmes d'éducation — et but 4 — renforcer l'égalité entre les sexes dans les cadres juridiques, la politique et les processus de planification du secteur éducatif.

²⁹ Unterhalter, Elaine *et al.*, « *Teacher Education, Teacher Practice, Approaches to Gender and Girls' Schooling Outcomes: A Study in Five Nigerian States* » (Abuja: British Council, 2017).

³⁰ Vanner, Catherine, « 'This Is a Competition': The Relationship Between Examination Pressure and Gender Violence in Primary Schools in Kenya », *International Journal of Educational Development* 62 (2018): 35-46.

Le fait de ne se concentrer que sur une partie du système, à savoir l'éducation des filles, au lieu de traiter les inégalités du système dans son ensemble peut avoir des effets pervers. Par exemple, assurer la gratuité de l'école primaire pour les filles et les garçons sans toutefois disposer d'enseignants qualifiés et de suffisamment de ressources d'apprentissage ou sans avoir mis en place des structures de développement professionnel peut gravement compromettre la qualité de l'enseignement et, involontairement, accentuer les inégalités entre les sexes. De même, l'instauration de clubs de filles pour encourager ces dernières à s'exprimer sur le harcèlement sexuel et la violence qu'elles subissent à l'intérieur ou aux abords de l'école peut avoir des inconvénients inattendus en l'absence de mesures complémentaires. En effet, lorsque ce type d'intervention n'est pas associé à l'organisation de formations conçues pour apprendre aux enseignants, aux dirigeants d'établissements scolaires et aux garçons à traiter les filles avec respect, à la mise en place de systèmes de signalement et de sauvegarde, et à l'instauration d'une culture de l'égalité entre les sexes à l'école (qui permet, entre autres, de traiter dignement les filles enceintes et de leur permettre de reprendre leur scolarité après l'accouchement), les filles ne peuvent que parler dans le vide. Elles courent de surcroît un nouveau risque, car leurs propos les exposent à de lourdes punitions, à l'opprobre et la honte.

Nous ne savons pas encore si certaines interventions concernant l'éducation des filles peuvent engendrer des changements au niveau du système et, le cas échéant, quelles sont ces interventions et de quelle manière elles doivent être poursuivies. De plus, nous n'avons pas d'informations adéquates sur les méthodes efficaces dans différents contextes, ni sur la façon dont les approches spécifiquement axées sur l'éducation des filles aux niveaux primaire et secondaire peuvent le mieux accroître les compétences financières, les compétences conditionnant l'aptitude au travail et l'autonomisation économique des femmes. Cette situation complique l'élaboration d'interventions globales de promotion de l'égalité des sexes axées sur les besoins de chaque garçon ou de chaque fille dans des contextes précis.

Par ailleurs, les interventions axées sur différents aspects de l'éducation des filles sont souvent évaluées sur la base de leurs mérites propres, et prennent rarement en compte certains des enjeux plus importants de la mise en place des systèmes éducatifs. Garantir des financements adéquats, mettre en place les modalités institutionnelles requises, rallier des soutiens politiques en faveur de l'égalité entre les sexes par le biais d'une approche coordonnée au sein du ministère, veiller à satisfaire aux besoins des enseignants et des administrateurs en matière de capacités, établir au sein des écoles des mesures de sauvegarde étayées par des lois, et promouvoir la sensibilisation des parents et des collectivités à la dimension de genre sont autant d'actions importantes permettant de transformer durablement et à de multiples niveaux le système éducatif. Pour promouvoir l'égalité des sexes aux niveaux de l'accès, de la participation et de l'apprentissage de toutes les filles et de tous les garçons, nous avons besoin de consacrer des investissements importants à l'établissement des systèmes, au renforcement des capacités, à la coordination transsectorielle et aux interventions holistiques.

Nécessité de procéder à des changements à de multiples niveaux du système d'éducation, y compris en matière de gouvernance et de renforcement des capacités

Pour promouvoir l'égalité entre les sexes, il faut mettre en place des institutions et orienter les efforts pour veiller à ce que toute personne étudiant ou travaillant dans le système éducatif soit traitée avec

dignité et puisse faire valoir ses droits et saisir ses opportunités. Les systèmes éducatifs sont de longues chaînes relationnelles qui intègrent des structures et des interactions aux niveaux mondial, national et local ; certaines de ces chaînes sont définies par les institutions tandis que d'autres découlent de libres associations de personnes ou de communautés de praticiens. Le professionnalisme, la rentabilité et la valeur de la scolarisation sont autant d'idées centrales sur lesquelles s'appuient la plupart des décisions en matière de système éducatif et qui doivent être prises en compte dans les travaux axés sur l'égalité des sexes à *de multiples niveaux du système d'éducation*.

Les systèmes éducatifs, formels ou informels, et tous leurs aspects interdépendants sont la résultante de ceux qui y travaillent. Ces administrateurs, enseignants, chercheurs et assistants ont souvent fait l'expérience, sans les remettre en question, de nombreuses inégalités entre les sexes profondément enracinées dans leurs sociétés. Si elles ne sont pas consciemment remises en cause, ces idées peuvent être transmises inconsciemment dans les systèmes éducatifs dans lesquels ces personnes travaillent, et nuire de plus en plus à l'égalité.

Nécessité de veiller à ce que les différents ministères dont les travaux appuient directement et indirectement la promotion de l'égalité entre les sexes dans l'éducation travaillent de concert

Pour parvenir à l'égalité entre les sexes à travers le système éducatif dans son ensemble, il est aussi important de promouvoir les capacités de leadership de tous les acteurs associés à un système d'éducation et de veiller à ce que les différents ministères dont les travaux appuient directement et indirectement la promotion de l'égalité entre les sexes dans l'éducation travaillent de concert. Au plan institutionnel, la conception, le financement, la gestion et le fonctionnement de ces structures les incite à travailler en vase clos et décourage toute coordination avec d'autres ministères. La maîtrise des moyens de mettre en place des mécanismes de collaboration interministérielle nous fait défaut. Ces intervenants clés doivent être amenés à remettre en cause les inégalités et les stéréotypes qui se renforcent mutuellement dans leur interprétation des politiques, pour appeler à une répartition équitable des ressources, accepter et apprécier l'existence de diverses relations sociales et culturelles, et trouver comment favoriser des processus participatifs qui soutiennent le respect des droits politiques, sociaux et économiques des femmes et instaurent des rapports d'égalité entre les sexes. Nous avons besoin de renforcer les capacités institutionnelles et personnelles pour promouvoir ces modalités de collaboration entre les parties prenantes.

Les politiques publiques peuvent être insuffisantes, souffrir du manque de coordination entre les ministères ou d'une application ne permettant pas de traiter des défis plus larges posés par l'abandon de leurs études par les filles par suite d'un mariage précoce, le manque d'équité des rapports entre les filles et les garçons, des grossesses précoces, la violence sexiste en milieu scolaire ou d'autres formes de violence faites aux femmes. Les images stéréotypées des filles et des femmes définissent les normes, de sorte que le harcèlement sexuel et l'exclusion deviennent des pratiques quotidiennes qui ont des répercussions aussi bien sur les filles que sur les garçons. Ces derniers peuvent faire face à des normes de masculinité qui les incitent à quitter l'école, à adopter des pratiques pouvant leur nuire ou nuire à autrui, ou à participer à différentes formes de harcèlement.

Enjeux au sein des structures politiques, sociales et économiques³¹

Nécessité de remédier aux structures politiques et économiques favorisant l'inégalité

Les inégalités entre les sexes relatives à l'accès, à la progression entre les niveaux de scolarité et au niveau d'instruction associent leurs effets à ceux d'autres types d'inégalités qui entravent l'épanouissement des filles et des garçons. Par exemple, la proportion de filles non scolarisées ou n'achevant pas leurs études est plus élevée pour les familles pauvres, qui vivent souvent dans des zones non dotées d'équipements appropriés (taudis ou zones rurales pauvres) et qui sont issues de communautés qui, de longue date, font l'objet de discrimination. Bien que les raisons expliquant cette situation diffèrent selon le contexte, les familles les plus pauvres n'ont souvent pas les moyens de financer les dépenses du ménage et tirent une partie essentielle de leurs revenus des travaux ménagers, agricoles ou de colportage de leurs filles qui ne peuvent pas, de ce fait, aller à l'école. Pour de nombreuses familles pauvres, le travail des garçons revêt aussi une importance cruciale. Ces derniers sont principalement responsables du bétail dans les communautés pastorales rurales et sont souvent employés dans l'économie informelle dans les zones urbaines.

Le tableau 1 met en lumière la conjugaison des problèmes de genre et de pauvreté et des difficultés à achever la formation au primaire et dans les premier et second cycles du secondaire. En Afrique subsaharienne, en particulier, la parité entre garçons et filles et les taux d'achèvement de la scolarité diminuent du niveau primaire au premier et au second cycles du secondaire, et le taux d'achèvement du deuxième cycle du secondaire n'est que de 5 % pour les filles les plus pauvres.

Tableau 1. Indice de parité entre les sexes pour le taux d'achèvement, et taux d'achèvement pour les garçons et les filles les plus pauvres, par niveau, région et groupe de revenu national, 2010-2015

³¹ En lien avec la PSES, but 4 : mise en œuvre déterminée de l'engagement de réalisation de l'égalité entre les sexes dans l'ensemble du Partenariat mondial.

	Primary			Lower secondary			Upper secondary		
	Gender parity index, completion rate	Completion rate, poorest males	Completion rate, poorest females	Gender parity index, completion rate	Completion rate, poorest males	Completion rate, poorest females	Gender parity index, completion rate	Completion rate, poorest males	Completion rate, poorest females
World	1.01	72	71	1.01	54	54	0.99	32	33
Caucasus and Central Asia
Eastern and South-eastern Asia	1.02	88	92	1.14	65	72	1.05	45	48
Europe and Northern America	...	99	98	1.00	95	96	1.05	77	81
Latin America and the Caribbean	1.04	80	86	1.07	56	63	1.13	31	34
Northern Africa and Western Asia	0.97	69	63	1.03	44	42	1.02	18	16
Pacific	1.01	97	96	1.09	80	69
Southern Asia	0.99	75	71	0.94	60	53	0.90	23	16
Sub-Saharan Africa	0.99	34	31	0.86	17	13	0.78	8	5
Low income	0.97	31	28	0.79	12	8	0.66	3	2
Lower middle income	1.00	70	68	0.97	53	47	0.93	21	15
Upper middle income	1.02	89	93	1.11	69	78	1.07	49	52
High income	1.01	89	92	1.07	73	79

Source: GEM Report team calculations for completion rates based on household survey data.

Source : UNESCO, « *Global Education Monitoring Report Gender Review: Meeting Our Commitments to Gender Equality in Education* » (Paris : UNESCO, 2018).

Outre la pauvreté, les handicaps contribuent également aux inégalités. Les filles et les garçons ayant un handicap ne sont fréquemment pas scolarisés parce que les écoles ne peuvent pas répondre à leurs besoins, ou parce que leurs familles ont un sentiment de honte et que leur présence dans les espaces publics est mal jugée par la société. Les filles vivant dans des régions en proie à des conflits sont particulièrement susceptibles de ne recevoir, au mieux, qu'une éducation limitée. En effet, les ménages gardent plus souvent leurs filles que leurs garçons au foyer lorsque la situation sécuritaire devient préoccupante. Le manque de services d'éducation dans les zones touchées par un conflit affecte aussi bien les garçons que les filles. Cependant lorsque la situation se dégrade et que le conflit exacerbe les inégalités structurelles existant dans la société, ce sont les personnes qui ont le moins de biens, le moins d'opportunités de générer des revenus, celles qui bénéficient le moins d'une protection juridique et celles qui n'ont qu'un accès limité à des réseaux sociaux influents qui ont le moins de possibilités de bénéficier des ressources éducatives. Ces personnes sont souvent les femmes et les filles les plus pauvres.

Pour améliorer l'égalité entre les sexes, il est nécessaire d'élaborer des mécanismes de redevabilité institutionnelle qui permettent de mieux dépister ces inégalités à tous les niveaux du système éducatif et de modifier les pratiques. Les effets qui s'exercent sur un système éducatif ont de multiples origines. La diversité des relations, des pratiques et des idées accroît considérablement la complexité des efforts en ce domaine, car elles couvrent des organisations étatiques et non étatiques et des administrations publiques qui s'occupent non seulement de l'éducation, mais également de la santé, de la jeunesse, du logement, de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et des routes, pour ne citer que ces domaines. L'apport de modifications dans ces derniers exige un examen approfondi des structures politiques et économiques et des relations qu'elles entretiennent.

Travailler avec les normes sociales et culturelles à l'intérieur et à l'extérieur du système scolaire

L'inégalité entre les sexes, en tant que norme sociale et culturelle, est un problème profondément ancré dans toutes les sociétés, et il est vraisemblable que les systèmes éducatifs soient à l'image des divisions politico-économiques et socio-culturelles établies de longue date qui donnent lieu à une répartition inégale entre les sexes de ressources telles que la terre, les richesses, l'emploi, le revenu, et le pouvoir politique et culturel. Même si la loi garantit les mêmes chances d'éducation à tous, il est extrêmement difficile de faire valoir ces chances dans un contexte marqué par la persistance des inégalités, de l'injustice et de la discrimination. Il n'est déjà guère aisé de mettre en place un système éducatif efficace et équitable dans les pays dont les ressources budgétaires sont limitées et qui ne disposent que d'une base d'équipements exploitables réduite. Des efforts considérables doivent être déployés pour que le système puisse contribuer à transformer un contexte caractérisé par des clivages sociaux profondément enracinés, dans lequel les inégalités entre les sexes sont généralisées, revêtent de multiples aspects et sont difficiles à changer. Certes, les campagnes visant à scolariser les filles ont connu un certain succès. L'amélioration de l'accès à l'école ne s'est toutefois pas forcément accompagnée d'une amélioration de l'égalité entre les sexes au sein du système. Parvenir à l'égalité entre les sexes dans les écoles et les systèmes éducatifs suppose un investissement considérable en temps, en argent, en savoir et en compétences, autant de ressources qui sont parfois rares. Amener tous les membres de communautés ayant une longue expérience des inégalités et perpétuant des pratiques traditionnelles préjudiciables à l'exercice des droits des filles à participer à un processus d'évaluation des besoins et à soutenir l'apport de changements pour faire progresser les efforts de promotion de l'égalité entre les sexes dans l'éducation ne peut être qu'un travail de longue haleine.

La violence sexiste en milieu scolaire est une manifestation particulière de normes favorisant l'inégalité entre les sexes. Certains enseignants ou élèves qui ont subi dans leur enfance des châtiments sévères ou des violences sexuelles peuvent avoir cessé de croire qu'ils peuvent lutter contre la violence et la discrimination dans leurs écoles ou salles de classe. Le silence qui pèse sur ces questions difficiles oblige à faire preuve de patience. Il faut, pour faire évoluer les mentalités et les actions en faveur de l'égalité des sexes et des droits, comme le prônent les politiques publiques, apporter des soutiens et forger des partenariats particuliers à l'appui de tous les travaux du système éducatif, de l'élaboration des programmes à la formation et au soutien des enseignants, en passant par la planification et la budgétisation, la gestion, l'administration, l'évaluation et le suivi.

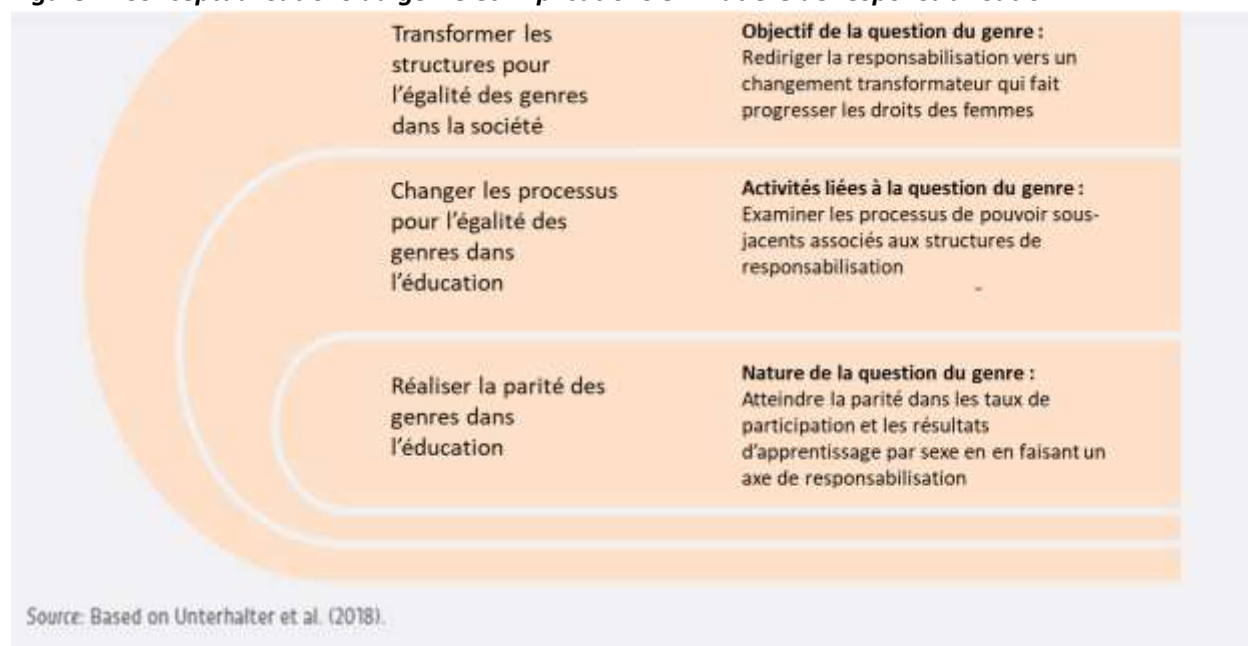
Inversement, la reconnaissance et la mobilisation des pratiques culturelles propres à promouvoir l'égalité entre les sexes sont des enjeux qui méritent un examen plus approfondi.

Prendre en compte les différentes interprétations de ce que l'inégalité entre les sexes recouvre et sa complexité, pour procéder aux transformations institutionnelles requises

Les difficultés que pose la mise en place de systèmes d'éducation durables dans des contextes d'inégalité sont encore aggravées par les conceptions différentes de la « *problématique hommes-femmes* » et de la complexité de cette question. L'inégalité entre les sexes se manifeste par la discrimination et l'indifférence à l'égard des filles, mais elle est aussi présente dans les rapports entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes. Même lorsqu'ils ont un caractère collaboratif, ces rapports sont souvent marqués par des inégalités de pouvoir et de ressources, associées à une violence qui se traduit par la discrimination et le déni des droits. Les inégalités entre les sexes rejoignent souvent

d'autres inégalités de classe, de race, de lieu géographique et d'appartenance ethnique. Elles caractérisent, par exemple, les idées et les pratiques injustes observées dans les sociétés marquées de longue date par le racisme et des divisions ethniques, dans lesquelles le pouvoir économique et politique est détenu par un groupe unique, qui empêche les autres d'avoir accès à une éducation, un logement ou un travail décent. Pour pouvoir remédier à ces inégalités qui se conjuguent, les processus de changement devront tenir compte de la complexité et de l'instabilité des contextes et des diverses allégeances. Le soutien des actions visant à assurer une réelle égalité doit s'inscrire dans la durée et porter sur de multiples aspects. La figure 2 illustre diverses façons de concevoir la dimension de genre et les conséquences que cela peut avoir en matière de redevabilité.

Figure 2. Conceptualisations du genre et implications en matière de responsabilisation



Source: Unterhalter *et al.*, 2018. Cité dans UNESCO, « Rapport mondial de suivi sur l'éducation, résumé sur l'égalité des genres 2018: Tenir nos engagements en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation » (Paris : UNESCO, 2018).

Comprendre la « prise en compte de la problématique hommes-femmes »

Au-delà de l'accent qu'il convient de mettre sur l'éducation des filles, il est nécessaire de parvenir à une compréhension commune de ce qu'est un système éducatif prenant en compte la problématique hommes-femmes, les implications de cette dernière à l'échelle du système et son rôle dans la détermination de qui peut avoir accès à l'éducation, qui peut passer d'un cycle au suivant, et des raisons des différences de résultats. Il faut, pour cela, considérer les dispositions prises pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation, les décisions concernant les programmes, les matériels d'apprentissage et la pédagogie au niveau de la formulation des politiques publiques et leur application concrète dans les écoles. La problématique hommes-femmes a aussi des incidences sur la planification, la budgétisation, la gestion, le suivi et l'évaluation, ainsi que sur l'obligation de rendre compte des résultats. Par exemple, étant donné les effets conjoints des inégalités liées au sexe, à la race, à l'origine ethnique et au lieu de résidence, il pourrait falloir faire de l'égalité entre les sexes l'élément central du plan sectoriel de l'éducation. Il faudrait, en d'autres termes, envisager cette question, non pas comme une initiative d'envergure limitée menée par une administration particulière, mais comme le fil directeur

de toutes les activités et, par conséquent, s'engager à réaffecter les ressources, mener un examen approfondi de la manière dont elles sont réparties afin d'aider les groupes les plus défavorisés et mettre en place des systèmes de contrôle pour remédier aux inégalités. Pour placer l'égalité entre les sexes au centre des opérations du système éducatif dans son ensemble et suivre les changements, il faudra investir le temps nécessaire, mobiliser d'importantes ressources financières et humaines, et procéder aux travaux de recherche et de réflexion requis aux fins d'évaluation.

Comme il a été mentionné précédemment, parvenir à l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation est une entreprise particulièrement complexe. Les nombreuses interconnexions qui entrent en jeu, la large gamme d'informations requises et les compétences de haut niveau nécessaires à l'établissement de liens institutionnels et à la collaboration entre différents secteurs exigent le déploiement d'efforts considérables. Le problème est souvent sous-estimé ; les travaux concernant la problématique hommes-femmes sont fréquemment confiés à de petites équipes dotées de peu de moyens ou menés dans le cadre d'un projet unique alors qu'ils devraient bénéficier d'un solide leadership, et être replacés dans un cadre institutionnel stratégique de haut niveau au sein du système d'éducation, compte dûment tenu des liens existants avec les autres secteurs et administrations publiques.

4. Action du PME en faveur de l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation

Le PME investit massivement dans la planification de l'éducation en fournissant à ses pays en développement partenaires des financements à concurrence de 500 000 dollars en vue de la préparation de plans sectoriels de l'éducation (PSE) fondés sur des données et des observations. Il accorde aussi aux pays des financements à l'appui de la mise en œuvre (ESPIG) des plans endossés, dont le montant peut atteindre 100 millions de dollars. Un bilan effectué à l'échelle de 42 pays en développement partenaires du PME (plans sectoriels de l'éducation et mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation) et de 10 pays (examens approfondis, analyses sectorielles de l'éducation et plans d'action) pour déterminer comment les pays partenaires du PME traitent les problèmes liés à l'égalité entre les sexes dans leurs plans d'éducation indique que 9 pays/États disposent d'une stratégie éducative spécifique pour la participation des filles dans l'éducation ou d'une stratégie axée sur la problématique hommes-femmes au niveau national, 8 autres pays/États ont prévu d'en élaborer une, tandis que 15 pays ne financent aucune stratégie particulière pour la participation des filles dans l'éducation³².

L'Examen 2018 du portefeuille du PME signale que 31 des 37 financements pour la mise en œuvre des plans sectoriels de l'éducation prévoient des activités liées à l'égalité entre les sexes, dont 18 dans des pays fragiles ou touchés par un conflit. Par ailleurs, l'égalité entre les sexes dans l'éducation est le principal élément thématique relevant du but Équité dans les ESPIG codés (jusqu'à 30 sur 41 au cours de

³² PME, « *Éducation des filles et égalité des sexes dans les plans sectoriels de l'éducation et les programmes financés par le PME* » (Washington, DC : PME, 2017a).

l'année précédente). Il s'agit notamment de démarches ciblées (18) et de démarches qui intègrent l'égalité des sexes dans l'ensemble du programme. Les stratégies financées concernent autant l'élimination des obstacles à l'accès que l'amélioration de l'offre de services, et notamment du cadre scolaire.

Les stratégies ciblées comprennent la fourniture de matériel d'apprentissage destiné aux filles, des investissements accrus dans le personnel enseignant et administratif féminin, des initiatives de communication stratégique visant la sensibilisation à l'éducation des filles, des dispositifs d'incitations et la fourniture d'installations scolaires prenant en compte la dimension de genre. Au Lesotho, où l'Indice de parité entre les sexes (IPS) favorise les filles, on met l'accent sur les garçons. En revanche, la Guinée fournit un exemple d'intégration de la dimension de genre dans la conception d'un programme de formation initiale soucieux des disparités entre les sexes soutenu par des financements du PME et qui s'inspire des enseignements tirés de la mise en œuvre d'un programme en faveur des filles financé par un autre donateur.

Certains pays utilisent le financement du PME pour poursuivre des stratégies institutionnelles, telles que l'élaboration d'une politique nationale de l'égalité entre les sexes ou des filles dans l'éducation, la nomination de chargés de liaison pour les questions d'égalité des sexes dans les ministères ou l'adoption d'une méthodologie prenant en compte la dimension de genre dans la collecte des données statistiques. Un examen thématique en cours de réalisation approfondira cette analyse, dressera un bilan de la prise en compte des préoccupations ayant trait à l'égalité entre les sexes dans les nouveaux PSE, et se penchera sur les changements et les tendances observables.

Parvenir à l'égalité entre les sexes est un principe clé du plan stratégique du PME 2020, et il s'agit donc d'un élément central des travaux du Partenariat. L'objectif stratégique 2 du PME est le « renforcement de l'équité, de l'égalité des sexes et de l'inclusion pour tous dans un cycle complet d'enseignement de qualité, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus marginalisés, notamment en raison de leur sexe, leur handicap, leur appartenance ethnique ou parce qu'ils se trouvent dans une situation de conflit ou de fragilité ». En 2015, le PME a élaboré son premier cadre de résultats pour 2016-2020. Ce dernier comporte deux indicateurs spécifiques pour l'égalité entre les sexes et un troisième, de portée nationale, qui concerne l'équité de manière plus générale.

Indicateur 5. Proportion des pays en développement partenaires du PME dont l'indice de parité entre les sexes du taux d'achèvement atteint les seuils établis pour : a) l'éducation primaire ; b) le premier cycle du secondaire. L'Indice de parité entre les sexes (IPS) correspond au rapport entre le taux d'achèvement de l'école primaire (ou du premier cycle du secondaire) des femmes et celui des hommes. Lorsque l'IPS est égal à 1, il y a parité entre les sexes ; lorsqu'il est inférieur à 1, la situation est inégale et favorise les garçons ; lorsqu'il est supérieur à 1, la situation est inégale et favorise les filles. Les seuils établis pour cet indicateur sont de 0,88 - 1,12.

Indicateur 8. Indice de parité entre les sexes des enfants non scolarisés dans : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire. Cet indicateur associe un IPS et des taux de déscolarisation. Le taux d'enfants non scolarisés correspond au nombre d'enfants en âge d'être inscrits dans le

primaire (ou dans le premier cycle du secondaire) qui ne fréquentent pas l'école, exprimé en pourcentage de la population de cet âge.

Indicateur 16.c Proportion des plans sectoriels de l'éducation/plans de transition de l'éducation comptant une stratégie visant à répondre aux besoins des groupes marginalisés satisfaisant aux normes de qualités (dont le genre, le handicap et d'autres dimensions pertinentes pour le contexte). Cet indicateur est défini comme le nombre de plans sectoriels de l'éducation et de plans de transition de l'éducation endossés et associés à une stratégie pour les populations marginalisées, qui satisfont à au moins quatre des cinq normes maxima possibles par rapport au nombre total de plans sectoriels de l'éducation et de plans de transition de l'éducation endossés de l'échantillon. Les cinq normes de qualité pour cet indicateur sont l'existence de données probantes, pertinentes, cohérentes, mesurables et réalisables.

L'égalité entre les sexes est détaillée dans le document « Politique sur l'égalité entre les sexes et stratégie, 2016–2020 », qui est aligné sur les objectifs du PME 2020, de l'ODD 4 et d'Éducation 2030. La politique marque un tournant majeur en passant d'une vision centrée sur la *parité hommes-femmes en chiffres* à une vision qui envisage la manière dont le système éducatif dans son ensemble pourrait faire progresser l'égalité entre les sexes dans l'apprentissage et les environnements d'apprentissage ; la formation et la pratique des enseignants ; l'élaboration de programmes et de matériel d'apprentissage ; la direction et l'administration, et la dynamique des interactions entre les hommes et les femmes. L'objectif consiste à parvenir à l'égalité entre les sexes, non seulement au sein de l'éducation elle-même, mais également grâce à elle. Ainsi, tous les garçons et les filles, les femmes et les hommes seront en mesure de réaliser tout leur potentiel, qu'ils soient nés de sexe féminin ou masculin. Les investissements majeurs effectués à ce jour dans le cadre de cette politique sont présentés ci-après.

En conformité avec le but n° 3 de la Stratégie — Analyse, planification et mise en œuvre sectorielles intégrant la notion de genre — le PME a, dans le cadre d'un partenariat stratégique avec l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) élaboré le « Guide pour la planification sectorielle de l'éducation intégrant la notion de genre » (GRESF) pour aider les pays en développement partenaires à renforcer leurs capacités de formulation de plans sectoriels de l'éducation prenant en compte la problématique hommes-femmes, sur la base d'une analyse approfondie des données par sexe. Quatre ateliers régionaux menés en collaboration avec l'UNGEI ont contribué à faire mieux prendre conscience de la planification sectorielle intégrant la notion de genre dans les pays en développement partenaires d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud. Ces ateliers ont bénéficié de l'assistance technique d'autres partenaires, y compris Plan International, les bureaux régionaux de l'UNICEF, l'UNESCO-IIEP (Paris et Pôle de Dakar), le FAWE et d'autres, ainsi que de l'aide financière du CIEFFA de l'Union Africaine.

Grâce aux Programmes d'activités mondiales et régionales, le PME a apporté son soutien aux efforts menés par l'UNICEF pour lutter contre la violence sexiste en milieu scolaire en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, au Togo et en Zambie dans le cadre de l'initiative *End Gender Violence in Schools*, qui a procédé à un examen général des principes et des pratiques en ce domaine³³. Le programme d'activités mondiales a en outre soutenu l'UNICEF et l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) dans le cadre de l'Initiative

³³ PME, « Examen rigoureux des données probantes des travaux de recherche mondiaux portant sur les politiques et pratiques ayant trait à la violence sexiste à l'école ». (Washington, DC : PME, 2016a).

mondiale en faveur des enfants non scolarisés qui fournit des données globales par sexe sur les enfants non scolarisés³⁴.

La Banque mondiale et le PME ont publié un rapport intitulé « Optimiser les résultats de l'éducation : investissements dans la santé scolaire », afin d'orienter la poursuite des travaux visant à renforcer l'intégration dans les plans sectoriels de l'éducation d'investissements stratégiques dans la santé afin d'améliorer les résultats dans l'éducation en faisant de l'école une plateforme efficace.

D'autres analyses récentes ont été menées en collaboration avec la Banque mondiale et financées par le programme d'activités mondiales et régionales du PME ; elles portaient, entre autres, sur l'évolution dans le monde des protections assurées aux femmes en cas de violence domestique et de harcèlement sexuel, car ces phénomènes peuvent être un obstacle majeur à la scolarisation des filles et à leur sécurité dans les établissements scolaires et sur le chemin de l'école. En outre, le PME a collaboré avec la Banque mondiale à la réalisation d'un certain nombre d'études portant sur les mariages d'enfants, notamment en Afrique occidentale et centrale³⁵. Ces travaux ont fourni des données probantes pour les activités de plaidoyer en amont de la réunion de haut niveau de 2017 consacrée à l'élimination des mariages précoces en Afrique occidentale et centrale ; ces derniers, qui atteignent 68 % en République centrafricaine³⁶, contribuent fortement à la déscolarisation des filles³⁷. Les études, qui mettent en lumière l'importance d'une collaboration sortant du cadre du seul ministère de l'Éducation et les nombreuses relations qui influencent les efforts menés dans le système d'éducation pour promouvoir l'égalité des sexes, fournissent des informations qui peuvent déboucher sur la formulation de recommandations portant sur les mesures à prendre et les investissements à réaliser.

Au niveau des pays, le PME œuvre en faveur de l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation en appliquant un processus d'examen de la qualité qui vise à garantir que les plans sectoriels de l'éducation et les propositions pour la mise en œuvre des programmes sectoriels de l'éducation cadrent totalement avec les priorités financières du secteur et les objectifs stratégiques plus généraux, ainsi qu'avec la vision du PME, notamment en ce qui concerne l'amélioration de l'équité, l'égalité entre les sexes et l'inclusion. La contribution du PME au dialogue national avec les groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE) sous la direction du ministère de l'Éducation peut appuyer la promotion d'un programme en faveur de l'égalité entre les sexes.

Le PME, par l'intermédiaire de son nouveau mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX), commencera par investir un montant de 5 millions de dollars venant de ses propres fonds, afin d'encourager d'autres acteurs à effectuer des contributions comparables. Il s'emploiera ainsi à réaliser des investissements catalyseurs en exploitant les résultats probants obtenus à ce jour pour continuer de s'attaquer aux obstacles qui s'opposent toujours à l'égalité des sexes dans et par l'éducation à l'échelle du partenariat.

³⁴ ISU de l'UNICEF, « *Fixing the Broken Promise of Education for All: Findings from the Global Initiative on Out-of-School Children* » (Montréal : ISU, 2015).

³⁵ Wodon *et al.*, 2018.

³⁶ UNICEF, « *Child Marriage* », données de l'UNICEF, mars 2018.

³⁷ On trouvera dans les références des ouvrages préparés en collaboration par le PME et la Banque mondiale, Wodon *et al.*, 2018

Le document de travail relatif au domaine thématique du KIX sur l'égalité entre les sexes tient plus particulièrement compte des conclusions du rapport de la Politique et stratégie sur l'égalité entre les sexes (PSES) du PME pour 2018, selon lesquelles les inégalités entre les sexes dans l'éducation sont plus marquées dans les pays partenaires du PME les plus pauvres ou les plus touchés par des conflits. Il s'ensuit qu'il faudra poursuivre une démarche transversale, qui couvre aussi les personnes handicapées, et déployer des efforts concentrés pour aider ces pays à faire des progrès plus rapides, veiller à ce qu'aucun enfant, fille ou garçon, ne soit laissé pour compte et assurer le plein respect des droits socioéconomiques et politiques de tous³⁸. Le rapport indique aussi que, dans plusieurs pays, les filles sont plus nombreuses que les garçons à achever le cycle d'enseignement de base ; il faudra, face à ce nouveau problème, trouver des solutions adaptées au contexte et formuler des stratégies spécifiques pour surmonter les obstacles liés au sexe et répondre aux besoins.

5. Biens publics mondiaux pour l'égalité entre les sexes et l'éducation des filles : cadres, travaux de recherche, données, outils, capacités et innovations

Au cours des 30 dernières années, les investissements consacrés à l'égalité entre les sexes et à l'éducation des filles ont débouché sur l'établissement de divers cadres stratégiques, la poursuite de travaux de recherche et la collecte de données, ainsi que sur la constitution de différents réseaux qui permettent de procéder à des examens critiques de la situation. Seul un petit nombre de pays génèrent et utilisent toutefois ces biens publics mondiaux, qui sont pratiquement inconnus dans d'autres. Certains biens publics sont liés aux programmes des bailleurs de fonds, et sont transférés du Nord ou d'instituts de recherche de haut niveau vers le Sud, ce qui limite le champ des vues formulées et les démarches pouvant être suivies pour assurer leur adoption et leur fiabilité. Bien que certaines études aient dûment été replacées dans le contexte des communautés nationales de praticiens, seulement quelques pays génèrent des connaissances à partir de ces relations. Malgré la participation des communautés de savoir, aucun fait probant ne permet, à ce jour, de déterminer les facteurs essentiels de l'association entre les interventions et les systèmes de l'éducation qui permettent de renforcer l'égalité entre les sexes et de promouvoir les droits des femmes et des filles. La présente section examine divers biens publics mondiaux.

Tel que décrit en détail ci-dessous, les engagements politiques pour l'éducation des filles et l'égalité entre les sexes dans l'éducation ne manquent pas. Il reste néanmoins beaucoup à faire pour associer à ces textes politiques des indicateurs appropriés et des mécanismes de contrôle qui permettront de saisir pleinement quelques-unes des nombreuses facettes de l'égalité entre les sexes dans l'éducation et d'apprécier la diversité des lieux dans lesquels s'applique la politique.

³⁸ Partenariat mondial pour l'éducation. « Rapport annuel sur la mise en œuvre de la Stratégie sur l'égalité entre les sexes du PME » (Washington, DC : PME, 2018a).

Cadres mondiaux

Depuis l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1979, diverses déclarations ont été prononcées par les autorités publiques en témoignage de leur détermination à promouvoir l'égalité des sexes dans le domaine de l'éducation. Certains pays ont établi des processus formels d'examen (par exemple, dans le cadre de la CEDAW), tandis que d'autres ont mis en place des mécanismes de responsabilisation fondés sur des indicateurs et la formulation d'engagements. La Déclaration de Beijing et son programme d'action adopté lors de la Conférence mondiale sur les femmes en 1995 ont réaffirmé le caractère central des droits des femmes et des filles comme partie intégrante des droits humains. Elle reconnaît la grande diversité des contextes, des situations et des conditions des femmes à travers le monde, mais rappelle l'importance unificatrice de la collaboration pour parvenir à l'égalité entre les sexes.

Les Objectifs de développement durable adoptés en 2015 par les États membres des Nations Unies constituent un cadre mondial d'objectifs et de cibles pour un développement durable. L'ODD 4, sur lequel la vision du PME 2020 est pleinement alignée, comporte sept cibles concernant la qualité et l'égalité à différents niveaux du système d'éducation — notamment la cible 4.5, qui vise à soutenir l'égalité des sexes en considérant la répartition de l'accès à l'éducation et en prenant en considération les besoins des personnes handicapées, des autochtones et des groupes vulnérables, et l'ambitieuse cible 4.7.1, qui vise à évaluer dans quelle mesure l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'éducation en vue du développement durable, y compris l'égalité entre les sexes et les droits de l'homme, sont intégrés à tous les niveaux dans a) les politiques nationale d'éducation, b) les programmes scolaires, c) la formation des enseignants et d) l'évaluation des élèves.

L'initiative Éducation 2030, adoptée par la communauté de l'Éducation pour tous (EPT) en octobre 2015, est alignée sur l'ODD 4 et comprend la Déclaration d'Incheon et cadre d'action pour la mise en œuvre des ODD qui décrit de manière détaillée les objectifs relatifs à l'égalité des sexes. Elle englobe les actions visant à éliminer les préjugés sexistes, la discrimination et les stéréotypes dans les classes et dans l'ensemble du système éducatif ; des politiques et pratiques attentives à la notion du genre ; et des mesures pour veiller à assurer la sécurité individuelle des filles et des femmes au sein des établissements scolaires³⁹.

À titre d'exemple, le Groupe des sept (G7) a décidé, lors de sa réunion de 2018, de faire des questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes des facteurs déterminants de l'aide au développement. Ces biens publics mondiaux jouent un rôle important car ils établissent des normes qui créent des obligations pour les États, les organisations mondiales et la société civile.

À l'échelle régionale, « Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons » préconise l'égalité entre les sexes par le biais de l'aspiration 6 : « Une Afrique dont le développement est dirigé par ses citoyens, en comptant sur le potentiel des populations africaines, en particulier les femmes et les jeunes, et la prise en charge

³⁹ UNESCO (2015). « Education 2030: Incheon Declaration and Framework for Action for the implementation of Sustainable Development Goal » 4. Paris : UNESCO, 2015).

des enfants »⁴⁰. Le FAWE a élaboré la Stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique (CESA) 2016-2025, adoptée à l'occasion d'une rencontre des ministres panafricains de l'Éducation organisée à Nairobi en avril 2018 et endossée par la suite au niveau politique⁴¹. Enfin, la Déclaration de l'ASEAN pour le renforcement de l'éducation des enfants et des jeunes non scolarisés, adoptée en 2016, accorde une importance considérable au droit à l'éducation de tous les enfants des pays de l'Asie du Sud-est membres de l'ASEAN, et fait de l'équité et de l'inclusion des principes fondamentaux.

Financement

De généreux financements ont récemment été dégagés au titre de certains aspects de la conception de biens publics mondiaux concernant l'égalité entre les sexes et l'éducation des filles. Notamment, le programme *Girls' Education Challenge* (GEC) du Département du développement international du Royaume-Uni (DFID) a été lancé en 2011, lorsqu'un montant de 355 millions de livres sterling a été dégagé dans le but d'aider un million de filles très pauvres à améliorer leurs conditions de vie grâce à l'éducation⁴². La première phase du GEC a appuyé 37 projets réalisés avec des ONG et le secteur privé dans 18 pays d'Afrique et d'Asie. Le programme a une importante composante de suivi et d'évaluation qui a généré des données sur une vaste cohorte de filles participant au projet, et a permis de comparer leurs résultats d'apprentissage à ceux d'un échantillon aléatoire de filles n'ayant pas bénéficié des interventions. Une deuxième phase du GEC a été lancée en juin 2018 pour « aider les filles marginalisées des pays à faible revenu à poursuivre leurs études »⁴³. Un montant de 187 millions de livres sterling a été engagé dans le cadre de cette phase pour, notamment, financer d'importantes activités de suivi et d'évaluation et privilégier les travaux menés en collaboration avec les autorités nationales.

Le fonds de l'Initiative « L'éducation ne peut pas attendre », lancé en 2016 dans le but de financer l'éducation dans les situations d'urgence et de crise prolongée, prend en compte la problématique hommes-femmes en même temps qu'il vise à ne laisser personne pour compte. L'une de ses fonctions principales consiste à créer et partager des connaissances et à réunir des données plus robustes pour assurer une prise de décisions mieux fondées⁴⁴. Le Fonds comporte une Stratégie sur l'égalité entre les sexes qui met l'accent sur la nécessité de renforcer les capacités de promotion de l'égalité entre les sexes dans tous les partenariats, de prendre en compte la notion du genre dans toutes les propositions et dans toutes les données recueillies, et de songer aux moyens de lier les initiatives génératrices de changement prenant en compte la problématique hommes-femmes⁴⁵.

L'Initiative allemande BACKUP pour l'éducation en Afrique vient en aide aux pays africains qui sollicitent ou mettent en œuvre des financements du PME depuis 2011. BACKUP, sigle anglais de « Building Alliances, Creating Knowledge and Updating Partners » (forger des alliances, créer des connaissances et tenir les partenaires au courant), a pour objet d'assurer aux pays un soutien financier et technique souple, rapide et ciblé pour les aider à obtenir accès à des financements internationaux. Les ministères

⁴⁰ Agenda 2063 de l'Union africaine : « *L'Afrique que nous voulons. Document-cadre* » (Addis-Abeba : Union africaine, 2014).

⁴¹ FAWE (Forum des éducatrices africaines). *Stratégie sur l'égalité entre les sexes de la stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA), 2016-2025*. Nairobi : FAWE, 2018.

⁴² « *Girls' Education Challenge* » (page Web), DFID 2014.

⁴³ Edwards, Sophie, « DFID Boosts Education Programme for Marginalised Girls », Devex, 11 juin 2018.

⁴⁴ Nicolai, Susan, *et al.*, « Education Cannot Wait: Proposing a Fund for Education in Emergencies », ODI, Londres, 2016.

⁴⁵ ECW, « *ECW Gender Strategy 2018-2021: Advancing Gender in Education in Emergencies* » (New York : ECW, 2018).

de l'Éducation et les organisations de la société civile d'Afrique sont admissibles à solliciter cet appui. L'aide de l'initiative BACKUP peut aider les GLPE à préparer et appliquer leurs plans nationaux pour l'éducation de manière à pouvoir solliciter un financement du PME ou mobiliser de toute autre manière l'appui de ce dernier.

Le Projet sur l'Autonomisation des femmes et le Dividende démographique dans le Sahel (PAFDDS) a été lancé en 2015 par la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour la population (FNUAP) à l'intention des pays du Sahel. Neuf pays, y compris le Sénégal, la Guinée et le Bénin, s'y joindront d'ici 2019. Les interventions visent à ralentir la croissance démographique, à aider les femmes et les filles à accéder à l'éducation primaire et secondaire, et à promouvoir la création d'emplois décent et la bonne gouvernance.

Travaux de recherche

Le nombre de travaux de recherche qualitative et quantitative consacrés à l'égalité entre les sexes et l'éducation a augmenté au cours des dernières années. Ces travaux sont venus compléter des études réalisées antérieurement par King et Hill (1992), Lewis et Lockheed (2007), et d'autres. Les études réalisées dans ce domaine ont fait l'objet de quatre examens rigoureux⁴⁶ qui font tous état de l'existence de carences au niveau de leur couverture, bien qu'elles considèrent des domaines quelque peu différents.

Les études et travaux de recherche de plus en plus nombreux consacrés à l'éducation ont principalement donné lieu à des analyses des formes d'inégalité entre les sexes qui ont des répercussions sur *l'accès et la participation à l'école*, au détriment de l'examen des interventions qui contribuent à *l'égalité entre les sexes dans l'éducation*⁴⁷. Un rapide examen de la base de données ERIC⁴⁸, qui réunit des travaux de recherche ayant fait l'objet d'un examen par les pairs traitant des questions d'égalité entre les sexes et de l'éducation dans les pays couverts par le PME, a été effectué aux fins du présent document. Cet examen, qui fournit un instantané des travaux publiés en anglais au cours des dix dernières années (2007–18), a permis de recenser 315 études. La majorité de ces dernières (254) considèrent la manière dont le sexe influe sur les inégalités et les obstacles à l'accès à l'éducation, à la participation et à l'obtention de résultats scolaires. Un nombre plus limité (61) concerne les interventions qui permettent de faire face à ces inégalités.

⁴⁶ Unterhalter *et al.* 2014 ; Sperling, Gene B. et Rebecca Winthrop, « *What Works in Girls' Education* » (Washington, DC : Brookings Institution Press, 2015) ; Parkes, Jenny, *et al.*, « *A Rigorous Review of Global Research Evidence on Policy and Practice on School-Related Gender-Based Violence* » (New York : UNICEF, 2016) ; Perezniето, Paola, Arran Magee et Nora Fyles, « *Evidence Review: Mitigating Threats to Girls' Education in Conflict Affected Contexts. Current Practice* » (New York : UNGEI et Londres : ODI, 2017).

⁴⁷ Unterhalter *et al.*, 2014, 47.

⁴⁸ Le Education Resources Information Centre (ERIC) est une bibliothèque numérique en ligne réunissant des travaux de recherche et des informations portant sur l'éducation. Il est parrainé par Education Sciences du ministère de l'Éducation des États-Unis. Cette base de données sur l'éducation est la plus importante au monde ; elle regroupe plus de 1,5 million de références constituées par des articles de journaux, des rapports de travaux de recherche, des guides pour l'établissement de programmes et des directives d'enseignement, des rapports de conférences, des thèses et des livres.

En 2015, Sperling et Winthrop ont recensé diverses interventions qui permettent d'améliorer la qualité de l'éducation dispensée aux filles⁴⁹. Leurs travaux montrent que pour chacune des interventions considérées, moins de dix études ayant fait l'objet d'un examen par les pairs et rédigées en anglais ont été publiées entre 2007 et 2018. Dans le cas de certaines interventions, notamment le recrutement d'enseignantes et les services d'eau et d'assainissement, aucune étude ne figure dans cette base de données. Les mesures auxquelles il a été décidé de prêter attention dans le cadre des PSE des pays couverts par le PME sont fondées sur un très petit nombre d'études produisant des informations permettant de soutenir les actions ciblées ; elles ne reposent sur pratiquement aucune étude des coûts, de l'efficacité et de l'utilisation optimale des ressources.

Aucune étude ne semble avoir été consacrée à la manière dont cette démarche ciblée sur des interventions particulières pourrait être reliée au renforcement des systèmes et à la pérennité des transformations aussi bien pour les groupes intéressés que pour les communautés de praticiens de manière plus générale. Le Rapport sur le développement dans le monde 2018 de la Banque mondiale⁵⁰ fait état d'une pénurie d'analyses de la dimension de genre dans un grand nombre d'essais contrôlés randomisés portant sur le domaine de l'éducation.

Données

Les investissements consacrés à la recherche ont permis d'élargir la gamme des données réunies par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) au moyen des systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) et des enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS), des données détaillées sur la pauvreté et le genre réunies par la Banque mondiale et des travaux associés à un certain nombre de programmes de recherche. Il importe de mentionner à cet égard le programme *Young Lives*, qui collecte d'amples données en suivant des cohortes d'enfants de la naissance jusqu'à la fin de leur scolarité en Éthiopie, en Inde, au Pérou et au Vietnam. Plan International administre l'étude *Real Choices Real Lives* qui suit 142 filles vivant dans neuf pays durant les 18 premières années de leur vie⁵¹. L'étude enregistre les descriptions données par ces dernières de leur vie au quotidien et leurs aspirations. L'investissement effectué par le DFID par l'intermédiaire du programme d'études intitulé « *Raising Learning Outcomes* » et les différents travaux devant être effectués grâce au *Global Challenges Research Fund* (GCRF) permettent de constituer de vastes séries de données pour appuyer la poursuite d'examen et d'analyses en ce domaine. *Equal Measures 2030* est un partenariat indépendant réunissant la Fondation Bill & Melinda Gates et Women Deliver, ainsi que des intervenants de la société civile, y compris Plan International, et du secteur privé, y compris KPMG. Il cherche à relier les informations et les données probantes aux fins du plaidoyer et des actions, et à mesurer les progrès réalisés en faveur des filles et des femmes dans l'ensemble des ODD, et non seulement dans le domaine de l'éducation. Les pays prioritaires incluent deux pays du PME — le Kenya et le Sénégal —, ainsi que la Colombie, l'Inde, l'Indonésie et le Salvador.

⁴⁹ Sperling et Winthrop, 2015.

⁵⁰ Banque mondiale. « *Rapport sur le développement dans le monde 2018 : Apprendre pour réaliser la promesse de l'éducation* ». Washington, DC : Banque mondiale, 2018.

⁵¹ L'étude longitudinale suit des filles habitant au Bénin, au Brésil, au Cambodge, en Ouganda, aux Philippines, en République dominicaine, au Salvador, au Togo et au Vietnam.

Chaque année, l'UNESCO publie le Rapport de suivi mondial sur l'éducation (Rapport GEM) qui rassemble et examine une large gamme de données sur l'éducation et qui s'accompagne d'une publication annuelle spéciale sur la question de l'égalité des sexes. Les rapports nationaux sur les enquêtes démographiques et sanitaires et les données des enquêtes par grappe à indicateurs multiples font état de la proportion d'enfants non scolarisés ou n'achevant pas l'intégralité d'un cycle d'enseignement par sexe, par statut socioéconomique, par lieu de résidence (zone rurale/urbaine) ou par district. Il n'est pas possible d'établir des comparaisons matricielles à partir des données présentées dans les rapports nationaux, et il est difficile de déterminer quelle est la proportion de filles et de garçons ayant un faible niveau socioéconomique ou vivant dans des districts particuliers qui n'achèvent pas leur scolarité. Aucune enquête démographique ou sanitaire ni aucune enquête par grappes à indicateurs multiples n'ont été réalisées dans sept pays couverts par le PME (Albanie, Djibouti, Érythrée, Géorgie, Grenade, Ouzbékistan et Saint-Vincent) depuis dix ans.

Les enquêtes menées pour évaluer le niveau d'apprentissage, telles que l'évaluation des aptitudes à la lecture dans les petites classes (EGRA), Uwezo en Afrique de l'Est, le Rapport annuel sur la situation dans le secteur de l'éducation (ASER) en Inde et au Pakistan, le Consortium de l'Afrique australe et orientale pour le contrôle de la qualité dans le domaine de l'éducation (SACMEQ) et le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC), permettent de procéder à une analyse par sexe de certains résultats d'apprentissage, bien que très peu d'études aient été consacrées aux raisons d'être des profils par sexe. La Campagne pour l'éducation populaire (CAMPE) au Bangladesh publie un rapport annuel de surveillance de l'éducation. Celui de 2017 mettait l'accent sur l'éthique et les valeurs en éducation, et contenait des questions sur la justice, les normes et les valeurs liées à la dimension de genre⁵².

La plateforme de données du Population Council (*Adolescent Data Hub*) fournit des ensembles de données sur les adolescents des pays à revenu faible ou intermédiaire issues de 86 études longitudinales et intersectorielles réalisées auprès de filles (86) et de filles et de garçons (250) dont beaucoup s'intéressent aux enfants scolarisés⁵³.

Outils

Cette section présente un échantillon d'outils récemment mis au point. Les outils qui évaluent la conformité aux normes de la CEDAW, notamment en ce qui a trait à l'éducation et à la violence, comprennent une liste de contrôle que les autorités publiques peuvent utiliser pour déterminer la mesure dans laquelle leurs lois répondent aux recommandations de la CEDAW. Des indicateurs ont été élaborés pour mesurer la conformité avec le texte de la CEDAW, le Protocole optionnel à la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, relatif aux droits de la Femme en Afrique, et les recommandations générales du Comité de la CEDAW⁵⁴. Il s'agit de la boîte à outils la plus complète pour l'évaluation des lois nationales.

⁵² CAMPE, « *Education Watch Report: Ethics and Values in School* » (Dhaka, Bangladesh : CAMPE, 2017),

⁵³ « *Adolescent Data Hub* » (page Web), GIRL Center, Population Council.

⁵⁴ CEDAW, « *Checklist: Indicators to Assess Legislative Compliance with the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women (CEDAW)* », document de travail préliminaire, non daté.

Pour mesurer la conformité des États aux droits humains en matière d'éducation, le Rapporteur spécial des Nations Unies Katarina Tomasevski a élaboré le cadre « 4-A » qui permet de vérifier dans quelle mesure les États parviennent à offrir une éducation à la fois « disponible, accessible, acceptable et adaptable ». L'attention portée à ces nuances visait à favoriser le respect du droit à l'éducation, mais certains ont jugé qu'une stratégie axée sur le respect effectif des droits met les États dans une position centrale et ne permet pas de prendre en compte la question du genre et les « 4-A » en l'absence d'un État légitime ou lorsque le genre constitue une catégorie hautement contestée⁵⁵.

Les audits de prise en compte du genre constituent une forme d'audit social permettant d'évaluer dans quelle mesure l'égalité entre les sexes est effectivement institutionnalisée, principalement au sein des administrations nationales, en examinant les politiques, programmes, structures organisationnelles et processus, (y compris les processus de prise de décision) et les budgets. L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes donne des indications sur la façon d'organiser ces audits, de prendre en compte les informations de référence et d'évaluer les progrès accomplis⁵⁶. Cependant, il semble que les audits portant sur la prise en compte du genre en milieu scolaire restent peu fréquents, mises à part certaines évaluations initiales recourant à ces méthodes réalisées en RDP Lao et au Népal⁵⁷. Le guide J-PAL (Laboratoire Abdul Latif Jameel d'action contre la pauvreté) de mesure de l'autonomisation des femmes et des filles dans les évaluations d'impact est un compendium très utile d'informations, mais il ne met pas l'accent sur le secteur de l'éducation⁵⁸.

Le PME a créé un certain nombre d'outils essentiels pour aider les pays à formuler leur plan sectoriel de l'éducation. Il a en particulier formé un partenariat stratégique avec l'UNGEI pour produire des directives sur la formulation de PSE prenant en compte la problématique hommes-femmes, et il a préparé des matériels de formation détaillés en 2016-2017⁵⁹. Un manuel de formation est aussi en cours d'élaboration. Trois ateliers régionaux ont été organisés en 2017 au Népal, en Tanzanie et au Togo, et d'autres sont prévus pour 2018-2019. Le KIX offre des possibilités considérables d'élargissement des travaux régionaux de planification sectorielle intégrant la notion de genre (GRES), y compris par le biais de partenariats transnationaux d'apprentissage et de nouveaux modules sur les contextes de conflits, en exploitant les informations provenant des ministères de l'Éducation et d'autres entités, et en institutionnalisant la démarche⁶⁰.

Un certain nombre de groupes s'emploient à soutenir la conception d'indicateurs par sexe pour les ODD 4.7 et 4a, et un éventail plus large d'indicateurs de l'égalité entre les sexes dans l'éducation. On

⁵⁵ Voir par exemple Kardam, Nuket, « *Turkey's Engagement with Global Women's Human Rights* » (London : Routledge, 2017 ; Ron-Balsera, Maria et Akanksha A. Marphatia, « Do Public Private Partnerships Fulfil the Right to Education? An Examination of the Role of Non-state Actors in Advancing Equity, Equality and Justice », in Robertson *et al.*, eds., « *Public Private Partnerships in Education* » (Cheltenham, UK : Edward Elger Publishing, 2012).

⁵⁶ « *Gender Audit* » (page Web), Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

⁵⁷ Terry, Geraldine et Netta Thapa, « *Gender Audit of Nepal's School Sector Reform Programme* » (Cambridge, UK : DFID Human Development Resource Centre, 2012) ; Edwards, Jan et Mona Girgis, « Practical Lessons from Gender Audit of an Education Sector Plan in Lao PDR », *Development in Practice* 25, no. 5 (2015) : 747-753.

⁵⁸ Glennerster, Rachel, Claire Walsh et Lucia Diaz-Martin, « *A Practical Guide to Measuring Women's and Girls' Empowerment in Impact Evaluations* » (Cambridge, MA : J-PAL, 2018).

⁵⁹ PME/UNGEI 2017.

⁶⁰ Fyles, Nora, « *Gender-Responsive Education Sector Planning to Promote Inclusive and Quality Education for All* ». Document présenté lors de la conférence UKFIET, Oxford, septembre 2017.

peut mentionner les travaux menés par l'UNGEI dans le but de formuler un indicateur sur l'égalité des sexes pour l'ODD 4, qui a depuis lors été développé dans le cadre des rapports GEM de l'UNESCO, et d'autres ouvrages⁶¹. Les travaux se poursuivent dans ce domaine, notamment dans le cadre d'un projet bénéficiant d'un appui financier du programme du DFID/ESRC de recherche sur l'amélioration des résultats d'apprentissage. Un certain nombre d'autres outils novateurs de mesure ont été élaborés et pourraient être adaptés au domaine de l'éducation.

L'ensemble minimal d'indicateurs sur la parité hommes-femmes de la Division de la statistique de l'ONU (UNSD) et la plateforme de données sur le genre de la Banque mondiale fournissent des données sur les inégalités de genre. L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) a lancé en 2013 un indice sur l'égalité entre les sexes qui inclut un domaine consacré aux connaissances comportant deux sous-domaines : le premier portant sur les réalisations, et le second sur la participation. Il serait possible d'élargir cet indice aux pays à l'extérieur de l'Europe. L'Indice pour l'autonomisation des femmes dans l'agriculture (WEAI) peut servir de modèle très utile pour l'élaboration de mesures aussi robustes dans le domaine de l'éducation. La mesure individuelle du dénuement (*Individual Deprivation Measure – IDM*), fondée sur des enquêtes réalisées aux Fidji et aux Philippines, vise à déterminer les effets de la pauvreté non seulement sur les ménages, mais aussi sur leurs membres, et pourrait donc permettre de mesurer les différences observables entre les effets de la pauvreté chez les hommes et chez les femmes. Cette mesure comprend une composante éducative qui pourrait permettre de réaliser des études dans ce domaine, ainsi que des indicateurs sur la dimension de genre et sur les contextes socio-économiques plus larges.

Equal Measures 2030, une équipe de spécialistes collaborant avec un certain nombre d'ONG et de fondations internationales, vise à évaluer les progrès accomplis (ou non) à l'appui des appels lancés pour remédier aux carences des données et veiller à ce que le respect des droits des filles et des femmes devienne et demeure une priorité des programmes de développement et d'action mettant plus particulièrement l'accent sur les ODD⁶². L'équipe a examiné les vues sur la transparence et la pertinence des indicateurs d'égalité des sexes des ODD ; elle a pour objectif de compléter les données publiques par des informations provenant de diverses sources. Un de ses principaux outils est le *SDG Gender Index*, qui fournit une analyse à jour de l'égalité entre les sexes pour l'ensemble des ODD.

Plan International et CARE ont tous deux mis au point des fiches d'évaluation de l'égalité des sexes pouvant être utilisées au niveau des établissements scolaires par les praticiens (Plan) et au niveau de la collectivité pour améliorer la responsabilisation (CARE). Les résultats produits par l'emploi de ces fiches n'ont pas encore été évalués.

Une trousse d'information mise au point grâce aux travaux menés par *Girls Not Brides* avec une centaine de jeunes activistes du monde entier a été établie en 2018 dans le but d'aider les jeunes faisant campagne pour mettre un terme au mariage d'enfants. L'organisation a élaboré à l'intention des

⁶¹ Unterhalter, Elaine, « Measuring Gender Inequality and Equality in Education », document de synthèse pour l'atelier « *Beyond Parity: Measuring Gender Equality in Education* », Londres, 18-19 septembre 2015 ; UNESCO, « *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016 : Rapport sur l'égalité des genres - Créer des avenir durables pour tous* (Paris : UNESCO, 2016) ; UNESCO, « *Global Education Monitoring Report Gender Review: Meeting Our Commitments to Gender Equality in Education* ».

⁶² Equal Measures 2030. « *EM2030 SDG Gender Index* », consulté le 22 février 2018.

décideurs un document d'information suggérant des moyens d'intégrer dans les stratégies d'éducation la prévention du mariage des enfants et les mesures d'intervention y afférentes. La trousse propose des exemples du recours à ces initiatives (par exemple, programme Ishraq en Égypte, programme *Let Girls Learn* de l'USAID), et certains indicateurs qui peuvent aider le PSE à mesurer les progrès de la lutte contre le mariage des enfants, mais aucune étude cherchant à établir un lien entre les travaux généraux sur la dimension de genre et les PSE n'a encore été réalisée.

Diverses autres trousse d'information sur les questions d'égalité entre les sexes et les activités dans les situations de conflit ou de catastrophes humanitaires ont été élaborées :

- *Les Normes minimales de prise en compte systématique de l'égalité entre les sexes (Gender Practitioners' Collaborative/Mercy Corps)*, adoptées par 29 ONG, dont CARE⁶³.
- *Le Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire* et les *Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire /l'éducation*, tous deux préparés par le Comité permanent interorganisations (IASC)⁶⁴.
- *Gender Equality In and Through Education: INEE Pocket Guide to Gender*, préparé par le Réseau interagences pour l'éducation en situation d'urgence (INEE)⁶⁵ (guide de poche sur le genre actuellement mis à jour par le Groupe de travail de l'INEE sur le genre, constitué à la demande de l'UNGEI et de Care USA)

Des trousse d'information sur les processus de budgétisation tenant compte de la problématique hommes-femmes⁶⁶ ont été préparées pour différents secteurs sociaux, et l'EIGE fournit des détails sur la façon dont ils sont utilisés à divers niveaux de l'administration publique et sur la formation et les diverses ressources institutionnelles requises. Ces trousse ont servi à évaluer les budgets de près de 60 pays, mais ne sont guère utilisées dans celui de l'éducation. Des travaux sur la préparation de budgets prenant en compte la problématique hommes-femmes et comparant les dépenses consacrées aux hommes et aux femmes ont suscité de grandes attentes, laissant espérer qu'ils déboucheraient sur des politiques de promotion de l'égalité entre les sexes plus conséquentes. Cependant, les résultats obtenus en cette matière ont été inégaux, et ont rappelé l'importance d'une prise en compte des conditions dans lesquelles ces initiatives de budgétisation fondée sur le genre sont lancées⁶⁷.

⁶³ Gender Practitioners Collaborative. « *Minimum Standards for Mainstreaming Gender Equality* ». Mercy Corps, 2014.

⁶⁴ IASC (Comité permanent interorganisations). « *Gender Handbook for Humanitarian Action* ». New York : ISAC, 2017 ; IASC. « *Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action: Reducing Risk, Promoting Resilience, and Aiding Recovery* ». New York : IASC, 2015.

⁶⁵ INEE (Réseau interagences pour l'éducation en situation d'urgence). « *Gender Equality In and Through Education: INEE Pocket Guide to Gender* ». Genève : INEE, 2010.

⁶⁶ EIGE. « *Methods and Tools* » ; Downes, Ronnie, Lisa. Von Trapp et Scherie. Nicol, « *Gender Budgeting in OECD Countries* », *OECD Journal on Budgeting* 16, no. 3 (2017): 71-107 ; Budlender, Debbie, Rhonda Sharp et Kerri Allen, « *How to Do a Gender-Sensitive Budget Analysis: Contemporary Research and Practice* » (Secrétariat du Commonwealth, 1998).

⁶⁷ Budlender, Debbie, « *Expectations versus Realities in Gender-Responsive Budget Initiatives* », in « *Gender and Social Policy in a Global Context* », éd. Shahra Razavi, 322-39 (Londres : Palgrave Macmillan, 2006) ; O'Hagan, Angela « *Favourable Conditions for the Adoption and Implementation of Gender Budgeting: Insights from Comparative Analysis* », *Politica Economica* 31, no. 2 (2015) : 233-52.

Des principes directeurs concernant les obligations du droit à l'éducation ont été adoptés lors d'une conférence organisée à Abidjan, en mars 2019, par l'Initiative pour le droit à l'éducation. Ces principes, adoptés en consultation avec des juristes spécialistes des droits humains et des activistes de la société civile, énoncent les conditions que les écoles privées ou les administrations publiques qui les autorisent devraient respecter en matière de lutte contre la discrimination fondée sur le genre et d'autres inégalités dans l'ensemble du système d'éducation publique⁶⁸.

Réseaux, réunions et mécanismes de coordination

Quatre importants organes organisent des discussions à des fins de réflexion, essentiellement entre les praticiens et les activistes. Il s'agit de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME), qui met en réseau les coalitions nationales d'éducation pour tous, du FAWE, de l'UNGEI et du Groupe de coordination pour la région de l'Afrique orientale et centrale et de son groupe de travail sur l'égalité entre les sexes et une éducation inclusive (GENIE). Ces organes s'appuient sur les travaux de recherche, les données factuelles et les leçons tirées des opérations. Le Centre international de l'Union africaine pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (UA/CIEFFA), établi en 2004, met l'accent sur l'éducation des filles et des femmes. Il mène une action dans trois domaines d'intervention pour soutenir les droits des filles et des femmes dans les écoles et à l'université, assurer l'adoption de programmes d'études prenant en compte la dimension de genre dans les écoles et dans les universités et promouvoir des mesures pour permettre aux filles de poursuivre leur scolarité. Le Réseau africain de campagne pour l'éducation pour tous (ANCEFA) vise à renforcer les capacités de la société civile africaine en matière de promotion de l'éducation pour tous. L'UNGEI réalise de nombreux projets en collaboration avec les États partenaires ainsi que des ONG et des syndicats pour mener des interventions visant à prévenir la violence sexiste en milieu scolaire, renforcer les projets menés localement pour favoriser le changement, lutter contre des problèmes tels que l'échange de faveurs sexuelles contre de meilleures notes, soutenir le passage des adolescentes dans le secondaire et travailler à l'établissement de PSE. Il existe des possibilités, bien que limitées, de poursuivre des entretiens approfondis avec les communautés de praticiens participant à des travaux de recherche, à la formulation de stratégies, à la réalisation d'activités concrètes et à des efforts de sensibilisation dans le cadre d'un certain nombre de grandes conférences internationales. Des réseaux d'apprentissage par les pairs ont été établis pour appuyer la lutte contre la violence sexiste en milieu scolaire et une planification sectorielle de l'éducation favorisant l'égalité des sexes ; les réseaux mis en place dans d'autres domaines sont toutefois rudimentaires.

Le Groupe de travail mondial pour mettre fin à la violence sexiste en milieu scolaire, placé sous la direction conjointe de l'UNGEI et de l'UNESCO en 2018, a formulé un plan d'action pour faire prendre conscience de ce problème, encourager les autorités nationales, les bailleurs de fonds et les partenaires à fournir des ressources et à assurer le leadership requis pour mettre un terme à ce type de violence, et poursuivre une gamme d'autres interventions à l'échelle nationale à l'appui des efforts menés dans ce domaine. L'accent est mis sur les mesures d'application des politiques publiques et de la législation, sur le renforcement des actions de prévention et d'intervention au niveau des établissements scolaires, sur la modification des normes sociales pour encourager des changements de comportement, et sur la

⁶⁸ « FAQs on the 'Human Rights Guiding Principles on State Obligations Regarding Private Schools' », 2018.

réalisation d'investissements pour mettre un terme à la violence à l'école, en produisant et en utilisant des données factuelles sur ce qui permet de mettre effectivement un terme à ce type de violence⁶⁹.

Le Symposium annuel sur la recherche et les politiques sur l'éducation des filles de la Brookings Institution met l'accent sur les nouveaux projets de recherche (sur les solutions stratégiques locales et fondées sur des données probantes) dans le domaine de l'éducation des filles, et ouvre un espace de dialogue aux experts et praticiens de l'éducation des filles du monde entier. Depuis 2012, ce symposium a mis en vedette le travail de 27 boursiers du Programme Echidna qui ont chacun passé six mois en résidence à la Brookings Institution et publié des articles portant sur les enjeux de l'éducation des filles et les solutions envisageables.

CAMA, l'association des diplômées des programmes CAMFED, rassemble des jeunes femmes des collectivités rurales africaines qui tirent profit de leur éducation pour venir en aide aux autres. Ces jeunes diplômées organisent des comités nationaux et locaux et utilisent la technologie mobile pour diffuser leur savoir⁷⁰.

La Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques a été mise en place en 2010 par des organisations œuvrant dans les domaines de l'éducation en situations d'urgence, de l'éducation supérieure, de la protection, des droits de l'homme et du droit humanitaire international. Les organisations participantes se préoccupent des attaques dont sont victimes les établissements scolaires, les élèves et les employés dans les pays touchés par un conflit et l'insécurité. La coalition s'est dotée d'un groupe de travail sur la dimension de genre, et s'emploie depuis 2018 à recruter du personnel et à préparer des publications qui se penchent sur l'égalité entre les sexes dans le domaine de l'éducation et en situations de conflit.

La *Global Girls' Alliance* (GGA) a été mise sur pied en 2018 grâce à un financement de la Fondation Obama. Ce réseau vise à lier les leaders/champions communautaires de l'éducation des filles à la communauté mondiale œuvrant dans ce domaine et à veiller à assurer aux intervenants locaux un accès aux ressources telles que le savoir, le renforcement des capacités, les réseaux et le financement.

Lors du sommet du Commonwealth d'avril 2018, les autorités du Royaume-Uni ont lancé la *Girls' Education Platform* afin de générer un appui politique à l'offre de services d'éducation pour les filles. Le Royaume-Uni a affecté 212 millions de livres sterling à ce programme pour venir en aide à un million de filles vulnérables de pays du Commonwealth, et veiller à ce qu'elles bénéficient, à l'horizon 2030, d'un programme d'éducation de qualité de 12 ans. La plateforme pour l'éducation des filles, qui réunit 12 personnes influentes du Commonwealth, est coprésidée par Amina Mohammed, Secrétaire du cabinet kényan. Elle a pour objet de donner un élan politique à l'éducation des filles, [et de]... tenir les pays responsables et les amener à promouvoir les meilleures pratiques dans l'ensemble du Commonwealth⁷¹.

⁶⁹ UNGEI. « *Global Working Group to End School-Related Gender-based Violence (SRGBV)* ».

⁷⁰ CAMFED. « *Cama Alumnae: Young Women Leading Change* ».

⁷¹ FCO, « *Foreign Secretary Launches Platform for Girls' Education* », 20 avril 2018.

Parmi les autres campagnes en cours de réalisation portant sur l'éducation et l'égalité entre les sexes, on peut mentionner la campagne mondiale *Safe to Learn*, mise sur pied par les membres du Partenariat mondial pour mettre fin à la violence contre les enfants (UNESCO, UNICEF, DFID et UNGEI), qui s'emploie à collaborer avec les autorités publiques, les organisations de la société civile, les collectivités, les enseignants et les enfants pour mettre un terme à la violence à l'école d'ici 2024. L'UNESCO a par ailleurs récemment lancé une campagne mondiale d'éducation sexuelle (CSE), une « Fondation pour la vie et l'amour » qui vise à démystifier l'éducation sexuelle et à en promouvoir les avantages pour les jeunes personnes, en mettant l'accent sur les enjeux plus larges des rapports interpersonnels, du genre, de la puberté, du consentement et de la santé sexuelle et génésique.

Outre ces réseaux mettant particulièrement l'accent sur le genre ou sur l'éducation des filles et des femmes, d'autres réseaux œuvrant dans les domaines de la santé et de l'autonomisation des femmes ont une importance considérable dans la promotion de l'égalité entre les sexes dans les systèmes éducatifs, mais leurs liens gagneraient à être renforcés. Ces réseaux comprennent l'Association pour les droits des femmes dans le développement (AWID) et l'Organisation des Premières dames d'Afrique contre le VIH/sida (OPDAS).

Le travail des réseaux, groupes d'experts, campagnes et alliances et son efficacité dépendent toujours d'un éventail de processus. Le travail et les recherches menés par Plan International sur les enjeux du genre en RDP Lao en 2014-2015 ont conduit à conclure que les structures et la nature compartimentée de l'expérience des ministères en matière de genre constituaient des obstacles majeurs à une meilleure prise en compte de l'égalité entre les sexes. Le travail mené auprès des institutions difficiles ou résistantes au changement a fourni des informations essentielles sur les moyens de promouvoir une prise en compte systématique de la parité entre les sexes au sein des systèmes éducatifs et au-delà⁷². Les regroupements de réseaux d'activistes féministes et de politiciens et de fonctionnaires sensibles à la dimension de genre, parfois appelés « triangles de velours », se sont parfois montrés capables de promouvoir le changement dans certains contextes, bien que ce travail dans le domaine de l'éducation n'en soit encore qu'à ses balbutiements⁷³.

Innovations

Comme il a été mentionné précédemment, aux fins du présent rapport, le terme « innovation » est utilisé pour désigner « l'exploitation réussie de nouvelles idées qui créent de la valeur à l'échelle et peuvent s'appliquer à des produits, processus, stratégies et approches ». Dans le contexte du PME, l'innovation réussie est définie comme étant l'exploitation fructueuse d'un produit, d'un processus, d'une stratégie ou d'une approche qui change l'efficacité des systèmes d'éducation.

⁷² Unterhalter, Elaine et Amy North, « Assessing Gender Mainstreaming in the Education Sector: Depoliticised Technique or a Step Towards Women's Rights and Gender Equality? ». *Compare* 40, no. 4 (juillet 2010): 389-404 ; Sweetman, Caroline, « Gender Mainstreaming: Changing the Course of Development? ». In *The Routledge Handbook of Gender and Development*, éd. Amy. Coles, Leslie Gray et Janet Momsen, 48-58 (Abingdon-on-Thames, UK : Routledge, 2015).

⁷³ Woodward, Alison. (2004). « Building Velvet Triangles: Gender and Informal Governance ». In S. Piattoni & T. Christiansen (éds.). « *Informal Governance and the European Union* ». Edward Elgar, 2004 ; Unterhalter, Elaine, Amy North, et Orlanda Ward, « Accountability for Gender Equality », UNESCO Gender Review background paper, UNESCO, Paris, 2018 ; Elaine Unterhalter et Amy North, « Assessing Gender Mainstreaming in the Education Sector: Depoliticised Technique or a Step Towards Women's Rights and Gender Equality? » *Compare* 40, no. 4 (juillet 2010) : 389-404.

Le Population Council, avec le Fonds *Echidna Giving*, s'emploie à analyser l'écosystème propice à l'éducation des filles et à recenser les décideurs, praticiens, chercheurs et défenseurs mondiaux de l'éducation des filles. Il présentera une synthèse des outils qui fonctionnent et des possibilités de mise à l'échelle des interventions et investissements utiles.

Le FAWE a mis au point une pédagogie novatrice tenant compte des disparités entre les sexes pour fournir aux enseignants des écoles africaines des informations sur les enjeux du genre, et pour leur permettre de prendre en compte les besoins différents des filles et des garçons en matière d'éducation. Mis en place dans 13 pays⁷⁴, cet outil s'intéresse à l'éducation des enseignants, à l'aide aux enseignants dans les salles de classe, au matériel d'apprentissage et à la gestion des établissements scolaires. Aucune étude examinée par des pairs n'a encore été publiée sur l'utilisation de ces méthodes par les enseignants.

Certains projets novateurs sont reliés aux campagnes de plaidoyer et de sensibilisation, comme la campagne ONE, qui publie fréquemment des blogues et des vidéos pour mettre en relief les ODD ainsi que les questions d'égalité entre les sexes et d'éducation des filles. Certains font ressortir les possibilités offertes par la téléphonie mobile pour former des cadres essentiels et soutenir l'apprentissage des enfants⁷⁵, ou répondre aux déclarations d'affaires de violence. Par exemple, *Childline Kenya* a été mis en place en 2006 dans le but d'aider les enfants à faire part de leurs préoccupations concernant la maltraitance, leur donner la possibilité de se faire entendre et d'être mis en rapport avec des services par l'intermédiaire d'un système d'aiguillage coordonné. Ce système a été fondé par Plan International, SOS Children's Villages et la Kenya Alliance for the Advancement of Children (KAACR)⁷⁶.

D'autres initiatives d'envergure, comme *Girls Education Challenge* (GEC), un mécanisme de financement mondial établi au DFID, ont pour objet de soutenir des interventions conçues pour permettre aux filles de poursuivre leur scolarité et d'améliorer leurs résultats scolaires. GEC, qui collecte des données sur les projets depuis 2012, a constaté que les interventions couvrant un ensemble de facteurs réussissent dans une plus large mesure à améliorer les résultats scolaires des filles et à susciter des transformations durables. Les projets appliquant des stratégies consistant, par exemple, à assurer la participation des intervenants à tous les niveaux du secteur de l'éducation, de la gouvernance scolaire aux responsables de l'action publique, permettent d'apporter des changements durables à l'échelle du système, notamment en renforçant les capacités des enseignants et des dirigeants, en mettant en œuvre de solides stratégies de collecte de données et en reconnaissant l'importance d'associer les garçons et les hommes⁷⁷. L'analyse par GEC de 37 projets menés dans 18 pays est un exemple de synthèse des innovations adoptées pour l'égalité entre les sexes dans et par l'éducation.

⁷⁴ Burkina Faso, Éthiopie, Gambie, Guinée, Kenya, Malawi, Namibie, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Tchad et Zambie.

⁷⁵ Winters, Niall, Martin, Oliver et Laurenz Langer, « Can Mobile Health Training Meet the Challenge of 'Measuring Better'? », *Comparative Education* 53, no. 1 (2017) ; Dorothea Kleine, « *Technologies of Choice? ICTs, Development, and Capabilities Approach* » (Cambridge, MA : The MIT Press, 2013).

⁷⁶ Childline Kenya, <http://childlinekenya.co.ke/>.

⁷⁷ Girls' Education Challenge, « *Steps to Success: Learning from the Girls' Education Challenge 2012-2017* » (Londres : DFID, 2018a).

Le DFID a réalisé quatre projets dans le cadre de la phase 1 de GEC dans le but d'exploiter des innovations particulières axées sur les recoupements entre l'égalité entre les sexes dans l'éducation et la technologie pour améliorer les résultats d'apprentissage, la fréquentation scolaire ainsi que les acquis et leur pérennité. L'un des projets menés dans le cadre du programme d'innovation de GEC, intitulé MGCubed, qui a été mis en œuvre par Varkey Foundation au Ghana, donne lieu à des cours de calcul et de lecture au moyen d'une plateforme interactive d'apprentissage à distance et à des programmes extrascolaires conçus pour donner aux filles non scolarisées des aptitudes utiles dans la vie quotidienne. Les leçons et les programmes extrascolaires offrent des exemples de la manière dont la technologie peut faire prendre conscience de l'importance de l'éducation des filles et modifier les attitudes de manière positive en ce domaine. En donnant accès à des espaces réservés aux filles et à d'autres réservés aux garçons ainsi qu'à des espaces dans lesquels garçons et filles peuvent discuter de diverses questions et être en contact avec des modèles masculins et féminins, la technologie accélère les interactions et permet aux filles et aux garçons des zones rurales d'avoir accès à de nouvelles idées et d'acquérir de nouvelles compétences. Le projet Tiphunzire Malawi est un autre exemple d'organisation de clubs d'écoute communautaires visant à promouvoir l'égalité entre les sexes et la santé sexuelle et génésique, et à montrer aux familles à quel point elles ont intérêt à investir dans l'éducation de leurs filles.

CAMFED, une ONG œuvrant à la promotion de l'éducation des filles, est l'une des organisations poursuivant des démarches novatrices pour améliorer l'égalité entre les sexes dans l'éducation dans différents pays. Elle fournit une aide à long terme aux filles les plus défavorisées pour leur permettre d'accéder à l'école et d'achever leur scolarité. Le programme *Learner Guide* de CAMFED forme des filles qui viennent d'achever son programme d'enseignement secondaire pour leur permettre, lorsqu'elles rentrent dans leurs communautés rurales, d'enseigner à leur tour des programmes d'études novateurs. Le cours du *Learner Guide* applique une méthode pédagogique orientée sur l'élève pour enseigner des compétences de la vie quotidienne telles que la résilience et la fixation d'objectifs, ainsi que la planification de la vie professionnelle. Les classes sont dispensées à plus de 120 000 élèves du secondaire au Ghana, au Malawi, en Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe⁷⁸.

Ces exemples témoignent de l'existence de solutions robustes pour améliorer la qualité de l'éducation par l'innovation. Peu d'efforts ont toutefois été déployés pour faire la synthèse des innovations dans le domaine de l'égalité entre les sexes dans et par l'éducation, à l'exception de l'action menée par GEC.

Les consultations organisées pour la préparation du présent document avaient notamment pour objectif de recenser d'autres innovations en ce domaine susceptibles d'être appliquées à plus grande échelle, sur une base institutionnelle et de manière durable. Il sera nécessaire de procéder à une analyse plus systématique de la manière dont les innovations sont, ou pourraient être, institutionnalisées à grande échelle. Les programmes et les innovations ne sont fréquemment pas alignés sur les systèmes ou sur la planification de l'éducation, et ne donnent par conséquent pas lieu à des modifications au niveau des pays.

⁷⁸ Winthrop, Rebecca, « How Can We 'Leapfrog' Educational Outcomes? » *Stanford Social Innovation Review*, 7 novembre 2016.

6. Carences des biens mondiaux

Comme indiqué plus haut, la Politique et stratégie du PME sur l'égalité des sexes énoncent les contributions spécifiques du Partenariat mondial à la promotion de l'éducation tout en renforçant l'égalité entre les sexes au niveau de l'accès, de la participation et des acquis scolaires ; en améliorant l'égalité entre les sexes dans les systèmes éducatifs ; en renforçant la place accordée à l'égalité entre les sexes dans la politique et les processus de planification ; et en assurant la mise en œuvre des engagements pris en faveur de l'égalité entre les sexes dans tous les pays du PME.

Malgré les investissements dans l'architecture, les projets d'intervention, les travaux de recherche, les données, les outils et les activités de réseau décrits dans la section 4, les travaux portant sur l'égalité entre les sexes et l'éducation présentent de nombreuses carences. Certaines de ces carences sont examinées plus en détail ci-après, mais deux d'entre elles sont particulièrement manifestes.

Approche par projet ou approche systémique

Premièrement, en raison de la démarche suivie, les travaux sur l'égalité entre les sexes et l'éducation revêtant la forme de projets, de recherches, d'outils et de constitution de réseaux abordent les questions d'*accès, de participation et d'apprentissage* de manière fragmentaire et non dans un cadre stratégique et global. Tel que mentionné à la section 2, les interventions axées sur l'éducation des filles conduites dans un domaine particulier ont tendance à être poursuivies sans rapport avec d'autres et n'intègrent pas nécessairement une méthodologie propre à résoudre les inégalités entre les sexes à l'échelle du système tout entier. Il s'ensuit que des domaines d'intérêt particulier, comme l'abandon de leurs études par les filles, la prévalence de la violence sexiste en milieu scolaire ou une mauvaise nutrition, sont traités indépendamment les uns des autres dans le cadre de travaux de recherche et de pratiques consacrés à un thème particulier. En conséquence, la vision de l'égalité entre les sexes dans l'éducation qui ressort clairement des politiques publiques et des efforts de sensibilisation à l'échelle mondiale et nationale ne se retrouve généralement pas au niveau des travaux de recherche, des séries de données, des outils ou de l'organisation de réunions. Il est difficile de détecter les interconnexions entre différentes interventions, les efforts de renforcement des systèmes d'éducation et les résultats d'apprentissage à partir d'une constellation d'études indépendantes.

Les études ont pour la plupart été réalisées par des spécialistes du Nord et, dans certains cas, uniquement à l'intention d'universitaires plutôt que de responsables de l'action publique. Il reste difficile d'obtenir accès aux travaux de recherche, aussi bien ceux qui ont été revus par les pairs que la littérature grise, d'une manière qui permettrait à la communauté mondiale et à diverses communautés nationales et locales de praticiens de bénéficier des connaissances accumulées dans différents pays et différentes régions. Les obstacles à l'accès et à l'utilisation des travaux de recherche sont particulièrement préoccupants pour ceux qui consacrent leurs activités et leur vie aux questions traitées dans ces études. Ces derniers n'ont souvent guère l'occasion de considérer les interventions qui ont donné, ou non, de bons résultats, de formuler des observations à leur sujet, d'indiquer les causes des résultats obtenus et de présenter les modifications qui pourraient être adoptées par les spécialistes, la société ou les communautés de praticiens pour aller systématiquement de l'avant sur la base de ces informations.

Un examen rapide de la base de données ERIC réalisé aux fins du présent document révèle qu'elle ne contient aucune étude publiée en anglais et examinée par les pairs, au cours des dix dernières années (2007-2018), sur les inégalités entre les sexes dans l'éducation et sur les interventions menées pour remédier à ce problème dans 26 pays du PME⁷⁹. Elle ne comprend aucune étude examinée par des pairs des interventions programmatiques dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'éducation dans 40 pays du PME, bien que certains travaux traitent des inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation. Des études portant sur l'égalité des sexes et l'éducation dans ces pays ont été réalisées dans d'autres langues, et figurent peut-être dans la littérature grise, notamment des rapports de projet, mais les difficultés posées par l'accès à ces documents constituent une carence des biens publics mondiaux.

Il ressort d'un rapide examen des travaux de recherche examinés par les pairs figurant dans la base de données ERIC que sur les 61 pays couverts par le PME pour lesquels des travaux consacrés aux interventions ont été publiés, cinq seulement (Ghana, Kenya, Nigéria, Pakistan et Tanzanie) ont fait l'objet d'au moins 5 études de ce type publiées depuis 2007. Il s'avère aussi, sur la base d'une évaluation plus approfondie de ces dernières, qu'elles couvrent une large gamme d'interventions, dans des domaines aussi divers que la prévention des infections par le VIH ou l'amélioration de l'apprentissage du calcul et de la lecture. Le corpus de travaux publiés pour chaque pays couvre généralement des régions très diverses au sein de ces pays, de sorte qu'il ne produit aucune vision complète du pays et ne présente aucune information détaillée sur un site particulier. En d'autres termes, la description de la situation est partielle et incomplète même pour les pays affichant le plus grand nombre de travaux publiés ayant fait l'objet d'un examen par les pairs.

Les données factuelles qui permettraient de comprendre comment les *systèmes* soutiennent les interventions et comment les interventions pourraient être facilitées ou entravées par des aspects particuliers d'un système d'éducation, ses institutions et les interrelations dynamiques entre les contextes mondial, national et local, sont aussi loin d'être suffisantes. Il s'ensuit entre autres que nous ne savons toujours pas quelles sont les interventions et les composantes du renforcement du système qui sont essentielles à l'égalité entre les sexes dans l'éducation, quels sont les éléments qui revêtent une importance secondaire et si certaines méthodes d'intervention et de renforcements du système sont nécessaires et/ou suffisantes.

Environnement porteur en contexte

Un deuxième problème se pose qui tient au fait que nous comprenons mal les structures et les normes *politiques, sociales, culturelles et économiques* qui influent sur ce qui « donne de bons résultats » dans tous les domaines. Il s'ensuit que les études consacrées à certains pays couverts par le PME, à l'apport de modification aux programmes, à la formation et au soutien des enseignants, et aux modes de gestion ou de participation des communautés les plus efficaces dans différents contextes sont très insuffisantes. Nous comprenons en outre très mal les besoins en matière de capacités de ces enseignants,

⁷⁹ Treize pays en Afrique, trois en Asie, trois en Europe centrale et orientale, cinq en Amérique du Sud et dans les Caraïbes et deux en Océanie.

administrateurs et autres professionnels. On constate aussi parfois un manque de volonté politique à mettre en œuvre des réformes dans ce domaine, lacune que les critiques les plus virulentes mettent sur le compte d'une difficulté à prendre en compte systématiquement l'intégration de la parité hommes-femmes et à la traduire en actions⁸⁰. Aucune étude n'a été consacrée à ce jour à la manière dont différentes conceptions des structures politiques et économiques, des formes de gouvernance, des normes sociales et culturelles locales, du renforcement des systèmes, de l'utilisation et des perspectives de la recherche et de la dimension de genre conjuguent leurs effets pour produire des résultats scolaires différents pour les filles et les garçons. La poursuite d'analyses en ce domaine pourrait nous aider à comprendre pourquoi il peut être plus avisé de poursuivre à plus grande échelle certaines interventions plutôt que d'autres et déterminer comment assurer leur pérennité. Pour mieux comprendre la manière dont le contexte influence les interventions axées sur l'égalité entre les sexes dans l'éducation et leur lien avec le système de l'éducation, il sera nécessaire d'analyser les institutions, les politiques, les plans de financement et les budgets, les indicateurs de suivi, les rôles, les attributions et les responsabilités des principaux intervenants institutionnels, et leurs relations. Aucune analyse concernant le rôle de la dimension de genre à tous les niveaux du système de l'éducation n'a encore été réalisée.

Au-delà du système éducatif, il est aussi important de mieux comprendre les facteurs de réussite pour permettre au ministère de l'Éducation de collaborer avec d'autres ministères, notamment les ministères de la Condition féminine, de la Santé et des Affaires sociales.

Il est aussi nécessaire d'étudier plus avant les liens entre le dialogue de politique national sur les inégalités entre les sexes dans le pays et la réforme du système de l'éducation, et la manière dont ils pourraient être renforcés.

Carences fondamentales des biens mondiaux

Les carences fondamentales des biens mondiaux relatifs à l'égalité entre les sexes dans et par l'éducation se répartissent en cinq catégories : connaissances et données factuelles ; outils ; innovations ; réseaux et partage des connaissances ; renforcement des capacités et apprentissage par les pairs.

Carences des biens mondiaux — première catégorie : connaissances et données factuelles

Il est nécessaire de constituer une solide base de connaissances portant sur les interventions et les différents investissements qui produisent des résultats dans le domaine de l'éducation des filles, notamment dans les pays touchés par la fragilité ou un conflit. Ces connaissances peuvent regrouper, sans toutefois s'y limiter, des travaux de recherche ayant fait l'objet d'un examen par les pairs et des travaux sur le renforcement des capacités des différents intervenants clés au sein des administrations publiques, des écoles, des collectivités et des organisations partenaires pour procéder aux changements requis à tous les niveaux du système d'éducation. Ces recherches peuvent aider à déterminer dans quelle mesure les interventions ont besoin d'être échelonnées ou orientées de manières différentes pour donner les meilleurs résultats en matière d'acquis scolaires, et à définir ce que nous savons de la planification et du risque dans le contexte de crises temporaires ou prolongées. Nous avons besoin de

⁸⁰ Voir par exemple Hannan, Carolyn, « *Mainstreaming: Reflections on Implementation of the Strategy* », allocution présentée à l'occasion du séminaire « *Integrating Gender Equality into Development Co-operation* », Bruxelles, 27-28 novembre 2003.

mieux connaître et maîtriser les capacités en matière d'éducation — par exemple, quels sont les types de résultats, autres que les compétences de base en lecture, en écriture et en calcul, qui sont particulièrement importants pour les filles et les garçons d'un groupe démographique particulier et qui sont liés à l'égalité entre les sexes et à l'équité dans d'autres domaines. Il importe en outre que les enseignants, les formateurs des enseignants et les communautés de l'éducation comprennent la manière dont se forment les stéréotypes masculins, la dynamique entre les sexes à l'école et en dehors de celle-ci, les raisons pour lesquelles certains garçons n'obtiennent pas les résultats qu'ils pourraient et quittent l'école, et l'importance de la participation des hommes et des garçons aux efforts déployés pour assurer l'égalité entre les sexes dans l'éducation. Il est nécessaire de consacrer de plus amples études à ce domaine ainsi qu'à ses liens avec les interventions relatives à l'éducation des filles et au renforcement du système pour accroître la participation à l'éducation et les acquis scolaires de toutes les filles et de tous les garçons.

Pour maîtriser les méthodes efficaces de promotion de l'éducation des filles, nous aurons besoin non seulement de données probantes sur le renforcement des capacités et sur les interventions propices, mais également de données d'analyse historiques et comparatives des pays qui ont réussi à concrétiser l'égalité entre les sexes et du rôle qu'ont joué à cet égard les systèmes éducatifs, la collaboration intersectorielle et les principaux intervenants. Il importe de collecter des données factuelles pour étayer les assertions concernant la relation entre les interventions sous diverses formes (liées aux variations des coûts ou des rapports pédagogiques), les intervenants et les systèmes en procédant à un examen aussi bien des études internationales que des études intersectorielles par différentes méthodes et en créant des possibilités d'échanges d'expériences entre pays. Le type de ressources mobilisées et le rôle des processus de changement politique, économique et culturel dans l'évolution du système éducatif pourraient compter au nombre des principaux aspects à considérer.

Il est aussi nécessaire d'analyser la problématique hommes-femmes dans le cadre d'études nationales consacrées aux inégalités entre les sexes dans l'éducation et ses interactions avec d'autres aspects de la marginalisation, par exemple la pauvreté, le handicap et la ruralité. Les études requises devront examiner comment des structures politiques, économiques, sociales et culturelles particulières interviennent pour reproduire les inégalités et l'exclusion lorsque les injustices fondées sur le sexe sont associées aux injustices de la pauvreté, du racisme et de la violence. Il importe aussi d'examiner les manières dont les processus mondiaux, notamment les stratégies macroéconomiques, les migrations, les transformations géopolitiques ou les technologies agissent sur l'évolution des formes de pouvoir associées aux inégalités entre les sexes dans les pays couverts par le PME. Les analyses concernant de nombreux pays du PME sont très insuffisantes, aussi bien en ce qui concerne les pressions mondiales, que la diversité régionale et démographique et la manière dont ces inégalités se recoupent. Il est nécessaire, en s'appuyant sur les travaux des plans sectoriels de l'éducation prenant en compte la problématique hommes-femmes, de préparer des études de cas pour décrire ce que différents pays de différentes régions font pour répondre à des questions communes comme l'appui au passage des adolescentes dans le secondaire, la violence sexiste en milieu scolaire, le mariage d'enfants et la gestion de l'hygiène menstruelle, et pour déterminer comment participer à des travaux plurisectoriels sortant du seul cadre de l'éducation pour couvrir des domaines comme la santé, la justice pénale et la nutrition. Il importe de procéder à un examen comparatif des travaux menés à l'échelle de plusieurs secteurs pour comprendre les obstacles systémiques, institutionnels et structurels ainsi que les facteurs de réussite, de

manière à renforcer les mécanismes de coordination entre les ministères pour obtenir de meilleurs résultats. Il importe enfin de consacrer des études à la manière dont les cadres actuels permettent de renforcer et de maintenir la responsabilisation (ODD, UA, ASEAN) et de déterminer les moyens de promouvoir l'apprentissage à l'échelle internationale.

Le suivi des engagements pris à l'échelle mondiale et régionale en vue de soutenir l'égalité des sexes dans l'éducation, notamment les ODD, la Stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique (CESA) et la stratégie pour l'égalité des sexes, nécessite la poursuite de travaux portant sur les concepts des indicateurs et la manière de mieux utiliser les séries de données existantes. Une grande partie des données utilisées dans les PSE ont pour effet de mettre l'accent sur la parité des sexes, qui demeure l'un des principaux aspects des travaux du Rapport de suivi mondial sur l'éducation de l'UNESCO et des cadres de suivi de l'ODD 4. Il est important de concevoir un tableau de bord comportant une plus large gamme d'indicateurs pour mesurer le degré d'égalité entre les sexes. Il importe de même de poursuivre de plus amples travaux pour aider les pays à davantage intégrer la dimension de genre dans leurs analyses du secteur de l'éducation et des PSE, et d'utiliser les outils de collecte et d'analyse des données actuellement disponibles en dehors du secteur de l'éducation pour ne plus se limiter à l'indice de parité des sexes. Il convient de porter une plus grande attention au lien qui existe entre les audits sur l'égalité entre les sexes et les évaluations de l'égalité entre les sexes, en rapport avec le secteur de l'éducation, ainsi qu'à la manière dont les pratiques budgétaires et les évaluations des ressources financières peuvent aider à promouvoir les initiatives en faveur de l'égalité entre les sexes, questions qui font actuellement l'objet d'une étude menée par l'UNGEI avec l'aide du Fonds Malala.

Carences des biens mondiaux — deuxième catégorie : outils

Bien qu'un grand nombre d'outils aient été mis au point par différents acteurs du développement, il est difficile d'obtenir l'adhésion des pays en développement partenaires et l'adoption systématique de ces instruments par ces derniers. Les outils existants — indicateurs, fiches d'évaluation, budgétisation prenant en compte la problématique hommes-femmes — sont utiles, mais doivent être considérés dans le contexte du renforcement des capacités et non en tant qu'outils autonomes.

Les responsables de la planification sectorielle de l'éducation prenant en compte la dimension de genre ont mis au point d'importants outils, réseaux et espaces de réflexion critique, mais il importe, pour que ces derniers aient un impact optimal, d'évaluer les carences caractérisant la participation des pays, la poursuite de l'apprentissage et le soutien à ce dernier et, ainsi, de renforcer l'impact du développement des systèmes aux niveaux national et international de manière à institutionnaliser la démarche.

Il importe en même temps d'explorer la possibilité de renforcer les outils employés pour l'analyse, la planification, l'établissement de budget et la gestion du secteur de l'éducation pour mieux prendre en compte les préoccupations ayant trait à l'égalité des sexes. Des outils standards comme les modèles de simulation qui sont essentiels à la planification au niveau des systèmes devront aussi être utilisés.

Carences des biens mondiaux — troisième catégorie : innovations

Si l'on considère les innovations dans le contexte des produits et des démarches qui peuvent être utilisés ou reproduits à plus grande échelle, être durables et engendrer des changements au niveau du système, force est de constater que peu d'interventions offrent la possibilité de transformer les rôles attribués aux deux sexes et d'améliorer l'équité de l'éducation pour une grande partie des populations

insuffisamment desservies. Pourtant, de nombreuses innovations prometteuses, de moindre envergure, ont produit des effets au niveau des projets et ont montré l'importance du rôle joué par les ONG lorsqu'il s'agit de mettre à l'essai des idées novatrices et d'adapter aux contextes les interventions qui répondent aux besoins des filles dans des communautés particulières. C'est le cas, notamment, de la réflexion participative approfondie sur des innovations telles que les schémas de l'emploi du temps⁸¹ et de diverses approches de l'application des principes directeurs des droits de l'homme pour l'évaluation de la privatisation dans le domaine de l'éducation⁸² et l'évaluation de la performance des pays en matière d'égalité⁸³. Diverses innovations fondées sur l'utilisation des TIC paraissent prometteuses — par exemple, l'emploi des technologies de la téléphonie mobile pour déclarer l'absence d'enseignants ou des affaires de violence, l'utilisation des TIC pour former les agents de santé locaux et leur fournir un soutien. Les interventions menées dans le domaine des technologies de l'éducation par *Girls Education Challenge* (GEC) pourraient se prêter à la poursuite d'une action conjointe avec des défenseurs de l'égalité des sexes et promouvoir l'amélioration de la situation en ce domaine au niveau du système de l'enseignement. Toutefois, comme indiqué dans le rapport intitulé *GEC Thematic Review on Education Technology 2018*, il s'agit là d'une action qui sort du domaine de compétence du secteur de l'éducation et nécessite une action concertée des organismes de développement et de différents ministères⁸⁴. Cependant, il convient de porter attention aux niveaux élevés d'inégalité entre les sexes observés dans le secteur des TIC. Il est nécessaire d'adopter une démarche plus globale dans le secteur de l'éducation, d'investir dans des projets qui peuvent couvrir différents secteurs et de reproduire les modèles établis à plus grande échelle pour avoir un impact général.

L'examen consacré en 2018 par GEC aux technologies de l'éducation a permis d'analyser les résultats satisfaisants produits par les interventions basées sur ces technologies ainsi que les obstacles rencontrés dans le cadre de son programme de financement de l'éducation des filles. Il montre que les technologies ne peuvent pas, à elles seules, engendrer des résultats positifs dans le domaine de l'éducation, mais qu'elles sont particulièrement efficaces dans le contexte d'une démarche globale conçue pour relever les défis rencontrés par les filles marginalisées⁸⁵. L'innovation technologique peut ouvrir la voie au changement lorsqu'elle bénéficie de mesures de soutien, comme celles qui permettent d'obtenir l'adhésion des populations, de faire participer les parties prenantes à la collecte de données et de veiller à ce que les projets de technologie de l'éducation soient adaptés au contexte dans lequel ils se déroulent, et aussi lorsqu'elle permet de renforcer les systèmes et les capacités⁸⁶.

L'amélioration de l'accès aux données grâce à la mise en place d'un registre en ligne détaillé ou d'une bibliothèque en ligne d'études (aussi bien ceux revus par les pairs que la littérature grise) sur l'éducation des filles et l'égalité entre les sexes en éducation pourrait avoir une incidence marquée, en particulier si

⁸¹ Marphatia, Akanksha A. et Rachel Moussié, « A Question of Gender Justice: Exploring the Linkages Between Women's Unpaid Care Work, Education, and Gender Equality », *International Journal of Educational Development* 33, no. 6 (2013) : 585-94.

⁸² Par exemple, GI-ESCR, « Human Rights Guiding Principles on the Role of States and Non-state Actors in the Provision of Education », note de conception et de planification, GI-ESCR, 2016.

⁸³ « *Evaluation of UNESCO's Programme Interventions on Girls' and Women's Education* ». IOS Evaluation Office. 2017

⁸⁴ GEC, *Thematic Review: Educational Technology* (GEC, 2018), 25.

⁸⁵ GEC, *Thematic Review: Educational Technology* (GEC, 2018), 5.

⁸⁶ GEC, *Thematic Review: Educational Technology* (GEC, 2018), 4.

elle était pensée pour permettre aux chercheurs d'accéder aux documents protégés par des verrous d'accès payant.

La combinaison de projets novateurs d'envergure limitée prouve qu'il est possible d'accomplir beaucoup en appliquant des solutions novatrices aux problèmes posés par l'égalité entre les sexes dans l'éducation, en particulier dans les communautés les plus marginalisées. La poursuite à plus grande échelle des projets d'éducation des filles au moyen des technologies de l'éducation continue toutefois de poser d'importants problèmes. Par exemple, les communautés locales peuvent ne pas avoir l'infrastructure nécessaire ni être durablement intégrées, ce qui se traduit par un manque d'adhésion de l'État et par la stagnation des progrès. Si, de surcroît, de nombreux projets ont été entrepris dans le but d'améliorer la qualité de l'apprentissage, les rapports établis à leur sujet ne couvrent que les innovations technologiques dans l'éducation et non pas précisément les innovations axées sur l'égalité des sexes dans l'éducation. L'étude de GEC semble être l'une des rares analyses des innovations dans le domaine de l'éducation à l'appui de l'égalité des sexes, mais elle ne porte que sur des projets d'envergure limitée. Il faudra mener des méta-analyses plus poussées des innovations propices à l'égalité des sexes pour modifier les normes sociales et comportementales au niveau des systèmes locaux, nationaux et internationaux.

Les innovations qui encouragent la participation des parents et des collectivités, et en particulier des hommes et des jeunes en tant qu'agents du changement pour l'égalité entre les sexes en éducation, et qui cherchent à refonder les rapports entre les hommes et les femmes tout en dénonçant les stéréotypes sexistes peuvent encourager l'adhésion et la pérennité. Les approches qui mobilisent les autorités publiques, s'appuient sur des valeurs culturelles positives et encouragent la sensibilisation à la discrimination positive devraient aussi être encouragées.

Carences des biens mondiaux — quatrième catégorie : réseaux et partage d'expériences

Les représentants des ministères de l'Éducation et d'autres organismes publics pertinents des pays en développement n'ont guère d'occasions de se réunir et de mener une réflexion critique sur la recherche, les informations et les analyses se rapportant à l'égalité entre les sexes et l'éducation des filles. Bien que les grandes conférences internationales et régionales organisent des panels ou des vidéos sur ces thèmes, leur temps est très limité. La conférence bisannuelle de la *Gender and Education Association* concerne dans une très large mesure les pays du G7 et ne donne lieu qu'à une collaboration très réduite avec les pays en développement. Bien que des réunions régionales périodiques organisées par les ministres de l'Éducation et des conférences thématiques permettent d'examiner les résultats obtenus, et que les réseaux susmentionnés gèrent des projets et des programmes dans ce domaine, aucune réunion annuelle ou semestrielle ne permet de mettre en commun tous les engagements pris à différents niveaux dans ce domaine et de se pencher collectivement sur un thème particulier liée au développement du système. On peut discuter des avantages et des inconvénients d'une réunion axée sur la parité entre les sexes et l'éducation par opposition aux réunions annuelles actuelles axées sur la prise en compte systématique des questions de genre. L'expérience acquise à ce jour donne à penser que si la seconde option garde toute son importance, elle ne saurait se substituer au regard en profondeur que procure la première option.

Il est donc nécessaire de constituer des communautés de pratiques qui réunissent des chercheurs, des décideurs et des praticiens, ainsi que les membres des groupes locaux des partenaires de l'éducation. Certaines conférences régionales ou mondiales ont été consacrées à l'égalité entre les sexes et l'éducation, et ont organisé des groupes de travail consacrés, par exemple, aux interventions axées sur l'éducation des filles. Des travaux associant les filles et les garçons ont aussi été poursuivis sur le modèle du groupe chargé de la lutte contre la violence sexiste en milieu scolaire. Ces efforts ont été poursuivis dans les principaux domaines de manière à permettre de procéder à un examen critique des conclusions des travaux de recherche et des carences, des obstacles rencontrés dans le cadre des opérations et des problèmes techniques dans certains domaines d'intervention, de partager les leçons et les pratiques et de formuler des recommandations stratégiques en vue de leur application. Il serait également utile d'organiser des réunions caractérisées par un climat de confiance et la poursuite d'échanges de vues afin d'examiner en profondeur des problèmes qui, s'ils peuvent revêtir différentes formes, sont néanmoins généralisés, car cela permettrait de partager des connaissances et des pratiques entre pays et entre secteurs et d'encourager une demande locale portant sur la poursuite de plus amples travaux de recherche.

Carences des biens mondiaux — cinquième catégorie : renforcement des capacités et apprentissage par les pairs

Un groupe réunissant un nombre limité de spécialistes a été constitué à l'échelle internationale, mais ces derniers sont très dispersés et les processus d'institutionnalisation ainsi que les processus de financement qui leur sont associés se caractérisent par d'importantes carences au niveau des connaissances et des capacités. Par exemple, bien que le Secrétariat du PME soit doté d'un personnel relativement important (102 personnes), et comprenne des spécialistes des questions ayant trait à l'égalité des sexes, seul un spécialiste senior de l'éducation consacre exclusivement ses efforts à ce domaine. Les effectifs d'autres importants organismes mondiaux dont les travaux ont trait à l'égalité entre les sexes dans l'éducation et qui collaborent avec le PME aux activités d'analyse, de planification et de mise en œuvre sont peu nombreux, et les activités de coordination sont relativement limitées. L'UNGEI, par exemple, emploie quatre personnes et a un budget relativement faible. L'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIEP) ne compte qu'un spécialiste des questions d'égalité des sexes. Aucun spécialiste de ce type ne fait partie de l'équipe du Rapport GEM, et les travaux consacrés à l'examen de l'égalité entre les sexes sont, pour l'essentiel, assurés par des consultants employés pour de courtes périodes. Le FAWE compte peu d'agents. Le DFID a investi d'importantes ressources dans les travaux consacrés à l'éducation par l'intermédiaire du programme GEC, et ce dernier a contribué à la constitution d'une communauté de praticiens qui assure le déroulement des projets ; durant la première phase, les travaux ont toutefois donné lieu à la poursuite de différentes interventions uniquement par l'intermédiaire d'ONG et d'autres acteurs non étatiques.

Les mêmes contraintes s'observent au niveau national. À l'heure actuelle, aucune vérification n'est effectuée au niveau des différentes unités et structures institutionnelles chargées de la prise en compte systématique des questions de genre, des travaux axés sur l'égalité des sexes ou du ciblage des interventions au sein des ministères de l'Éducation des pays couverts par le PME. Peu d'informations sont disponibles sur ces structures et unités, les budgets dont elles disposent, leur influence et leur pouvoir de décision, ainsi que les communautés de praticiens qui les soutiennent.

Les ressources disponibles aux niveaux national et international pour ce type de travaux sont donc limitées et il n'existe que peu de possibilités d'organiser des ateliers régionaux sur un thème particulier pour procéder au partage des connaissances et de l'expérience.

7. Domaines potentiels d'investissement

Les investissements effectués par le PME pour parvenir à l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation grâce au mécanisme KIX doivent viser en priorité les obstacles recensés et envisager les façons les plus stratégiques et concrètes de combler les carences des biens mondiaux évoquées précédemment. Il est essentiel que les investissements soient à l'avenir alignés sur les buts du PME 2020 et du PME 2025 et de la Politique et stratégie sur l'égalité entre les sexes du PME, qu'ils accélèrent la mise en œuvre des six domaines de réalisation de cette dernière et qu'ils aident les pays en développement partenaires à obtenir des résultats concrets au niveau national.

Les conclusions tirées du dernier rapport sur les résultats du PME permettent de recenser les pays — notamment ceux qui se trouvent dans une situation fragile ou qui sont touchés par un conflit — qui sont exposés à des problèmes particulièrement aigus dans le domaine de l'égalité des sexes et d'établir une solide base de données factuelles. Cette dernière permettra de déterminer les régions et les sites qui doivent en priorité bénéficier d'un appui plus ciblé, compte tenu également d'autres facteurs tels que l'économie politique, la présence de champions locaux, la disponibilité de ressources humaines et financières et les possibilités de mener une action multisectorielle. Comme près de la moitié des pays en développement partenaires du PME appartiennent à la catégorie des pays fragiles ou touchés par un conflit et que nombre d'entre eux n'atteignent pas encore les seuils de parité des sexes établis pour l'achèvement des études primaires et du premier cycle du secondaire, il importe de cibler principalement ces derniers. Il faudra toutefois aussi donner la priorité à l'adoption de mesures et à l'apport d'un soutien dans les pays dans lesquels les garçons semblent de plus en plus abandonner leur éducation.

Compte tenu de l'analyse des carences présentée précédemment, il s'avère essentiel d'investir dans trois domaines relatifs aux biens mondiaux pour faire face aux obstacles et aux carences recensées. Ces investissements exploiteront l'avantage comparatif unique dont jouit le PME, qui lui permet d'associer des acteurs mondiaux, régionaux et nationaux. Ils permettront aussi de poursuivre la mise en œuvre de la politique du PME sur l'égalité entre les sexes et la stratégie en la matière, désormais par l'intermédiaire du KIX :

- S'agissant des sujets pour lesquels il existe une **possibilité de cadrage géographique**, il convient de multiplier les occasions d'échange d'expérience et d'apprentissage entre pairs, d'élaboration d'outils et de renforcement des capacités pour une prise en compte de la dimension de genre dans l'analyse sectorielle, la planification, la budgétisation et la mise en œuvre dans le secteur éducatif.

- S'agissant des sujets sur lesquels il existe un ensemble suffisant de données probantes, il convient de constituer de nouveaux moyens en procédant au **transfert de savoirs, au renforcement des capacités et à l'échange d'expériences**.
- S'agissant des domaines dans lesquels des exemples de solutions existent mais ne sont pas encore étayés par une solide base d'informations, il convient de **collecter des données factuelles et d'évaluer les mesures qui produisent des résultats**.
- S'agissant des sujets pour lesquels on constate un besoin de réflexion et de solutions nouvelles, il convient d'explorer les **innovations** existantes et leurs liens avec les réformes systémiques.

Comme indiqué précédemment, le document a décrit les résultats précis en matière d'égalité hommes-femmes que le PME cherche à obtenir, les obstacles à lever pour y parvenir, les biens mondiaux existants qui permettent de relever les défis, et les carences à la suppression desquelles le PME pourrait consacrer des financements. Bien qu'un certain nombre de biens mondiaux prévoient déjà des interventions pour la promotion de l'éducation des filles, l'avantage comparatif du PME et de son modèle réside dans l'intérêt particulier qu'ils portent au *système* d'éducation et aux facteurs qui servent à lier les éléments disparate de ce système en un tout organique. Les orientations proposées des investissements énumérés ci-dessous sont fondées sur le modèle du PME axé sur les systèmes.

Grands domaines thématiques d'investissements

Les grands domaines thématiques d'investissements dans chaque domaine sont décrits ci-dessous pour stimuler la discussion. Comme indiqué précédemment, il sera essentiel d'établir un ordre de priorité, peut-être aussi bien géographique que thématique. Le processus de consultation a contribué à soutenir le processus de détermination des priorités.

Collecter des données factuelles et évaluer les mesures qui produisent des résultats

Comme il a été évoqué à la section 4, les problèmes de développement de la base de connaissances et d'informations sur les mesures qui produisent des résultats dans l'éducation des filles et d'élargissement de l'accès à ces données nuisent aux efforts déployés pour parvenir à l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation. Par conséquent, il est possible de renforcer la base de données factuelles servant à formuler des stratégies au niveau national en investissant, aux niveaux mondial et régional, dans la poursuite d'efforts pour comprendre les programmes d'interventions axées sur l'égalité des sexes dans l'éducation qui soutiennent le mieux la constitution de systèmes de l'éducation prenant en compte la dimension de genre. Parmi les activités susceptibles d'être menées dans ce domaine figure le parrainage de diverses études multinationales présentant des données à des fins de comparaison pour examiner la relation entre les interventions et les systèmes dans différents contextes régionaux, notamment dans les situations de fragilité ou de conflits.

Il importe d'encourager la réalisation d'analyses globales de l'égalité des sexes qui considèrent la situation à l'échelle nationale et examinent plus particulièrement la situation des adolescentes, notamment celles qui souffrent d'un handicap. Ces travaux devraient comporter des analyses couvrant le secteur de l'éducation lui-même, mais aussi d'autres secteurs, et examiner la manière dont les normes sociales et culturelles et d'autres facteurs d'exclusion associent leurs effets pour engendrer des obstacles qui entravent l'épanouissement des filles et ont des répercussions négatives sur les garçons, le cas échéant. Il conviendrait à cet égard d'envisager de consacrer des financements du KIX à la poursuite

de travaux accessibles portant sur l'égalité des sexes dans l'éducation en donnant la priorité à certains pays en développement partenaires.

Il importe d'accroître les connaissances concernant la formation des aspects de la masculinité, les répercussions de ces derniers sur l'égalité des sexes dans l'éducation et la manière d'y faire face dans le cadre des programmes d'études et d'autres interventions poursuivies au niveau des établissements scolaires. Il conviendrait d'examiner de manière plus approfondie les démarches visant à modifier la dynamique entre les sexes pour promouvoir des relations plus positives, fondées sur le respect mutuel, entre les garçons et les filles.

Il est nécessaire de rassembler de plus amples informations sur la manière dont les engagements pris à l'appui de l'égalité des sexes aux niveaux mondial et régional sont honorés, notamment dans le cadre du suivi de cibles particulières des ODD et de la mise en œuvre de la Stratégie d'égalité des sexes pour la Stratégie d'éducation continentale en Afrique.

Il serait utile de réaliser des études multinationales des démarches adoptées par les pays dans différents contextes pour traiter ces différents thèmes communs, en particulier ceux qui se rapportent aux adolescentes, comme le mariage d'enfants, les grossesses précoces, la violence sexiste en milieu scolaire, les enfants non scolarisés et les conflits, et d'examiner les résultats obtenus, pour en tirer des enseignements sous une forme propice à leur prise en compte dans le cadre de la formulation des politiques et des pratiques au niveau national.

Constituer de nouveaux moyens en procédant au transfert de savoirs, au renforcement des capacités et à l'échange des expériences

Il serait utile de procéder à un échange de connaissances dans le cadre des ateliers régionaux du PME/UNGEI menés à ce jour et de lancer une action sur la base de ces travaux. Les domaines qui pourraient être examinés comprennent l'établissement de rapports sur l'application des plans sectoriels de l'éducation prenant en compte la problématique hommes-femmes et le suivi assuré dans les pays. Il serait ainsi possible de comprendre la contribution que pourraient avoir ces plans en aidant les pays à relier les interventions et les systèmes, de déterminer les principaux problèmes relatifs à l'égalité des sexes pouvant être abordés dans le cadre des PSE, et de définir les facteurs qui favorisent et qui limitent les travaux relatifs aux plans prenant en compte la dimension de genre. Il faudrait également considérer les mesures concrètes permettant d'exploiter plus avant les enseignements tirés de ces plans, notamment pour mieux soutenir les démarches suivies au sein des secteurs et au niveau de plusieurs secteurs et, ainsi, démultiplier l'impact des actions menées. Il est essentiel de renforcer les capacités des parties prenantes au sein des administrations publiques pour pouvoir examiner ces questions. Les partenaires du PME ont un rôle crucial à jouer en apportant leur appui au suivi effectué au niveau national, en le reliant au dialogue des GLPE et en soutenant le renforcement des capacités pour mener une action à l'appui de l'égalité des sexes.

On pourrait explorer diverses possibilités de conception de plateformes mondiales et régionales pour promouvoir le leadership dans le domaine de l'égalité des sexes, créer des occasions de mener une réflexion critique sur les travaux de recherche et les données factuelles concernant la problématique hommes-femmes, et susciter une demande à l'appui de la poursuite des analyses. Diverses occasions

s'offrent de mener ces travaux, notamment les conférences nationales, régionales et internationales sur l'égalité des sexes et l'éducation et les ateliers organisés en ces domaines qui réunissent des chercheurs, des décideurs, des praticiens et des promoteurs de campagne, le secteur privé et les organisations de la société civile ainsi que de nouveaux partenaires d'autres secteurs. Il conviendrait également de mettre en place des plateformes électroniques qui fournissent d'autres espaces d'échanges de connaissances d'un bon rapport coût-efficacité.

Il est enfin nécessaire de donner aux pays la possibilité de relever les défis relatifs à l'égalité des sexes qu'ils rencontrent tous dans des domaines complexes tels que le mariage d'enfants, les grossesses précoces, la violence sexiste en milieu scolaire, la transmission du VIH et la gestion de l'hygiène menstruelle. Il importe à cette fin de leur offrir des opportunités de se réunir pour partager leurs expériences, approfondir leurs connaissances et présenter des informations pouvant servir de base à la réforme des politiques et des programmes. Dans l'idéal, ces discussions devraient alimenter le dialogue entre les services techniques et les départements chargés des financements, de la planification, de la formulation des politiques et des activités de suivi et évaluation, en établissant des liens avec les représentants de la société civile et d'autres membres des GLPE, ainsi que des parties prenantes d'autres secteurs, de manière à assurer la prise en compte de multiples perspectives et tirer parti de l'avantage comparatif des différents groupes intéressés dans le contexte d'une démarche intégrée.

L'examen des relations et connexions institutionnelles qui donnent lieu à l'établissement de plans sectoriels de l'éducation prenant en compte la dimension de genre permettrait également de mieux comprendre les liens sociaux, culturels, politiques et économiques entre les administrateurs des systèmes de l'éducation et les communautés locales, les organisations de la société civile, les organismes professionnels, les chercheurs et les promoteurs de campagne, aux niveaux national et régional. Il permettrait également de déterminer la gamme des interventions et l'envergure des activités pouvant être menées ainsi que les facteurs déterminant le succès des travaux poursuivis à la fois dans le secteur de l'éducation et dans d'autres secteurs, en particulier celui de la santé, mais aussi celui de la planification et des finances, de la promotion et de la protection sociale, et du développement des infrastructures.

Il serait aussi souhaitable de considérer, outre le renforcement des capacités d'établissement de plans sectoriels de l'éducation prenant en compte la dimension de genre, la possibilité d'apporter un soutien aux pays en développement partenaires pour les aider à suivre le déroulement de leurs plans et conforter l'obligation d'honorer les engagements qu'ils ont pris de promouvoir l'égalité des sexes. Il serait ainsi possible d'envisager, par exemple, de renforcer les capacités nécessaires à l'amélioration et à la mise en place d'un cadre régional de suivi de la mise en œuvre de la stratégie de promotion de l'égalité des sexes dans le cadre de la CESA.

Innovations

Il conviendrait d'examiner la possibilité d'encourager l'innovation dans le cadre des interventions axées sur l'égalité des sexes, et notamment de recourir aux TIC, de documenter les bonnes pratiques et de mettre en relief les exemples de succès. La mise en place d'un registre en ligne détaillé ou d'une bibliothèque en ligne d'études (aussi bien ceux revus par les pairs que la littérature grise) sur l'éducation des filles et l'égalité entre les sexes en éducation pourrait avoir une incidence marquée, en particulier si

elle était pensée pour permettre aux chercheurs d'accéder aux documents protégés par des verrous d'accès payant.

Il importera à cet égard de considérer les innovations qui peuvent être adoptées par les membres de la collectivité pour régler des problèmes au niveau des ménages ainsi qu'à celui des établissements scolaires. Il serait utile à ce propos de recenser les innovations prometteuses et de réunir les pays qui ont poursuivi différentes démarches pilotes pour qu'ils puissent partager leurs expériences, documenter les leçons tirées de ces dernières et considérer la possibilité de reproduire ces interventions à plus grande échelle. L'emploi des outils existants pour élaborer une méthodologie pratique et des critères d'évaluation des possibilités d'agir à plus grande échelle et relier ces interventions à des changements systémiques et à la planification sectorielle aiderait aussi les pays à adopter des démarches plus globales et concertées et à intégrer l'innovation dans les réformes institutionnelles.

Exemples précis de domaines d'investissement

À partir des orientations générales proposées ci-dessus, certains domaines particuliers liés à l'avantage comparatif du PME qui prennent en compte les retours d'information reçus pendant les consultations peuvent être mentionnés :

1. ***Adoption d'un point de vue géographique à l'appui des apprentissages et des échanges entre pairs, de l'élaboration d'outils et du renforcement des capacités, pour une prise en compte de la dimension de genre dans l'analyse, la planification, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi des résultats dans le secteur de l'éducation, en mettant l'accent sur l'Afrique subsaharienne***⁸⁷, où les rapports sur les résultats du PME montrent qu'il reste problématique d'atteindre la parité entre les sexes au niveau des taux d'achèvement des cycles primaire et secondaire. Dix des 14 pays où les filles sont défavorisées en termes d'achèvement du cycle primaire et 18 des 22 où elles sont défavorisées en termes d'achèvement du premier cycle du secondaire se trouvent en Afrique subsaharienne. Par ailleurs, cinq des sept pays où les garçons sont défavorisés en termes d'achèvement du cycle primaire, et seulement trois pays sur 8 où les garçons sont défavorisés en termes d'achèvement du premier cycle du secondaire se trouvent également dans cette région (voir figure A.1, annexe A).

Outre ces critères reposant sur des éléments factuels, la région est dotée d'un solide cadre normatif qui permet d'articuler les engagements en faveur de l'égalité entre les sexes, y compris l'*Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons*, et la stratégie de promotion de l'égalité des sexes de la CESA 2016-2025, que les pays membres de l'Union africaine seront tenus de respecter, ce qui pourrait changer la donne sur le continent. Il convient à ce propos de rappeler que la Déclaration de Nairobi prône la réalisation de la parité entre les sexes en invitant les pays a) à veiller à ce que leurs systèmes d'éducation prennent en compte la problématique hommes-femmes, répondent aux besoins et soient porteurs de changement, et b) à mettre en œuvre la stratégie de promotion de l'égalité des sexes de la CESA 2016-2025. Aucune autre région n'est dotée à l'heure actuelle d'un

⁸⁷ En lien avec la PSES, but 3 et résultat 3.

mécanisme de responsabilité aussi puissant, et l'Afrique subsaharienne aura besoin d'une aide considérable en matière de renforcement des capacités pour respecter ses engagements.

L'aide du PME pourrait inclure les activités ci-dessous, sans nécessairement s'y limiter :

- En s'appuyant sur le « Guide pour l'élaboration de plans sectoriels de l'éducation intégrant la notion de genre » (GRESF) publié par le PME et l'UNGEI, élaboration d'outils et de directives pour la mise en œuvre de la Stratégie d'égalité entre les sexes CESA 16-25 : par exemple, réalisation d'une analyse sectorielle de l'éducation sensible au genre et d'audits des capacités institutionnelles de prise en compte du genre ; budgétisation et analyse sensibles au genre ; mesure et suivi des résultats obtenus en matière d'égalité entre les sexes ; outils pour les situations de fragilité ou de conflit.
- Organisation de réunions annuelles, si possible en marge des sommets de l'Union africaine, pour partager des expériences, apprendre et échanger entre pairs sur les progrès d'ordre technique.
- Forums de dialogue politique de haut niveau, donnant lieu à la présentation de recommandations et d'appels à l'action au niveau technique, et à des engagements de traitement des problèmes et d'accélération des avancées.

Ces outils et ces formes de soutien auront principalement une orientation régionale, mais leur pertinence et leurs enseignements pourront aussi intéresser un public mondial.

2. Organisation d'une conférence mondiale annuelle pour appuyer la création d'un réseau d'échange de bonnes pratiques et de connaissances sur la prise en compte de l'égalité des sexes dans les réformes du système éducatif, axée sur l'hémisphère sud⁸⁸. Comme les questions d'égalité entre les sexes ont tendance à être cantonnées dans les conférences universitaires, où les questions identitaires ont tendance à prendre le pas sur les stratégies et les pratiques, et où les occasions de réseautage et de mobilisation autour des politiques et des pratiques restent limitées, il serait utile d'organiser une conférence mondiale annuelle pour appuyer la création d'un réseau d'échange de bonnes pratiques et de connaissances sur l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation.

Une telle conférence devrait être axée sur l'hémisphère sud et fournir des occasions de partage des recherches menées localement, d'examen des nouveaux outils/directives/méthodes, de documentation des enseignements tirés de l'expérience sur des thèmes spécifiques (hygiène menstruelle, violence sexiste en contexte scolaire, santé sexuelle et reproductive, droits connexes et éducation sexuelle, grossesses précoces, travail intersectoriel, etc. Le renforcement des capacités des chercheurs et des institutions au niveau régional pourra aussi être envisagé pour consolider la base de données probantes de ce qui « fonctionne » pour les interventions portant sur l'égalité des sexes dans des contextes spécifiques, notamment en situation de fragilité et de conflit, avec un bon rapport coût-efficacité et un lien avec les réformes systémiques. Ces investissements seraient appuyés par des outils de gestion des connaissances (notamment un site web et un référentiel de documents) et liés/ jumelés à des institutions adaptées, par souci de crédibilité et de pérennité,

⁸⁸ En lien avec la PSES, but 4.

dans la perspective de la mise en place d'un cadre d'expertise local sur le genre. Il serait essentiel de lier ces actions aux travaux axés sur l'Afrique subsaharienne.

- 3. Travaux analytiques sur la prise en compte du genre dans les systèmes éducatifs⁸⁹.** Comme indiqué plus haut, les travaux menés jusqu'ici se sont surtout concentrés sur ce qui permet effectivement de favoriser l'éducation des filles, sans qu'une grande attention ne soit portée à la façon dont les **différentes interventions sont liées à/ entraînent une réforme du système** visant à pérenniser les résultats. Il convient de mener des travaux analytiques qui posent les questions cruciales : Pourquoi un pays doit-il investir dans un domaine et pas dans un autre ? Des activités ciblées seront-elles plus efficaces que des activités intégrées ? Quels sont les ensembles d'investissements qui produiront les meilleurs résultats en termes d'égalité entre les sexes ? Comment les changements se produisent-ils ? Quels sont les facteurs de réussite et les éléments contextuels pertinents ? Quelles conclusions généralisables peut-on tirer. Les recherches menées sur les réformes des systèmes de santé et les changements organisationnels pourront fournir des modèles utiles pour dégager des pistes d'étude.

Ces analyses pourraient être utilement reliées aux travaux des projets RISE (Recherche sur l'amélioration des systèmes d'éducation) et de SABER (Système pour de meilleurs résultats dans le domaine de l'éducation), et contribuer ainsi à **l'élaboration d'un outil de mesure de la prise en compte du genre dans les systèmes éducatifs**. Les méthodologies utilisées pour l'Indice d'égalité entre les sexes de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) pourraient aussi fournir des modèles utiles. Les études pourraient aussi porter sur la façon de mieux intégrer la dimension de genre dans les outils actuels d'analyse du secteur éducatif. L'établissement de liens avec les travaux connexes sur les diagnostics des systèmes menés au titre de l'axe d'investissement sur l'équité et l'inclusion permettra d'accroître l'impact global.

- 4. Élaboration d'outils de mesure de la progression de l'égalité entre les sexes dans et par l'éducation⁹⁰.** Comme le note le document de travail, la Recommandation générale n° 36 de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) fournit un cadre normatif pour adopter, au-delà de la seule parité numérique, une vision plus large de l'égalité des sexes qui considère les progrès accomplis non seulement *dans* l'espace éducatif, mais aussi *grâce à* l'éducation. Toutefois, si les indices de mesure de la parité entre les sexes sont bien établis et si les données recueillies sont de plus en plus souvent ventilées par sexe dans les SIGE, il reste encore beaucoup à faire pour mettre en place des outils communs de mesure de l'égalité entre les sexes. L'égalité entre les sexes fait l'objet de l'indicateur ODD 4.7.1⁹¹, mais celui-ci est actuellement considéré comme un indicateur de niveau 3. Pour aller de l'avant, il faudrait constituer une communauté de praticiens pour élaborer un cadre conceptuel, une méthodologie et une expérimentation en matière de recueil et d'analyse des données. Réussir à réunir un consensus autour d'un cadre unique, de préférence à une multitude d'options, aurait une importante valeur ajoutée.

⁸⁹ En lien avec la PSES, but 2.

⁹⁰ En lien avec la PSES, buts 2 et 3.

⁹¹ « Mesure dans laquelle i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation en vue du développement durable, y compris l'égalité entre les sexes et les droits de l'homme, sont intégrés à tous les niveaux dans a) les politiques nationales d'éducation, b) les programmes scolaires, c) la formation des enseignants et d) l'évaluation des élèves ».

- 5. Travail intersectoriel visant à renforcer les résultats en matière d'égalité entre les sexes⁹².** Compte tenu du fait, signalé plus haut, que nombre des principaux obstacles à l'égalité des sexes dans l'éducation prennent leur origine à l'extérieur du secteur de l'éducation, cet axe d'investissement s'appuierait sur les interventions menées par le PME dans le secteur sanitaire pour fournir des occasions de réfléchir à des exemples d'interventions réussies dans différents secteurs et s'attaquer à des problèmes multiformes liés au genre comme le mariage des enfants, la violence sexiste en milieu scolaire, les grossesses précoces, le VIH/sida ou l'autonomisation. Ces activités pourraient conduire à des études de cas centrées sur les facteurs de réussite d'interventions intersectorielles, les facteurs liés à l'économie politique et aux modalités institutionnelles, les capacités ou le financement, qui pourront déboucher sur un ensemble de directives de travail intersectoriel réunissant par exemple les ministères de la Santé, du Genre, de la Protection sociale ou des Finances et de la Planification. Par ailleurs, cet axe d'investissement pourra appuyer une étude longitudinale sur les pays retenus qui ont inclus les interventions multisectorielles dans leur PSE ; il pourra enfin servir à documenter la façon dont ces interventions sont mises en œuvre, notamment les difficultés rencontrées et la façon dont elles ont été surmontées.
- 6. Identification des innovations susceptibles d'être déployées à grande échelle en lien avec une réforme du système⁹³.** Comme on l'a vu plus haut, les innovations peuvent souvent être utiles et procurer des avantages à des bénéficiaires particuliers dans des contextes précis, mais elles risquent de rester ponctuelles et difficiles à déployer à grande échelle ou à intégrer dans le système. Cet axe d'investissement aurait pour but a) d'identifier les innovations prometteuses correspondant à des thématiques à fort impact, telles que la transformation de la dynamique de genre dans les relations entre garçons et filles, la promotion de l'autonomisation et du leadership des filles, et la violence sexiste en contexte scolaire ; b) de déterminer si ces innovations sont susceptibles d'être déployées à grande échelle et institutionnalisées ; et c) de rechercher les cas où ces innovations ont été déployées à grande échelle et incorporées aux processus nationaux et provinciaux de politique, planification et budgétisation, et de déterminer les facteurs qui ont influé sur la réussite de ces réformes. Des études de cas pourront documenter les conclusions sur la manière d'évaluer le potentiel des innovations et sur les facteurs qui facilitent ou entravent leur application à l'ensemble du système. Cette fois encore, en plus des examens réflexifs, des études longitudinales pourront être envisagées pour documenter les progrès, les difficultés et les enseignements.

Pour un impact optimal, il sera essentiel d'établir des connexions et des synergies entre les différents axes de financement, avec les autres thématiques du KIX, ainsi qu'avec les interventions axées sur les pays. Les investissements pourront être priorisés et échelonnés en fonction de la disponibilité des fonds, de l'intérêt ou des capacités des partenaires à les mettre en œuvre.

L'Initiative KIX vise à appuyer des approches holistiques et systémiques aptes à lever les obstacles qui empêchent les filles et les garçons de réaliser pleinement leur potentiel, et à s'attaquer à certain des enjeux intersectoriels qui continuent de se poser comme le mariage des enfants, la violence sexiste en milieu scolaire, l'éducation sexuelle, la nutrition et la contraception. Ces efforts seront couronnés de

⁹² En lien avec la PSES, buts 1, 2 et 3, et résultat 4.

⁹³ En lien avec la PSES, buts 1 et 2.

succès lorsque toutes les filles et tous les garçons pourront aller à l'école et y rester, rester en santé et en sécurité, acquérir les compétences pour revendiquer leurs droits et participer pleinement à la vie sociale, économique et politique de leur collectivité, tant pour leur propre bénéfice que pour celui de leurs familles et de la société tout entière.

Il est essentiel d'inclure la dimension de l'autonomisation en vertu de laquelle les filles et les femmes ne restent pas simplement les bénéficiaires des services et de la protection, mais deviennent de véritables moteurs du changement et du développement.

Exemples d'activités qui pourraient être menées par le biais du mécanisme KIX

Le tableau 2 ci-dessous présente des exemples d'activités qui pourraient être soutenues par les financements thématiques du KIX pour parvenir à l'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation, regroupés en fonction des domaines d'investissements possibles présentés précédemment. Les lignes pointillées séparant les exemples d'activités indiquent que le bénéficiaire d'un financement du KIX pourrait proposer un projet couvrant de multiples domaines d'investissement et/ou possibilités.

Tableau 2 : Domaines d'investissement du KIX et exemples d'activités

Domaines d'investissement	Possibilité/exemples d'activités			
	Promouvoir l'égalité entre les sexes en matière d'accès, de participation à l'éducation et d'acquis scolaires pour toutes les filles et tous les garçons	Améliorer l'égalité entre les sexes dans les systèmes éducatifs	Renforcer l'égalité entre les sexes dans les cadres juridiques, la politique et les processus de planification du secteur éducatif	Veiller à une mise en œuvre déterminée de l'engagement de réalisation de l'égalité entre les sexes dans l'ensemble du Partenariat mondial
Champ d'action géographique	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de réunions annuelles, si possible en marge des sommets de l'Union africaine, pour partager des expériences, apprendre et échanger entre pairs sur les progrès d'ordre technique 	<ul style="list-style-type: none"> - Forum de dialogue politique de haut niveau, donnant lieu à la présentation de recommandations et d'appels à l'action au niveau technique, et à des engagements de traitement des problèmes et d'accélération des avancées. - En s'appuyant sur le Guide GRESP publié par le PME et l'UNGEI, élaboration d'outils et de directives pour la mise en œuvre d'analyses sectorielles de l'éducation sensibles au genre et d'audits des capacités institutionnelles de prise en compte du genre ; budgétisation et analyses sensibles au genre ; mesure et suivi des résultats obtenus en matière d'égalité entre les sexes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption d'un point de vue géographique à l'appui des apprentissages et des échanges entre pairs, de l'élaboration d'outils et du renforcement des capacités, pour une prise en compte de la dimension de genre dans l'analyse, la planification, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi des résultats dans le secteur de l'éducation, en mettant l'accent sur l'Afrique subsaharienne - En s'appuyant sur le Guide GRESP publié par le PME et l'UNGEI, élaboration d'outils et de directives pour la mise en œuvre de la Stratégie d'égalité entre les sexes CESA 16-25 : par exemple, réalisation d'une analyse sectorielle de l'éducation sensible au genre et d'audits des capacités institutionnelles de prise en compte du genre ; budgétisation et analyses sensibles au genre ; mesure et suivi des résultats obtenus en matière d'égalité entre les sexes ; outils pour les situations de fragilité ou de conflit. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une conférence mondiale annuelle pour appuyer la création d'un réseau d'échange de bonnes pratiques et de connaissances sur la prise en compte de l'égalité des sexes dans les réformes du système éducatif, axée sur l'hémisphère sud. - Création d'occasions de partage des recherches menées localement, documentation des enseignements tirés de l'expérience sur des thèmes spécifiques (hygiène menstruelle, violence sexuelle en contexte scolaire, santé sexuelle et reproductive, droits connexes et éducation sexuelle, grossesses précoces, travail intersectoriel, etc. - Appui aux investissements en faveur du partage des connaissances acquises par des outils de gestion des connaissances (notamment un site web et un référentiel de documents) liés/ jumelés à des institutions adaptées, par souci de crédibilité et de pérennité.

<p>Constituer de nouveaux moyens en procédant au transfert de savoirs, au renforcement des capacités et à l'échange des expériences</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des chercheurs et des institutions au niveau régional pour consolider la base de données probantes de ce qui « fonctionne » pour les interventions portant sur l'égalité des sexes dans des contextes spécifiques, notamment en situation de fragilité ou de conflit, avec un bon rapport coût-efficacité et un lien avec les réformes systémiques. - Occasions pour les pays de partager leurs connaissances sur des thèmes communs comme le mariage d'enfants, les grossesses précoces et la violence sexiste en milieu scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Établissement de rapports GRESP et examen de la contribution que pourrait avoir cette planification en aidant les pays à relier les interventions et les systèmes, et des principaux problèmes relatifs à l'égalité des sexes pouvant être abordés dans le cadre des PSE. -Conférences nationales, régionales et internationales sur l'égalité des sexes et l'éducation et ateliers organisés en ces domaines, et plateformes en ligne d'échanges de connaissances pour la promotion d'un dialogue coordonné entre tous les partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation des enseignements tirés des ateliers régionaux sur la planification GRESP et examen des facteurs qui la favorisent ou qui la limitent et des moyens par lesquels elle peut favoriser la collaboration intersectorielle. - Promotion du transfert de connaissances sur la planification GRESP et sur son suivi. - Examen des relations institutionnelles qui permettent de lier les plans GRESP à ceux mis en place dans d'autres secteurs — par exemple, santé, planification et finances, promotion et protection sociale, et développement des infrastructures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les partenaires du PME ont un rôle crucial à jouer en apportant leur appui au suivi effectué au niveau national, en le reliant au dialogue des GLPE et en soutenant le renforcement des capacités pour mener une action à l'appui de l'égalité des sexes. -Renforcement des capacités des parties prenantes au sein des administrations publiques (soutien aux démarches suivies au niveau de plusieurs secteurs pour démultiplier l'impact des actions menées). - Conception de plateformes mondiales et régionales pour promouvoir le leadership et créer des occasions de réflexion critique sur les travaux de recherche et les données factuelles. - Soutien possible aux PDP pour les aider à suivre le déroulement de leurs plans et conforter l'obligation d'honorer les engagements qu'ils ont pris de promouvoir l'égalité des sexes.
---	---	---	--	--

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Collecter des données factuelles et évaluer les mesures qui produisent des résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il importera de constituer une base d'informations sur la formation des aspects de la masculinité et la manière d'y faire face par l'éducation (dans le cadre des programmes d'études et d'autres interventions poursuivies au niveau des établissements scolaires) - Démarches visant à modifier la dynamique entre les sexes pour promouvoir des relations plus positives entre les garçons et les filles - Cas centrés sur les facteurs de réussite d'interventions intersectorielles, les facteurs liés à l'économie politique et aux modalités institutionnelles, les capacités ou le financement, qui pourront déboucher sur un ensemble de directives de travail intersectoriel, réunissant par exemple les ministères de la Santé, du Genre, de la Protection sociale ou des Finances et de la Planification (exemples fructueux de travail intersectoriel pour faire face à des enjeux multidimensionnels tels que le mariage des enfants, la violence sexiste en milieu scolaire, les grossesses précoces, le VIH/sida et l'autonomisation). 	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement, aux niveaux mondial et régional, dans la poursuite d'efforts pour comprendre les programmes d'interventions axées sur l'égalité des sexes dans l'éducation qui soutiennent le mieux la constitution de systèmes de l'éducation prenant en compte la dimension de genre. - Travaux analytiques sur la prise en compte du genre dans les systèmes éducatifs (les différentes interventions sont liées à/ entraînent une réforme du système, la nature des ensembles d'investissements qui produiront les meilleurs résultats). - Élaboration d'un outil de mesure de la prise en compte du genre dans les systèmes éducatifs (inspiré des travaux réalisés dans le cadre des projets RISE et SABER). 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'analyses globales de l'égalité des sexes qui considèrent la situation à l'échelle nationale (en examinant plus particulièrement la situation des adolescentes, notamment celles qui souffrent d'un handicap), d'analyses couvrant le secteur de l'éducation lui-même, mais aussi d'autres secteurs. - Poursuite de travaux accessibles portant sur l'égalité des sexes dans l'éducation en donnant la priorité à certains PDP. - Travail intersectoriel visant à renforcer les résultats en matière d'égalité entre les sexes (appuyer une étude longitudinale sur les pays retenus qui ont inclus les interventions multisectorielles dans leur PSE, et qui pourra aussi servir à documenter la façon dont ces interventions sont mises en œuvre, notamment les difficultés rencontrées et la façon dont elles ont été surmontées). - Élaboration d'outils de mesure de la progression de l'égalité entre les sexes dans et par l'éducation. (Constitution d'une communauté de praticiens pour élaborer un cadre conceptuel, une méthodologie et une expérimentation en matière de recueil et d'analyse des données). 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil d'informations sur la manière dont les engagements pris à l'appui de l'égalité des sexes aux niveaux mondial et régional sont honorés ; suivi des cibles des ODD et de la mise en œuvre de la stratégie de promotion de l'égalité des sexes dans le cadre de la CESA. - Poursuite d'études multinationales des démarches adoptées par les pays pour traiter ces différents thèmes communs (en portant une attention particulière à ceux qui se rapportent aux adolescentes — par exemple, le mariage d'enfants, les grossesses précoces, la violence sexiste en milieu scolaire, les enfants non scolarisés, et les conflits) pour en tirer des enseignements sous une forme propice à leur prise en compte dans le cadre de la formulation des politiques et des pratiques au niveau national. - Organisation de réunions annuelles, si possible en marge des sommets de l'Union africaine, pour partager des expériences, apprendre et échanger entre pairs sur les progrès d'ordre technique, donnant lieu à la présentation de recommandations et d'appels à l'action lors de forums de dialogue politique de haut niveau. - Établissement de connexions et de synergies entre les différents axes de financement, avec les autres thématiques du KIX, ainsi qu'avec les interventions axées sur les pays.
---	--	--	---	---

Innovation	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'innovation pour lutter contre les inégalités entre les sexes, notamment dans le cadre de l'utilisation des TIC ; documenter les bonnes pratiques et mettre en relief les exemples de succès. - Innovations d'inspiration communautaire pour régler des problèmes au niveau des ménages ainsi qu'à celui des établissements scolaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement des innovations susceptibles d'être déployées à grande échelle en lien avec une réforme du système et l'institutionnalisation ; ces innovations ont été déployées à grande échelle ou intégrées dans des politiques nationales ou provinciales. Étude des éléments qui ont eu une influence sur la réussite des réformes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements en faveur de la prise en compte systématique des questions de genre. - Recours aux processus existants pour élaborer une méthodologie pratique et des critères d'évaluation des possibilités de reproduction des interventions à plus grande échelle et de liaison aux efforts de changement systémique et de planification sectorielle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des pays qui ont poursuivi des opérations pilotes donnant lieu à des innovations de manière à assurer le partage de leur expérience et la reproduction de leurs interventions à plus grande échelle afin de promouvoir de nouvelles innovations
-------------------	---	---	---	--

Références

- Banque mondiale. « *Rapport sur le développement dans le monde 2018 : Apprendre pour réaliser la promesse de l'éducation* ». Washington, DC : Banque mondiale, 2018.
- Budlender, Debbie. « Expectations Versus Realities in Gender-Responsive Budget Initiatives ». In *Gender and Social Policy in a Global Context*, éd. S. Razavi, 322-39. Londres : Palgrave Macmillan, 2006.
- Budlender, Debbie, Rhonda Sharp et Kerri Allen. « *How to Do a Gender-Sensitive Budget Analysis: Contemporary Research and Practice* ». Secrétariat du Commonwealth, 1998.
- CAMFED. « *Cama Alumnae: Young Women Leading Change* ».
- CAMPE (Campagne pour l'éducation populaire). « *Education Watch Report: Ethics and Values in School* ». Dhaka (Bangladesh) : CAMPE, 2017.
- CEDAW (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes). « *Checklist: Indicators to Assess Legislative Compliance with the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women (CEDAW)* », document de travail préliminaire.
- Commission internationale pour le financement de possibilités d'éducation dans le monde. « *La génération d'apprenants : Investir dans l'éducation pour un monde en pleine évolution* ». Washington DC, Commission de l'éducation, 2016.
- Commission de statistique de l'ONU. « *Tier Classification for Global SDG Indicators* ». New York : Commission de statistique de l'ONU, 2018.
- Conseil de la population. « Adolescent Data Hub » (page Web), GIRL Center, Conseil de la population, <https://www.popcouncil.org/girlcenter/research/hub>.
- DFID (Ministère britannique du développement international). 2014. « *Girls' Education Challenge* » (page Web) <https://www.gov.uk/international-development-funding/girls-education-challenge>.
- Downes, Ronnie, Lisa Von Trapp et Scherie Nicol. « Gender Budgeting in OECD Countries ». *OECD Journal on Budgeting* 16, no. 3 (2017) : 71-107.
- ECW (L'éducation ne peut pas attendre). « *ECW Gender Strategy 2018-2021: Advancing Gender in Education in Emergencies* ». New York : ECW, 2018.
- Edwards, Jan et Mona Girgis. « Practical Lessons from Gender Audit of an Education Sector Plan in Lao PDR ». *Development in Practice* 25, no. 5 (2015) : 747-753.
- Edwards, Sophie. « *DFID Boosts Education Programme for Marginalised Girls* ». Devex, 11 juin 2018.
- Equal Measures 2030. « *EM2030 SDG Gender Index* ». Consulté le 22 février 2018. <http://www.equalmeasures2030.org/products/sdg-gender-index/>.

- FAWE (Forum des éducatrices africaines). « *Gender Equality Strategy for the Continental Education Strategy for Africa 2016-2025* ». Nairobi : FAWE, 2018.
- FCO (Ministère britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth). « *Foreign Secretary Launches Platform for Girls' Education* ». 20 avril 2018.
- Fyles, Nora. « *Gender-Responsive Education Sector Planning to Promote Inclusive and Quality Education for All* ». Document présenté lors de la conférence UKFIET, Oxford, septembre 2017.
- G7 (Groupe des sept). « *G7 Development Ministers' Meeting Focus on Empowering Women and Girls* ». Communiqué. 2 juin 2018.
- GEC (Girls' Education Challenge). « *Steps to Success: Learning from the Girls' Education Challenge 2012-2017* ». Londres, DFID, 2018a.
- . « *Thematic Review: Educational Technology* ». GEC, 2018b.
- Gender Practitioners Collaborative. « *Minimum Standards for Mainstreaming Gender Equality* ». Mercy Corps, 2014.
- GI-ESCR (Initiative mondiale sur les droits économiques, sociaux et culturels). « *Human Rights Guiding Principles on the Role of States and Non-state Actors in the Provision of Education* ». Concept and planning note, GI-ESCR, 2016.
- Glennerster, Rachel, Claire Walsh et Lucia Diaz-Martin. « *A Practical Guide to Measuring Women's and Girls' Empowerment in Impact Evaluations* ». Cambridge, MA : J-PAL, 2018.
- PME (Partenariat mondial pour l'éducation). « *Rapport annuel sur la mise en œuvre de la Stratégie sur l'égalité entre les sexes du PME* ». Washington, DC : PME, 2018.
- . « *Examen rigoureux des données probantes des travaux de recherche mondiaux portant sur les politiques et pratiques ayant trait à la violence sexiste à l'école* ». Washington, DC : PME, 2016.
- . « *Politique et stratégie sur l'égalité entre les sexes 2016-2020* ». Washington, DC : PME, 2016.
- . « *Éducation des filles et égalité des sexes dans les plans sectoriels de l'éducation et les programmes financés par le PME* ». Washington, DC : PME, 2017.
- . « *Mécanisme d'échange de connaissances et d'innovations* ». Document du Conseil du PME BOD/2017/12 DOC 09, décembre 2017b.
- . *Rapport sur les résultats 2018*. Washington, DC : PME, 2018.
- PME/UNGEI. « *Guide pour l'élaboration de plans sectoriels de l'éducation favorisant l'égalité des sexes* ». Washington, DC : PME, 2017.

- Hannan, Carolyn. « *Mainstreaming: Reflections on Implementation of the Strategy* ». Allocution présentée au séminaire « *Integrating Gender Equality into Development Co-operation* », Bruxelles, 27-28 novembre 2003.
- HCR (Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés). 2018. « *Simplified Reporting Procedure* ».
- IASC (Comité permanent interorganisations). « *Gender Handbook for Humanitarian Action* ». New York : IASC, 2017.
- . « *Guidelines for Integrating Gender-Based Violence Interventions in Humanitarian Action: Reducing Risk, Promoting Resilience, and Aiding Recovery* ». New York : IASC, 2015.
- INEE (Réseau interinstitutionnel pour l'éducation dans les situations d'urgence). « *Gender Equality In and Through Education: INEE Pocket Guide to Gender* ». Genève : INEE, 2010.
- Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes. « *Audit sur l'égalité des sexes* » (page Web), <https://eige.europa.eu/gender-mainstreaming/methods-tools/gender-audit>.
- . « *Methods and Tools* », EIGE, <https://eige.europa.eu/gender-mainstreaming/methods-tools/gender-budgeting>.
- IOS Evaluation Office. « *Evaluation of UNESCO's Programme Interventions on Girls' and Women's Education* ». 2017.
- ISU (Institut de statistique de l'UNESCO). « *One in Five Children, Adolescents and Youth Is Out of School* ». Fact Sheet No. 48. Février 2018.
- ISU-UNICEF. « *Fixing the Broken Promise of Education for All: Findings from the Global Initiative on Out-of-School Children* ». Montréal : ISU, 2015.
- Kardam, Nuket. « *Turkey's Engagement with Global Women's Human Rights* » (Londres : Routledge, 2017).
- King, Elizabeth M. et M. Anne Hill [éds]. 1993. « *Women's education in developing countries: barriers, benefits, and policies* ». Baltimore, MD : The Johns Hopkins University Press.
- Kleine, Dorathea. « *Technologies of Choice? ICTs, Development, and Capabilities Approach* ». Cambridge, MA : The MIT Press, 2013.
- Lewis, Maureen A. et Marlaine E. Lockheed. « *Exclusion, Gender and Education: Case Studies from the Developing World* ». Washington D.C. : Center for Global Development, 2007.
- Marphatia, Akanksha A. et Rachel Moussié. « *A Question of Gender Justice: Exploring the Linkages Between Women's Unpaid Care Work, Education, and Gender Equality* ». *International Journal of Educational Development* 33, no. 6 (2013): 585-94.

- Murphy-Graham, Erin et Cynthia Lloyd. « Empowering Adolescent Girls in Developing Countries: The Potential Role of Education ». *Sage Journals*, 7 novembre 2015.
- Nicolai, Susan, Romilly Greenhill, Sébastien Hine, Maria Anna Jalles D'Orey, Arran Magee, Andrew Rogerson, Joseph Wales et Leni Wild. « *Education Cannot Wait: Proposing a Fund for Education in Emergencies* ». Londres : ODI, 2016.
- O'Hagan, Angela. « Favourable Conditions for the Adoption and Implementation of Gender Budgeting: Insights from Comparative Analysis ». *Politica Economica* 31, no. 2 (2015): 233-52.
- Parkes, Jenny, Jo Heslop, Freya Johnson Ross, Rosie Westerveld et Elaine Unterhalter. « *A Rigorous Review of Global Research Evidence on Policy and Practice on School-Related Gender-Based Violence* ». New York : UNICEF, 2016.
- Perezniето, Paola, Arran Magee et Nora Fyles. « *Evidence Review: Mitigating Threats to Girls' Education in Conflict Affected Contexts - Current Practice* ». New York : UNGEI et Londres : ODI, 2017.
- Right to Education. 2018. « *FAQs on the 'Human Rights Guiding Principles on State Obligations Regarding Private Schools* ».
- Sperling, Gene B. et Rebecca Winthrop. « *What Works in Girls' Education* ». Washington, DC : Brookings Institution Press, 2015.
- Sweetman, Caroline. « Gender Mainstreaming: Changing the Course of Development? »" In *The Routledge Handbook of Gender and Development*, éd. A. Coles, L. Gray et J. Momsen, 48-58. Abingdon-on-Thames, Royaume-Uni : Routledge, 2015.
- Terry, Geraldine et Neeta Thapa. « *Gender Audit of Nepal's School Sector Reform Programme* ». Cambridge, Royaume-Uni : DFID Human Development Resource Centre, 2012.
- UNESCO. « *Education 2030: Incheon Declaration and Framework for Action for the Implementation of Sustainable Development Goal 4* ». Paris : UNESCO, 2015.
- . « *Global Education Monitoring Report Gender Review: Creating Sustainable Futures for All* ». Paris, UNESCO, 2016b.
- . « *Global Education Monitoring Report Gender Review: Meeting Our Commitments to Gender Equality in Education* ». Paris : UNESCO, 2018.
- . « *Global Guidance on Addressing School-Related Gender-Based Violence* ». Paris: UNESCO, 2016a.
- UNESCO/Rapport mondial de suivi sur l'éducation. « *Fulfilling Our Collective Responsibilities: Financing Global Goods in Education* ». Policy Paper 34, UNESCO/ Rapport mondial de suivi sur l'éducation, Paris, 2018.
- UNGEI (Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles). « *Global Working Group to End School-Related Gender-based Violence (SRGBV)* », New York : UNGEI, 2015.

- UNICEF, « *Child Marriage* », Données de l'UNICEF, mars 2018, <https://data.unicef.org/topic/child-protection/child-marriage/>.
- Union africaine. « *Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons* ». Addis-Abeba : Union africaine, 2013.
- — —. « *Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons. Document-cadre* ». Addis-Abeba : Union africaine, 2014.
- Unterhalter, Elaine. « *Measuring Gender Inequality and Equality in Education* ». Document d'information présenté à l'atelier « *Beyond Parity: Measuring Gender Equality in Education* », Londres, 18-19 septembre 2015.
- Unterhalter, Elaine et Amy North. « *Assessing Gender Mainstreaming in the Education Sector: Depoliticised Technique or a Step Towards Women's Rights and Gender Equality?* » *Compare* 40, no. 4 (July 2010) : 389-404.
- Unterhalter, Elaine, Amy North, Madeleine Arnot, Jenny Parkes, Cynthia Lloyd, Lebo Moletsane, Erin Murphy-Graham et Mioko Saito. « *Interventions to Enhance Girls' Education and Gender Equality: A Rigorous Review of Literature* ». Londres : DFID, 2014.
- Unterhalter, Elaine, Amy North, Chidi Ezegwu et Emma Shercliff. « *Teacher Education, Teacher Practice, Approaches to Gender and Girls' Schooling Outcomes: A Study in Five Nigerian States* ». Abuja : British Council, 2017.
- Unterhalter, Elaine, Amy North et Orlanda Ward. « *Accountability for Gender Equality* ». *UNESCO Gender Review background paper*, Paris : UNESCO, 2018.
- ONU-Femmes. « *Traduire les promesses en actions : L'égalité des sexes dans le programme de développement durable à l'horizon 2030* ». New York : ONU-Femmes, 2018.
- Vanner, Catherine. « 'This Is a Competition': The Relationship Between Examination Pressure and Gender Violence in Primary Schools in Kenya ». *International Journal of Educational Development* 62 (2018): 35-46.
- Winters, Niall, Martin Oliver et Laurenz Langer. « *Can Mobile Health Training Meet the Challenge of 'Measuring Better'?* » *Comparative Education* 53, no. 1 (2017): 115-31.
- Winthrop, Rebecca. « *How Can We 'Leapfrog' Educational Outcomes?* » *Stanford Social Innovation Review*, 7 novembre 2016.
- Wodon, Quentin. T., Chata Male, Adenike Onagoruwa et Ali Yedan. « *Éducation des filles et mariage précoce en Afrique de l'Ouest et du Centre — éléments d'analyse pour la réunion de haut niveau d'octobre 2017 pour mettre fin au mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre* ». Washington, DC : Banque mondiale, 2017.

Wodon, Quentin, Claudio Montenegro, Hoa Nguyen et Adenike Onagoruwa. « *Missed Opportunities: The High Cost of Not Educating Girls* ». The Cost of Not Educating Girls Series. Washington, DC : Banque mondiale, 2018.

Woodward, Alison. (2004). « Building Velvet Triangles: Gender and Informal Governance ». In S. Piattoni & T. Christiansen (éds.), « *Informal Governance and the European Union* ». Edward Elgar, 2004.

Annexe A. Fiche technique du PME sur l'égalité entre les sexes

Le PME investit massivement dans la planification de l'éducation en fournissant à ses pays en développement partenaires des financements à concurrence de 500 000 dollars en vue de la préparation de plans sectoriels de l'éducation (PSE) fondés sur des données et des observations. Il accorde aussi aux pays des financements à l'appui de la mise en œuvre (ESPIG) des plans endossés, dont le montant peut atteindre 100 millions de dollars. Le bilan effectué à l'échelle de 42 pays en développement partenaires du PME (plans sectoriels de l'éducation et mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation) et de 10 pays (examens approfondis-analyses sectorielles de l'éducation et Plans d'action) pour déterminer comment les pays partenaires du PME traitent les problèmes liés à l'égalité entre les sexes dans leurs plans d'éducation indique que 9 pays/États disposent d'une stratégie éducative spécifique pour la participation des filles dans l'éducation ou une stratégie axée sur la problématique hommes-femmes au niveau national, 8 autres pays/États ont prévu d'en élaborer une, tandis que 15 pays ne financent aucune stratégie particulière pour la participation des filles dans l'éducation⁹⁴. Aucun indicateur ventilé par sexe n'a été intégré dans les cadres de suivi et d'évaluation du plan sectoriel de l'éducation par 13 pays pour l'enseignement primaire et par 4 autres pour l'enseignement secondaire. Les stratégies financées concernent autant l'élimination des obstacles à l'accès que l'amélioration de l'offre de services, et notamment du cadre scolaire. Certains pays utilisent le financement du PME pour poursuivre des stratégies institutionnelles, telles que l'élaboration d'une politique nationale de l'égalité entre les sexes ou des filles dans l'éducation, la nomination de chargés de liaison pour les questions d'égalité des sexes dans les ministères ou l'adoption d'une méthodologie prenant en compte la dimension de genre dans la collecte des données statistiques.

Politique et la stratégie du PME en matière d'égalité des sexes

Les objectifs du PME en matière d'égalité entre les sexes sont détaillés dans le document *Politique sur l'égalité entre les sexes et stratégie, 2016–2020*, qui est pleinement aligné sur les objectifs du PME 2020, de l'ODD 4 et d'Éducation 2030. La politique vise à : 1) promouvoir l'égalité des sexes aux niveaux de l'accès, de la participation et de l'apprentissage de toutes les filles et de tous les garçons ; 2) promouvoir l'égalité entre les sexes dans les systèmes d'éducation ; 3) renforcer la prise en compte de l'égalité entre les sexes dans les processus de planification et d'élaboration des politiques du secteur de l'éducation ; 4) garantir une application solide de l'engagement pris d'assurer l'égalité des sexes au sein du partenariat.

La politique repose sur des démarches qui se renforcent mutuellement et qui : 1) visent à assurer une prise en compte systématique de la problématique, mais sont aussi ciblées ; 2) considèrent les nombreux types d'inégalités pour atteindre les filles et les garçons les plus défavorisés ; 3) sont adaptées aux différents contextes nationaux ; 4) utilisent des données probantes et nationales solides ; 5) affectent des ressources humaines et financières suffisantes ; et 6) ont recours à des compétences et capacités adéquates.

⁹⁴ PME, 2017a.

Dans le but d'atteindre les objectifs de la politique, la priorité est donnée à six domaines de résultats : 1) Placer l'égalité entre les sexes au centre des opérations et des cadres du PME ; 2) Renforcer la capacité du Secrétariat, du Conseil d'administration et des comités pour qu'ils prennent la direction des efforts relatifs à l'égalité entre les sexes ; 3) Se doter d'une capacité Sud-Sud d'analyse, de planification et de mise en œuvre par secteurs intégrant la parité hommes-femmes ; 4) Coordonner les secteurs entre eux pour faire progresser l'égalité entre les sexes dans l'éducation ; 5) Surveiller et rendre compte des résultats en matière d'égalité entre les sexes ; 6) Soutenir la production, l'échange et la gestion de connaissances sur l'égalité entre les sexes.

Le pilier du KIX pour l'Égalité entre les sexes considérera plus particulièrement les domaines de résultats de la stratégie orientés vers l'extérieur, à savoir les points 3), 4) et 6) sur la planification sectorielle, la coordination intersectorielle, et la création, la conservation et la mobilisation des connaissances respectivement.

Principaux résultats

Trois indicateurs de cadre de résultats PME sont liés à l'égalité entre les sexes :

- *Indicateur 5.* Proportion des pays en développement partenaires du PME dont l'indice de parité entre les sexes du taux d'achèvement atteint les seuils établis pour : a) l'éducation primaire ; b) le premier cycle du secondaire.
- *Indicateur 8.* Indice de parité entre les sexes des enfants non scolarisés dans : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire.
- *Indicateur 16.c.* Proportion des plans sectoriels de l'éducation/plans de transition de l'éducation comptant une stratégie visant à répondre aux besoins des groupes marginalisés satisfaisant aux normes de qualités (dont le genre, le handicap et d'autres dimensions pertinentes pour le contexte)

D'après les données de référence pour l'indicateur 5, 62 % des PDP atteignent le seuil de parité des sexes défini pour l'éducation primaire, de même que 54 % des PFC. Les jalons fixés pour 2017 étaient de 65 % de tous les PDP et 55 % des PFC. Les PDP ont dépassé les jalons prévus pour 2017 pour cet indicateur, 66 % d'entre eux présentant des niveaux de parité entre les sexes conformes aux seuils définis (57 % pour les PFC).

La référence établie pour le premier cycle du secondaire était, pour cet indicateur, de 49 % de l'ensemble des PDP et de 36 % des PFC. Le jalon fixé pour 2017 était de 56 % de l'ensemble des PDP et de 38 % des PFC. L'IPS pour ce dernier groupe de pays a atteint 39 %, soit un niveau supérieur au jalon. Cela n'a toutefois pas été le cas pour l'ensemble des PDP dont l'IPS n'a pas atteint le niveau fixé à 51 %.

La figure A.1 illustre les pays du PME présentant les plus hauts niveaux d'inégalité entre les sexes dans les taux d'achèvement de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement.

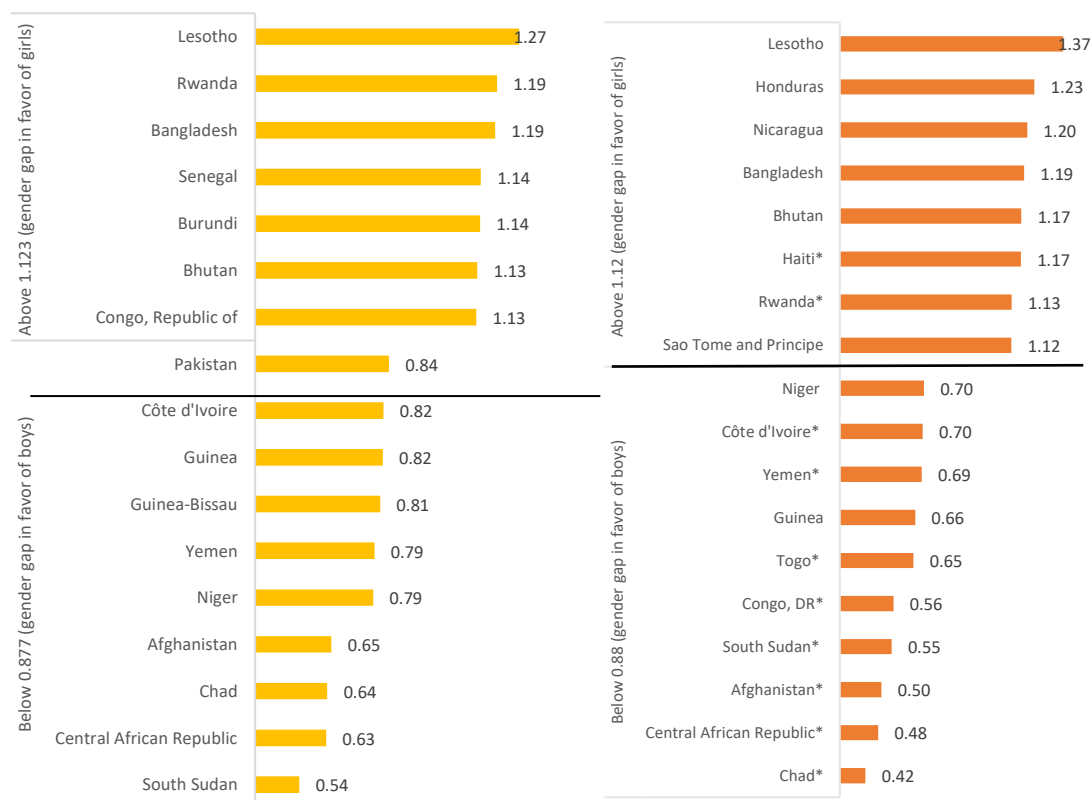
En ce qui concerne l'indicateur 8, l'IPS de référence pour les enfants non scolarisés dans le primaire dans l'ensemble des PDP était de 1,27 et était passé à 1,30 en 2017. L'objectif de 1,25 n'a donc pas été

atteint. De même, en ce qui concerne les PFC, l'IPS de référence pour les enfants non scolarisés était de 1,34 et était passé à 1,47 en 2017, et était donc loin de respecter la cible de 1,32.

Dans le premier cycle du secondaire, la référence pour tous les PDP était de 1,12 et l'IPS était tombé à 1,08 en 2017 ; la cible de 1,09 a donc été atteinte. De même, la référence des PFC était de 1,19 et l'IPS et était tombé à 1,14 en 2017, de sorte que la cible de 1,15 a été atteinte.

Pour l'indicateur 16.c, 68 % des PSE et des PTE (soit 63 % des PSE et 100 % des PTE) respectaient au moins quatre des cinq normes de qualité de référence. L'objectif est que l'ensemble des plans sectoriels de l'éducation et des plans de transition de l'éducation soient conformes à cet indicateur d'ici à 2020.

Figure A.1: Pays du PME dans lesquels les inégalités de genre sont les plus fortes pour les taux d'achèvement du primaire (à gauche) et du premier cycle du secondaire (à droite), en 2015. Les inégalités entre les sexes favorisent les garçons dans la majorité des pays). †



Source : PME, Rapport de résultats 2018 (Washington, DC : PME, 2018).

* Pays fragiles et touchés par un conflit (PFC)

† PME, Éducation des filles et égalité des sexes dans les plans sectoriels de l'éducation et les programmes financés par le PME (Washington, DC : PME, 2017).

Annexe B. Cadres mondiaux et régionaux

Cadres mondiaux

Objectifs de développement durable

Les ODD constituent un cadre mondial d'objectifs et de cibles pour un développement durable. L'ODD 4 comporte sept cibles concernant la qualité et l'égalité à différents niveaux du système d'éducation. Les trois premières ont pour objet de veiller à ce que tous les enfants et les adultes, quel que soit leur sexe, aient accès à une éducation de qualité dans les petites classes, au niveau du primaire et du secondaire et dans l'enseignement technique et universitaire. La cible 4.4 concerne le renforcement des compétences des jeunes et des adultes nécessaires à l'emploi en mettant l'accent sur l'égalité des sexes. La cible 4.5 vise à soutenir l'égalité des sexes en considérant la répartition de l'accès à l'éducation et en prenant en considération les besoins des personnes handicapées, des autochtones et des groupes vulnérables. La cible 4.6 a pour objet d'assurer que tous les jeunes sachent lire et écrire et de réduire notablement la proportion d'adultes (hommes et femmes) analphabètes. La cible 4.7, qui est la seule à considérer la substance de l'éducation, vise à accroître les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir un développement durable, le respect des droits humains, l'égalité des sexes et une culture de paix et de non-violence.

Trois cibles supplémentaires (4A, 4B, 4C) définissent les moyens d'atteindre les cibles relatives à la qualité et à l'égalité. La cible 4A vise à faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou à adapter les établissements existants à cette fin et à fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous. La cible 4B ne fait pas référence à la question de genre, mais prône l'augmentation du nombre de bourses d'études offertes pour les études supérieures ; il en va de même pour la cible 4C qui vise quant à elle à accroître le nombre d'enseignants qualifiés.

Les indicateurs associés à ces objectifs ont été classés en trois niveaux, qui dénotent si une méthode est acceptée et des données sont disponibles dans certains ou dans tous les pays⁹⁵. Seulement 2 des 25 indicateurs de l'ODD 4 atteignent le niveau 1 : le taux de participation à un apprentissage organisé un an avant l'entrée à l'école primaire et le montant de l'aide publique au développement consacrée aux bourses de l'enseignement supérieur. Si le niveau 2 indique que les pays ont déjà adopté une méthodologie, le défi à relever consiste à déterminer comment augmenter le nombre de pays disposant des données nécessaires. Étant donné le grand nombre d'indicateurs classés au niveau 3, dont un grand nombre se rapportent aux différents aspects de l'égalité entre les sexes, il importera d'examiner comment faire le lien entre le processus d'établissement des indicateurs des ODD et la nécessité de mettre en place une base d'informations pour renforcer les systèmes d'éducation compte tenu des besoins des pays couverts par le PME.

⁹⁵ Commission de statistique de l'ONU. « *Tier Classification for Global SDG Indicators* ». Commission de statistique de l'ONU, New York, 2018.

D'autres ODD mettent l'accent sur l'égalité entre les sexes et l'éducation des filles, en particulier l'ODD 5 sur l'égalité entre les sexes, l'ODD 3 sur la santé et un certain nombre d'ODD traitant de l'activité économique des femmes⁹⁶. Les intervenants de la politique d'éducation ont encore beaucoup à faire pour renforcer le dialogue avec les communautés de praticiens concernant les autres ODD.

Éducation 2030

L'initiative Éducation 2030, qui a été adoptée par la communauté de l'Éducation pour tous (EPT) en octobre 2015, comprend la « Déclaration d'Incheon et cadre d'action pour la mise en œuvre des ODD » qui décrit de manière détaillée les objectifs relatifs à l'égalité des sexes :

« Pour garantir l'égalité des sexes, les systèmes éducatifs doivent agir de façon explicite afin d'éliminer les préjugés sexistes et les discriminations résultant des attitudes et des pratiques sociales et culturelles ou de la situation économique. Les gouvernements et les partenaires doivent mettre en place des politiques, une planification et des environnements d'apprentissage attentifs à la notion du genre, intégrer les questions relatives au genre dans la formation des enseignants et dans les programmes d'enseignement, assurer le suivi des progrès accomplis et éliminer les discriminations et la violence fondées sur le genre dans les établissements éducatifs, et ainsi faire en sorte que l'impact de l'enseignement et de l'apprentissage soit identique sur les filles et les garçons, les femmes et les hommes, et éliminer les stéréotypes liés au genre et pour faire progresser l'égalité des sexes. Des mesures spécifiques doivent être prises afin de garantir la sécurité des filles et des femmes au sein des établissements scolaires et sur le chemin de l'école, dans toutes les situations, mais plus particulièrement en cas de conflit ou de crise »⁹⁷.

En 2015, les autorités publiques présentes à la réunion organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ont publié un manifeste sur la violence sexiste en milieu scolaire. Ce dernier a aidé à guider les actions des pays dans ce domaine et a contribué à l'élaboration de principes généraux pour les cadres d'indicateurs se rapportant aux cibles des ODD 4 et 5⁹⁸.

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Depuis l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1979, diverses déclarations ont été prononcées par les autorités publiques en témoignage de leur détermination à promouvoir l'égalité des sexes dans le domaine de l'éducation. Certains pays ont établi des processus formels d'examen (par exemple dans le cadre de la CEDAW), tandis que d'autres ont mis en place des mécanismes de responsabilisation fondés sur des indicateurs et la formulation d'engagements. À titre d'exemple, le Groupe des sept (G7) a décidé, lors de sa réunion de 2018, de faire des questions d'égalité des sexes et

⁹⁶ ONU-Femmes, « Traduire les promesses en actions : L'égalité des sexes dans le programme de développement durable à l'horizon 2030 » (New York : ONU Femmes, 2018).

⁹⁷ UNESCO, « Education 2030 », 2015.

⁹⁸ UNESCO, « Global Guidance on Addressing School-Related Gender-Based Violence » (Paris : UNESCO, 2016).

d'autonomisation des femmes un facteur déterminant de l'aide au développement. Ces biens publics mondiaux jouent un rôle important, car ils établissent des normes qui créent des obligations pour les États, les organisations mondiales et la société civile. La Recommandation générale 36 met en lumière un cadre des droits de l'homme pour l'éducation qui met l'accent sur la protection de l'égalité des droits *dans l'éducation et par l'éducation*.

Le processus d'examen des rapports des pays à la CEDAW est lié à ces cadres stratégiques et offre la possibilité aux États et à la société civile d'examiner les progrès accomplis durant le cycle prescrit⁹⁹. Les rapports à la CEDAW sont examinés par la communauté internationale dans le cadre des entretiens tenus chaque année par la Commission de la condition de la femme à New York. Ces examens, ainsi que le processus suivi, comme ceux qui se rapportent à la Convention relative aux droits de l'enfant, constituent toutefois actuellement une ressource qui demeure inexploitée pour l'essentiel, alors qu'ils pourraient aider à constituer une base de données factuelles pour soutenir la formulation de stratégies pour les pays couverts par le PME.

Déclaration et programme d'action de Beijing, issus de la Conférence mondiale sur les femmes, 1995

La Déclaration de Beijing et son programme d'action issus de la Conférence mondiale des femmes de 1995 ont réaffirmé l'importance fondamentale des droits des femmes et des filles en tant que partie intégrante des droits humains. La Déclaration reconnaît la grande diversité des contextes, conditions et situations géographiques, mais elle prend acte également de l'importance de la collaboration pour parvenir à l'égalité entre les sexes. Le programme d'action définit un ensemble d'objectifs stratégiques pour assurer l'accès des femmes et des filles à l'éducation à tous les niveaux, éradiquer l'analphabétisme et élaborer des méthodes de lutte contre la discrimination. Il insiste sur l'importance d'allouer les ressources suffisantes et d'en assurer le suivi. Il vise en particulier à définir les besoins des filles, à éliminer la discrimination dont elles peuvent faire l'objet en matière d'éducation, et à les protéger contre la violence. Selon ce programme, la prise en compte systématique de la question de l'égalité des sexes compte parmi les stratégies essentielles que les institutions pourraient adopter pour remédier au manque d'attention portée aux droits des femmes et des filles, et chercher à transformer les pratiques institutionnelles pour appuyer les formes d'égalité entre les sexes qui ont permis de mieux répartir les biens, les services et les opportunités, de reconnaître et de protéger les droits des femmes, et d'accroître la participation des femmes à la prise de décisions. La Commission de la condition de la femme procédera en 2020 à une évaluation de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing. Elle procédera également à un examen de l'application des ODD par le biais des processus nationaux et régionaux.

Girls' Education Platform, plateforme pour l'éducation des filles du Commonwealth

Lors du sommet du Commonwealth d'avril 2018, les autorités du Royaume-Uni ont lancé *Girls' Education Platform*, et affecté 212 millions de livres sterling dans le cadre de l'aide pour fournir un appui à un million de filles vulnérables de pays du Commonwealth, et veiller à ce qu'elles bénéficient, à l'horizon 2030, d'un programme d'éducation de qualité de 12 ans. *Girls' Education Platform*, organisme réunissant 12 personnes influentes du Commonwealth et coprésidé par Amina Mohammed, Secrétaire

⁹⁹ « Simplified Reporting Procedure », CEDAW, HCR, 2018.

du cabinet kényan, a pour objet de donner un élan politique à l'éducation des filles, [et de]... tenir les pays responsables et les amener à promouvoir les meilleures pratiques dans l'ensemble du Commonwealth¹⁰⁰.

Déclaration de Charlevoix, G7

Dans la Déclaration de Charlevoix de juin 2018, les dirigeants du G7 s'engagent à prendre des mesures concrètes pour transformer de manière positive l'aide internationale, notamment en plaçant l'égalité des sexes au cœur de la coopération pour le développement. Ils visent en particulier à libérer le pouvoir qu'ont les adolescentes pour contribuer à un développement durable, et à adopter des démarches intégrées pour surmonter les multiples obstacles à leur pleine autonomisation et à l'exercice de leurs droits en tant qu'êtres humains¹⁰¹. Ils mettent l'accent sur l'égalité des sexes dans le cadre de l'action humanitaire ainsi que sur la protection contre différentes formes de violence sexiste. La Déclaration privilégie les solutions locales, l'inclusion et la participation des femmes et des filles. Elle vise en particulier à :

- soutenir le développement de la formation professionnelle accessible et axée sur le marché ainsi que l'enseignement et la formation techniques et professionnels), pour accroître les occasions offertes aux femmes au-delà des emplois peu qualifiés, y compris dans les secteurs à forte croissance et à salaires plus élevés, où les femmes sont sous-représentées dans la population active en particulier dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STEM) ;
- soutenir les efforts déployés pour les ODD 4, 5 et 8 par les spécialistes statistiques afin d'améliorer « la collecte, le suivi, l'analyse, la publication et l'établissement de rapports sur les progrès accomplis en ce qui a trait à la participation des filles et des femmes à l'éducation, à la réussite des études et à l'apprentissage, à la formation et à l'emploi des jeunes » ;
- encourager l'intégration de mesures précises en faveur de l'éducation des filles dans les plans sur l'éducation des partenaires au développement, y compris la planification en prévision des situations de crise ou de conflit ;
- promouvoir des mécanismes de prestation novateurs de programmes d'apprentissage accrédités de qualité, non formels et accélérés auprès des groupes vulnérables et difficiles à atteindre ;
- appuyer les efforts déployés dans les pays en développement pour offrir aux filles et aux femmes des chances égales de suivre au moins 12 années d'un enseignement de qualité et d'acquérir des compétences de base en lecture, en écriture et en calcul ; encourager les efforts visant à promouvoir l'égalité entre les sexes dans les systèmes éducatifs, par le renforcement des capacités dans l'ensemble du secteur de l'éducation, notamment par la formation des enseignants et le recrutement et le maintien en poste d'enseignantes et d'enseignants qualifiés, avec des salaires décents ;
- appuyer l'élaboration de programmes d'études et de matériel d'apprentissage tenant compte de la parité hommes-femmes, « qui répondent à des normes d'éducation de qualité et

¹⁰⁰ FCO, « *Foreign Secretary Launches Platform for Girls' Education* ».

¹⁰¹ G7, « *G7 Development Ministers' Meeting Focus on Empowering Women and Girls* ».

favorisent l'apprentissage » et l'éducation sur les soins de santé qui permet aux adolescentes d'éviter les risques de nature sexuelle et de prévenir les grossesses précoces et les infections sexuellement transmissibles ;

- améliorer l'accès aux écoles et la participation aux voies d'apprentissage pour les groupes vulnérables comme les filles handicapées ;
- collaborer avec les enseignants et les communautés pour éliminer les violences sexistes en milieu scolaire, soutenir les investissements pour assurer la sécurité dans les établissements scolaires et sur le chemin de l'école¹⁰².

À la lecture de ce qui précède, force est de constater que les engagements politiques pour l'éducation des filles et l'égalité entre les sexes dans l'éducation ne manquent pas. Il reste néanmoins beaucoup à faire pour associer à ces textes politiques des indicateurs appropriés et des mécanismes de contrôle qui permettront de saisir pleinement quelques-unes des nombreuses facettes de l'égalité entre les sexes dans l'éducation et d'apprécier la diversité des lieux dans lesquels s'applique la politique.

Cadres régionaux

Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons et Stratégie sur l'égalité entre les sexes de la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA) 2016-2025

Agenda 2063, établi en 2013 par l'intermédiaire de l'Union africaine (UA), présente une vision directrice et un cadre pour assurer la transformation socioéconomique de l'Afrique en 50 ans et « pour construire une Afrique intégrée, prospère et pacifique, animée et gérée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale »¹⁰³. Le premier plan décennal énonce sept aspirations qui ont trait au renforcement de la croissance, à l'unité politique, à la poursuite d'une bonne gouvernance, à la paix et à l'élargissement de l'influence de l'Afrique dans les affaires mondiales. Les cibles associées à ces objectifs ont pour objet de construire un continent où les femmes et les jeunes, les garçons et les filles peuvent réaliser pleinement leur potentiel, à l'abri de la peur, de la maladie et du besoin. L'aspiration 6, en particulier, vise l'égalité des sexes, l'éducation et la jeunesse pour ériger « une Afrique dont le développement est dirigé par ses citoyens, en comptant sur le potentiel des populations africaines, en particulier les femmes et les jeunes, et la prise en charge des enfants »¹⁰⁴. Les cibles présentant un intérêt en matière d'égalité entre les sexes dans l'éducation et par l'éducation et qui s'attaquent à la crise de l'emploi et aux différentes dimensions de la pauvreté et des inégalités soulignent la nécessité que l'égalité entre les sexes soit garantie dans toutes les sphères de la vie, y compris dans l'administration publique, tant au niveau de la direction que des autres, que tous les actes de violence contre les femmes et les filles dans toutes les situations soient éliminés, et que soient abolies toutes les normes sociales et pratiques coutumières préjudiciables pour les femmes et les filles, entre autres.

L'Agenda met l'accent sur les politiques et les programmes nationaux pour l'égalité entre les sexes et l'harmonisation régionale des efforts d'autonomisation des femmes, sur le développement de

¹⁰² G7, « G7 Development Ministers' Meeting Focus on Empowering Women and Girls ».

¹⁰³ Union africaine. « Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons ».

¹⁰⁴ Union africaine. « Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons. Document-cadre ».

l'éducation et de la formation professionnelle ainsi que sur l'intégration dans la législation nationale et l'application intégrale de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, de la Déclaration solennelle de l'Union africaine sur l'égalité entre les hommes et les femmes, de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, de la Charte africaine de la jeunesse et du Plan d'action pour une Afrique digne des enfants.

Les démarches à employer comprennent la budgétisation prenant en compte la dimension de genre, l'élaboration d'une base de données sur la répartition des biens et des revenus par sexe, l'affectation de fonds à l'appui de l'autonomisation des femmes et de *Youth Continental*, un panel de haut niveau sur l'autonomisation économique des femmes, d'un observatoire continental des questions d'égalité des sexes, d'un Centre d'excellence pour l'égalité des sexes au sein de la Commission de l'Union africaine (CUA)/du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), et l'établissement d'un indice de parité des sexes en Afrique pour le suivi des progrès, l'Observatoire des questions d'égalité des sexes, des travaux de recherche comparative couvrant les pays qui ont pris des mesures pour éliminer ou réduire toutes les formes de violence contre les femmes et les filles et qui ont adopté des stratégies pour protéger ces dernières et leur prêter assistance dans des situations de conflit.

La déclaration de Nairobi d'avril 2018, adoptée par les ministres de l'Éducation des pays membres de l'Union africaine participant à la Conférence panafricaine sur l'éducation, présente une vision de transformation de l'éducation qui doit permettre de respecter les engagements de l'Agenda 2063 et le développement des ODD. Les engagements pris concernent la mise en œuvre de la stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA 2016-2025), pour réorienter les systèmes de formation et d'éducation en Afrique dans un souci d'égalité des sexes et veiller à ce que le système d'éducation prenne en compte la dimension de genre, réponde aux besoins et soit porteur de changement. Ils couvrent aussi la mise en œuvre d'une stratégie pour l'égalité entre les sexes dans le cadre de la CESA, qui nécessite l'harmonisation des indicateurs pour pouvoir mesurer les progrès. La Déclaration de Nairobi prône également l'offre aux adolescents et aux jeunes de cours d'éducation sexuelle dans les écoles et dans l'enseignement supérieur.

Déclaration de l'ASEAN pour le renforcement de l'éducation des enfants et des jeunes non scolarisés

Adoptée en 2016, la Déclaration de l'ASEAN accorde une importance considérable au droit à l'éducation de tous les enfants des pays de l'Asie du Sud-est membres de l'ASEAN, et fait de l'équité et de l'inclusion des principes fondamentaux. Elle engage les pays à poursuivre des politiques et des programmes conçus pour soutenir l'élimination de la pauvreté. Ces programmes reposent, notamment, sur des systèmes de protection sociale qui permettent d'aider les populations pauvres, de réduire les frais de scolarité et les dépenses connexes associées à l'éducation des enfants et des jeunes, et d'offrir des incitations pour aider les filles et les garçons à achever des études primaires et secondaires gratuites, notamment grâce à l'adoption de stratégies d'apprentissage flexibles. Ils donnent également lieu à des activités de renforcement des capacités des enseignants et des administrateurs pour les aider à répondre aux besoins des enfants non scolarisés.

Annexe C. Pays couverts par le PME pour lesquels il existe des études examinées par des pairs (2007–18) dans la base de données ERIC concernant les interventions efficaces recensées par Sperling et Winthrop (2015)

Pays	Nombre d'interventions	Campagnes de sensibilisation	Recrutement d'enseignantes	Incitations (financière/nature)	Programme prenant en compte le genre	Formation des enseignants aux questions de parité	Études sur la violence	Eau Assainissement	Autres
Moyen-Orient									
Afghanistan	1					1			
Yémen	2			1					1
Afrique									
Djibouti	1			1					
Éthiopie	1								1
Gambie	2			1			1		
Ghana	5								5
Kenya	6						1		5
Libéria	2			1			1		
Malawi	1								1
Mali	2								2
Nigéria	6				1	1			5
Sénégal	1								1
Sierra Leone	1			1					
Soudan du Sud	1						1		
Soudan	1						1		
Tanzanie	5	1				1			4

Zambie	3				1				2
Asie									
Bangladesh	3			1					2
Cambodge	1								1
Népal	2	1			1				1
Pakistan	9			1	1		1		8
Vietnam	2				1				2
Amérique du Sud et Caraïbes									
Honduras	3				3	3			
Total	61	2		7	8	6	6		41

Les « autres » initiatives mentionnées concernent : la santé sexuelle et génésique, y compris la gestion de la santé menstruelle, l'éducation et la promotion de la santé, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture par les filles non scolarisées, la flexibilité des modèles de prestations de services, les compétences essentielles, l'enseignement des droits de l'homme, l'attention portée à la voix des filles